



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Rapport de résultat 2017

Programme d'appui au développement des filières
agricoles PROFI

Volet opérationnel

BEN 13 028 11

BENIN

Sommaire

1	Aperçu de l'intervention	6
1.1	Fiche d'intervention	6
1.2	Exécution budgétaire	8
1.2.1	Contribution belge	8
1.2.2	Contribution Béninoise	9
1.3	Autoévaluation de la performance	10
1.3.1	Pertinence	10
1.3.2	Efficacité	11
1.3.3	Efficiéce	11
1.3.4	Durabilité	11
1.4	Conclusions	12
1.5	Évolution du contexte	14
1.5.1	Contexte général	14
1.5.2	Contexte institutionnel	14
1.5.3	Contexte de gestion : modalités d'exécution	15
1.5.4	Contexte HARMO	15
1.6	Performance de l'objectif spécifique	16
1.6.1	Progrès des indicateurs	16
1.6.2	Analyse des progrès réalisés	17
1.6.3	Impact potentiel	17
1.7	Performance du résultat 1et 2	18
1.7.1	Progrès des indicateurs résultat 1	18
1.7.1	Progrès des indicateurs résultat 2	19
1.7.2	État d'avancement des principales activités	20
1.7.3	Analyse des progrès réalisés	21
1.8	Performance du résultat 3	40
1.8.1	Progrès des indicateurs	40
1.8.2	État d'avancement des principales activités	41
1.8.3	Analyse des progrès réalisés	42
1.9	Performance du résultat 4	48
1.9.1	Progrès des indicateurs	48
1.9.2	Etat d'avancement des principales activités	50
1.9.3	Analyse des progrès réalisés	50
1.10	Performance du résultat 5	59

1.10.1	Progrès des indicateurs	59
1.10.2	État d'avancement des principales activités	59
1.10.3	Analyse des progrès réalisés.....	60
1.11	Thèmes transversaux	63
1.11.1	Genre	63
1.11.2	Environnement	64
1.11.3	Digitalisation	66
1.12	Gestion des risques	67
2	Pilotage et apprentissage.....	69
1.13	Réorientations stratégiques	69
1.14	Recommandations	69
1.15	Enseignements tirés	69
3	Annexes	71
3.1	Critères de qualité.....	71
3.2	Décisions prises par la SMCL.....	75
3.3	Aperçu des MoRe Results	77
3.4	Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »	78
3.5	Plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours.....	86
3.6	Exemples de quelques clusters	2
3.7	Exemples de quelques cartes réalisée	6

Liste des tableaux :

Tableau 1:	Exécution du budget global de la contribution Belge en Euro	8
Tableau 2:	Exécution du budget global de la contribution Belge en 1000 FCFA	8
Tableau 3:	Exécution du budget annuel de la contribution Belge en Euro	8
Tableau 4:	Exécution du budget annuel de la contribution Belge en FCFA	9
Tableau 5:	Exécution budgétaire de la contribution Béninoise en FCFA	9
Tableau 6:	Exécution budgétaire de la contribution Béninoise en Euro	9
Tableau 7:	Situation des filières promues par le programme vis-à-vis celles par le ministère.	15
Tableau 8:	Matrice de suivi des indicateurs objectif spécifique	16
Tableau 9:	Matrice de suivi des indicateurs résultat 1	18
Tableau 10:	Matrice de suivi des indicateurs résultat 2 Atacora Donga	19
Tableau 11:	Matrice de suivi des indicateurs résultat 2 Mono Couffo	19
Tableau 12:	Situation de mise en œuvre des MIC	22
Tableau 13:	Situation de mise en œuvre des outils de suivi des MIC	22
Tableau 14:	Situation de mise en œuvre des PEA	24
Tableau 15:	Répartition des Projets d'entreprenariat agricole par type et par filière selon les régions	24
Tableau 16:	Situation de mise en œuvre des outils de suivi des PEA	24
Tableau 17:	Situation de mise en œuvre des PEA+ dans l'Atacora Donga	28
Tableau 18:	Situation de mise en œuvre des PEA+ dans le Mono Couffo	29
Tableau 19:	Niveau d'utilisation des outils CEF dans le Mono Couffo	30
Tableau 20:	Nombre de CEP et thématiques mise en place par filière dans l'Atacora Donga	31
Tableau 21:	Nombre de CEP et thématiques mise en place par filière	32
Tableau 22:	Evolution chiffre d'affaires pour la vente groupée des produits maraîchers	34
Tableau 23:	Volumes commercialisés en vente groupées par les coopératives maraîchers d'Atacora Donga	35
Tableau 24:	Volumes commercialisés en vente groupées par les coopératives maraîchers de Mono Couffo	35
Tableau 25 :	Évolution données de commercialisation dans les boutiques d'intrants maraîchers	36

Tableau 26 : Matrice de suivi des indicateurs du résultat 3 de l'Atacora Donga	40
Tableau 27: Matrice de suivi des indicateurs du résultat 3 du Mono Couffo	41
Tableau 28: Nombre de projets approuvés par les CDAV par type de projet.	45
Tableau 29: Subventions (FCFA) approuvées par les CDAV par type de projet.	45
Tableau 30: Matrice de suivi des indicateurs du résultat 3 d'Atacora Donga	48
Tableau 31: Matrice de suivi des indicateurs résultat 4 Mono Couffo	49
Tableau 32: Matrice de suivi des indicateurs résultat 5	59

Liste des figures

Figure 1: Nombre de microprojets proposés et attribués et en œuvre	23
Figure 2: Nombre de microprojets attribués par filière et en œuvre	23
Figure 3: Le nombre des bénéficiaires des microprojets MIC hommes/femmes	23
Figure 4: Montant de la subvention de microprojets MIC par filière (*1000)	23
Figure 5 : Nombre de projets d'entreprenariat agricole attribués et en œuvre par région	26
Figure 6 : Nombre de projets d'entreprenariat agricole attribués et en œuvre par filières	26
Figure 7 : Subventions accordés aux PEA par filière (euro)	26

Les encadrés :

Encadré 1 : Quelques résultats des CEP dans l'Atacora Donga	31
Encadré 2 : Quelques résultats des CEP dans le Mono Couffo	33
Encadré 3 : Quelques résultats de production des semences maraichères dans l'Atacora Donga	36

Acronymes

Sigles	Définitions
AT	Assistant Technique
ATDA	Agence Territoriale de Développement Agricole
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales
CDAV	Conseil Départemental d'Analyse et de Validation dans l'Atacora-Donga
CRM MC	Conseil Régional des Maraîchers du Mono-Couffo
CRR MC	Conseil Régional des Riziculteurs du Mono-Couffo
CS	Convention Spécifique
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CTOS	Comité Technique d'Orientatation et de Suivi
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DDAEP	Direction Départemental d'Agriculture de l'élevage et de la pêche
DDPD	Direction Départemental de Planification et de Développement
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAIA	Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
IC	Investissement Communal
IMF	Institution de Micro-finance
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MIC	Microprojet de production et de commercialisation
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PEA	Projet d'Entrepreneariat Agricole de services de proximité
PEA+	Projet d'Entrepreneariat Agricole à haute valeur ajoutée
PSNF	Prestation de Services Non Financiers
PSDSA	Plan Stratégique du Développement du Secteur Agricole
SMCL	Structure Mixte de concertation Locale
UAC	Unité d'Appui et de Coordination
UFAI	Unité Fonctionnelle d'Appui Institutionnel
UFR AD	Unité Fonctionnelle Régionale Atacora-Donga
UFR MC	Unité Fonctionnelle Régionale Mono-Couffo
URCooPMa	Union Régionale Coopérative des Producteurs Maraichers
URCPA	Union Régionale Coopérative des Producteurs d'Anacarde
URCPR	Union Régionale Coopérative des Producteurs de Riz
URCTR	Union Régionale Coopérative des femmes Transformatrice d'Anacarde
URP	Union Régionale des Producteurs

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Financement	Royaume de Belgique République du Bénin
PIC	2013-2017
Statut	En cours
Mise en œuvre	Agence belge de développement, CTB
Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)
Code Navision	BEN1302811
lieu (x)	4 départements : Atacora, Donga, Mono, Couffo
Date de signature	CS (08/10/2015) CMO (10/11/2015)
date de fin	CS (08/10/2020)
Durée (Mois)	48 mois
Date démarrage effective	01/01/2016
Date fin estimée	30/06/2019
Budget	Belgique : 16 000 000 € Bénin : 1 000 000 €
Secteur (s) + Code cad	31110 - Politique agricole et gestion administrative
Modalité d'exécution	Régie (49%) Cogestion (35%)
taux d'exécution financier (31/12/2017)	Belgique : 6.489.473 € (41%) Bénin : 105.742.236 FCFA (18% de la prévision de 2017)
Ordonnateur national	Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement
Coordonnateur	Représentant résident de la CTB
Responsables nationaux	ZAKARI ALLOU Yacoubou, responsable délégué UAC TENAKAH Salami responsable délégué UFR/MC TOKO WOROU Kader responsable délégué UFR/AD
Assistants techniques CTB	Wima BAAS, Co-responsable UAC Peter VERBEECK, RAFI Amadou DIENG, Co-responsable UFR/MC Gery Van NIEUWENHUYSEN Co-responsable UFR/AD 17 Assistants techniques nationaux
Groupe cibles	Les exploitations familiales, les entreprises rurales, les organisations professionnelles agricoles, les faitières nationales, les communes
Objectif Global	La compétitivité, l'attractivité et l'accès des productions et produits aux marchés grâce à la promotion des filières agricoles sont assurés

	<p>dans le respect des rôles des différents acteurs opérationnels, afin de contribuer à assurer de façon durable la souveraineté alimentaire et nutritionnelle du Bénin.</p>
Objectif spécifique	<p>Il s'agit spécifiquement d'améliorer et de sécuriser la plus-value économique des exploitations familiales et des entreprises rurales des deux régions d'intervention (Mono / Couffo et Atacora / Donga) opérant dans les filières prioritaires (Anacarde, riz et maraîchage) par une intégration formelle dans des chaînes de valeur performantes, respectueuses des normes environnementales et sanitaires.</p>
Résultats	<p>Les exploitations familiales professionnalisées offrent un produit concurrentiel sur des marchés porteurs clairement identifiés ; Les entreprises rurales offrent des services de qualité accessibles aux exploitations agricoles des filières ; Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières ; La gouvernance et la performance des filières prioritaires sont améliorées grâce à une meilleure articulation des opérateurs, dans le respect de l'environnement et de l'équité entre les genres. Le passage à l'approche programme permet d'améliorer l'efficacité et l'efficacé des interventions du programme bénino-belge.</p>
Année couverte par le rapport	2017



1.2 Exécution budgétaire

1.2.1 Contribution belge

Tableau 1: Exécution du budget global de la contribution Belge en Euro

Euro	Budget (vs Q4 2017)	Dépenses		Dépenses totales	Solde	Taux (%) de déboursement à la fin de l'année 2017
		Années précédentes	Année 2017			
		2015 +2016				
Total	16 000 000	2 042 933	4 446 540	6 489 473	9 510 527	41%
Résultat 1	4 956 169	321 655	1 355 464	1 677 119	3 279 050	34%
Résultat 2	1 316 177	41 659	144 421	186 080	1 130 097	14%
Résultat 3	2 527 694	114 269	792 689	906 958	1 620 736	36%
Résultat 4	897 893	199 067	305 687	504 754	393 139	56%
Résultat 5	176 400	46 125	48 873	94 998	81 402	54%
Frais divers liés aux résultats	3 311 100	728 332	1 116 549	1 844 881	1 466 219	56%
Moyens généraux	2 814 567	591 826	682 857	1 274 683	1 539 884	45%

Tableau 2: Exécution du budget global de la contribution Belge en 1000 FCFA

FCFA	Budget (vs Q4 2017)	Dépenses		Dépenses totales	Solde	Taux (%) de déboursement à la fin de l'année 2017
		Années précédentes	Année 2017			
		2015 +2016				
Total	10 495 312	1 340 076	2 916 739	4 256 815	6 238 497	41%
Résultat 1	3 251 034	210 992	889 126	1 100 118	2 150 916	34%
Résultat 2	863 356	27 327	94 734	122 061	741 295	14%
Résultat 3	1 658 059	74 956	519 970	594 926	1 063 133	36%
Résultat 4	588 979	130 579	200 517	331 097	257 882	56%
Résultat 5	115 711	30 256	32 059	62 315	53 396	54%
Frais divers liés aux résultats	2 171 939	477 754	732 408	1 210 163	961 776	56%
Moyens généraux	1 846 235	388 212	447 925	836 137	1 010 098	45%

Tableau 3: Exécution du budget annuel de la contribution Belge en Euro

Euro	Budget (vs Q4 2016)	Dépenses	Solde	Taux (%) de déboursement à la fin de l'année 2017
Total	6 053 229	4 446 540	1 606 689	73%
Résultat 1	1 704 241	1 355 464	348 777	80%
Résultat 2	494 697	144 421	350 276	29%
Résultat 3	1 535 952	792 689	743 263	52%
Résultat 4	209 495	305 687	-96 192	146%
Résultat 5	18 184	48 873	-30 689	269%
Frais divers liés aux résultats	1 383 817	1 116 549	267 268	81%
Moyens généraux	706 843	682 857	23 986	97%

Tableau 4: Exécution du budget annuel de la contribution Belge en FCFA

FCFA	Budget (vs Q4 2016)	Dépenses	Solde	Taux (%) de déboursement à la fin de l'année 2017
Total	3 970 657 935	2 916 739 006	1 053 918 929	73%
Résultat 1	1 117 908 814	889 125 902	228 782 911	80%
Résultat 2	324 499 960	94 734 104	229 765 856	29%
Résultat 3	1 007 518 466	519 970 023	487 548 443	52%
Résultat 4	137 419 712	200 517 377	-63 097 665	146%
Résultat 5	11 927 922	32 058 501	-20 130 579	269%
Frais divers liés aux résultats	907 724 448	732 408 388	175 316 060	81%
Moyens généraux	463 658 614	447 924 711	15 733 903	97%

Le taux d'exécution du budget total de l'intervention est de 41% (annexe 3.4). Le taux d'exécution du budget annuel est de 73%. Ces taux relativement faibles sont s'expliquent par :

- Des durées des procédures de passation des marchés publics sous-estimée avec conséquent, des retards dans l'exécution des marchés (fourniture équipement et réalisation infrastructures pour les promoteurs MIC/PEA, réalisation études de faisabilité des IC, contrôle des investissements des chantiers IC) et le paiement des prestataires.
- Un plafonnement budgétaire intervenu en Q4 2017 induisant, après priorisation, le report de certaines activités et paiements y afférent vers l'année 2018.

1.2.2 Contribution Béninoise

Tableau 5: Exécution budgétaire de la contribution Béninoise en FCFA

Années	Prévisions	Réalisation	Solde	Taux (%)
2016	100 000 000	69 482 640	30 517 360	70%
2017	600 000 000	105 742 236	494 257 764	18%
Total		175 224 876		

Tableau 6: Exécution budgétaire de la contribution Béninoise en Euro

Années	Prévisions	Réalisation	Solde	Taux (%)
2016	152 449	105 926	46 523	70%
2017	914 694	161 203	753 491	18%
Total		267 129		

Le faible taux s'explique par le retard mis dans la révision du collectif budgétaire, ce qui a entraîné la reprise des PTAB de toutes les contreparties. Les engagements/paiements n'ont ainsi commencé qu'en août 2017 et ont pris fin prématurément avec également une fermeture du SIGFIP (Système intégré de gestion des finances publiques) avant fin octobre.

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
<p>Le programme d'appui au développement des filières agricoles au Bénin (PROFI) a été conçu conformément aux stratégies de développement du secteur agricole contenues dans les différents documents de politiques nationales et sectorielles dont le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) qui est arrivé à échéance en fin 2015.</p> <p>En 2017 le Gouvernement béninois a poursuivi la mise en œuvre des réformes dans le secteur Agricole comme formulé dans le Programme d'Action Gouvernemental (PAG). Il a élaboré et validé le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) et le Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021.</p> <p>Le nouveau cadre institutionnel de gestion du secteur agricole divise le pays en sept (07) Pôles de développement agricole pour la promotion des filières par les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) et en douze (12) Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) pour la coordination et le contrôle du secteur au niveau départemental.</p> <p>En mi 2017, le personnel des DDAEP a été mis en place et les textes, décrets et descriptions des postes et profils permettant leur fonctionnement ont été réalisés.</p> <p>Les ATDA ont été installées en fin 2017 et seront opérationnels en 2018.</p> <p>Le PSDSA met l'accent essentiellement sur l'amélioration de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle pour contribuer au développement économique à travers :</p> <p>La gestion durable des exploitations dirigées aussi bien par les hommes, que par les femmes et les jeunes ;</p> <p>L'assurance de la compétitivité et l'accès des productions et produits agricoles et agroalimentaires y compris ceux produits par les femmes et les groupes vulnérables aux marchés grâce à la promotion des filières agricoles ;</p> <p>Le renforcement de la résilience des populations vulnérables, notamment des exploitations familiales agricoles (végétales, animales et halieutiques).</p> <p>Le PROFI/VO est encore en phase avec cette politique nationale et la logique d'intervention reste encore pertinente.</p> <p>Cependant le dispositif initial prévu de collaboration avec les CARDER a dû s'adapter aux structures départementales (DDAEP) et à terme aux ATDA (2018). Les deux zones d'intervention concernent 5 ATDA. Les filières prioritaires ne correspondent pas toujours avec les filières promues par le programme (cf. point 1.5.4).</p>	B

1.3.2 Efficacité

	Performance
Suite à la coupe budgétaire de 2 millions d'Euros, la réduction de la période de mise en œuvre du programme avec 6 mois ainsi que les plafonnements budgétaires annoncés en fin 2017, les ambitions du Programme ont été revues à la baisse. Cela impacte d'une part le nombre de promoteurs bénéficiaires des MIC/PEA et d'autre part la réduction de la période accompagnement technique des promoteurs.	B

1.3.3 Efficience

	Performance
Les retards remarquables qui ont été constatés au niveau de la passation des marchés publics, ont impacté l'efficience du programme. Les regroupements de marchés combinés aux multiples niveaux d'avis et de contrôle révèlent que les marchés prennent entre 6 à 9 mois entre la publication et leur attribution. Pour ces raisons, la plupart des promoteurs n'ont reçu l'équipement qu'à la fin de l'année 2017. Les infrastructures structurantes portées par les communes ont également connu du retard du fait de la longueur des procédures de passation des marchés publics des études de faisabilité pour les aménagements hydro-agricoles et leur réalisation.	C

1.3.4 Durabilité

	Performance
<p>Les partenaires directs du Programme (Organisations et Fautières Professionnelles Agricoles) ont encore quelques difficultés pour pérenniser leurs structures du fait de leurs faibles capacités à mobiliser des ressources financières propres aussi bien en interne qu'en externe. Dans le même ordre d'idée, l'esprit coopératif et d'entrepreneuriat de ces organisations est encore faible. Le seuil de rentabilité n'est pas encore atteint en ce qui concerne la fourniture de services. Le nombre de membres respectant leurs engagements (frais d'adhésion/cotisation/part sociale) vis-à-vis de leurs structures a connu une amélioration mais reste encore relativement faible. Toutefois les institutions de microfinance montrent de plus en plus d'intérêt à financer les fonds de roulement pour la vente/achat groupé. Par ailleurs il est mis en place à travers les conventions de subsides un mécanisme d'appui financier dégressif ainsi que des mesures de renforcement des capacités de mobilisation des fonds internes et externes.</p> <p>Les investissements structurants agricoles sont financés à travers une contribution du programme au mécanisme national du « Fonds d'Appui au Développement des Communes » (FADeC) affecté à l'Agriculture. L'audit réalisé en 2017 montre une amélioration dans les capacités des communes dans la maîtrise des procédures du Fonds. Même si les procédures sont relativement bien maîtrisées par les communes, il y a encore un besoin en appui/accompagnement et renforcement des capacités des communes sur les</p>	B

aspects de la maîtrise d'ouvrage et de la contractualisation avec les exploitants des infrastructures structurantes. Les coûts de suivi et accompagnement sont pour la plupart couverts par le programme mais des discussions sont en cours à travers le volet institutionnel avec le MAEP et la CONAFIL pour la prise en charge des accompagnements dans les budgets nationaux et/ou communaux.

La relève du financement des projets des entrepreneurs agricoles (producteurs, transformateurs, commerçants et fournisseurs de services) ainsi que de leur accompagnement ont été prévues au niveau du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et des ATDA. Cependant leur mise en place prend du retard et réduit par conséquent la période de transfert graduel d'expériences et outils au personnel des FNDA et des ATDA.

1.4 Conclusions

L'année 2017 a été consacrée à l'appui-accompagnement de tous les promoteurs des MIC (258) et PEA (63) dans la réalisation de leurs comptes d'exploitation, dans l'analyse de leur niveau de professionnalisme et dans l'élaboration des trajets d'accompagnement en entrepreneuriat. Le financement des 7410 bénéficiaires a effectivement démarré en 2017 à travers la mise en place des investissements/équipements et la réalisation des études de faisabilité préalables à l'installation des systèmes d'irrigation. Les résultats en termes d'augmentation des revenus des promoteurs sont attendus pour la campagne prochaine.

L'année 2017 a également été marquée par le démarrage de la mise en œuvre des conventions de subsides signées avec les unions de coopératives de niveau régional et les faitières nationales. Ces conventions portent essentiellement sur la gouvernance et la fourniture de services aux membres. Il s'agit entre autres des services de vente groupée des productions, d'achat groupé d'intrants, des services de conseil technique agricole et de labour. De plus en plus les acteurs des différents maillons des filières, les fournisseurs d'intrants et de conseil agricole s'organisent en « clusters agricoles » et contractualisent les services entre eux selon les principes gagnant-gagnant. Les « clusters agricoles » deviennent de plus en plus performants en termes de volumes des productions mises sur le marché impliquant les exploitations familiales et leurs organisations de base. Cependant vu sur un angle de durabilité, les acteurs des clusters agricoles restent encore très dépendants des appuis externes (technique et financier), avec de faibles capacités à résister à d'éventuels chocs économiques, financiers, climatiques, etc.

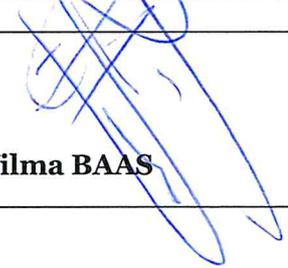
Pour ce qui concerne les faitières de niveau national, les plaidoyers et les négociations se poursuivent avec les différents ministères et autorités notamment pour la fourniture de riz local pour les cantines scolaires, universités garnisons et les prisons. Ceci devrait se matérialiser dans la Loi de finances 2018. L'Interprofession Riz négocie avec l'État la possibilité d'obtenir auprès des importateurs de riz qu'un quota de riz local se retrouve dans leurs chiffres d'affaires. L'exploitation des niches de marchés « bio » et « équitable » s'est poursuivie à travers la certification « BIO UE », « BIO Suisse » et « FLO (production équitable) » des noix d'anacarde d'environ 440 producteurs. Avec la FENAPAB, les producteurs de semences améliorées ont été formés et des pépinières ont été installées. Les formations sur les techniques d'entretiens des plantations ont été réalisées.

Dans le même ordre d'idée, la prospection et l'exploitation des marchés pour les productions maraîchères raisonnée de type « bio » a été réalisée avec les producteurs maraichers et l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). Trente-six (36) maraichers

intéressés et sélectionnés ont été formés sur la production raisonnée de type « BIO » et le guide de certification SPG¹.

Trente-quatre investissements structurants agricoles ont été validés par les comités départementaux d'attribution et de validation (CDAV) mis en place dans le cadre du dispositif FADEC-Agriculture. La subvention est estimée à un montant de 640 millions FCFA dont une première tranche a été versée sur le compte trésor suite à la signature de la convention avec le Ministère de l'Économie et de Finances. Des pré diagnostics des projets d'aménagement hydroagricole ont été réalisés avec l'appui du FEC et les études de faisabilité approfondies pour vingt-six (26) projets sont en cours. Pour les huit (08) projets restants et ne nécessitant pas d'études de faisabilité, un bureau de contrôle a été recruté et les travaux sont en cours de réalisation. Les structures d'ingénierie sociale (SIS) ont appuyé l'identification des futurs exploitants et des modèles de contrats d'exploitation ont été élaborés avec l'implication des différentes parties prenantes. Une convention de subside avec la CONAFIL a permis de réaliser les premières missions de suivi-contrôle des communes dans la mise en œuvre du dispositif du FADEC-Agriculture.

Enfin, les communes ont été également appuyées dans le cadre de l'élaboration des Plans de Développement communaux (PDC). A ce titre, dix-huit (18) PDC au total ont été élaborés avec une forte implication des associations des communes et l'utilisation de l'outil cartographique.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
 ZAKARI ALLOU Yacoubou	 Wilma BAAS

¹ SPG : Système Participatif Garanti

1.5 Évolution du contexte

1.5.1 Contexte général

L'année 2017 a été marquée par le début de mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) dont une série de réformes politiques, socio-économiques et administratives pour le secteur Agricole. PROFI a pu adapter ses activités aux nouvelles orientations qui concernent les mandats et rôles des structures publiques et privées sans que cela ait touché le bien fondé du programme.

1.5.2 Contexte institutionnel

Le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) en conformité avec le PAG a été validé en 2017 ainsi que son budget retenu dans le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN). Quatre cadres programmatiques (Agriculture, Élevage, Pêche et aquaculture et Pilotage et soutien au secteur) ont été également élaborés et permettent la mise en œuvre et le suivi du PSDSA.

Les douze (12) Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) ont été mises en place en début de l'année dont la mission est désormais orientée exclusivement sur le rôle régalien du Ministère au niveau déconcentré. Le retard dans l'installation des DDAEP et leurs nouvelles équipes ont eu comme conséquence la suspension des activités de coordination entre intervenants au niveau des départements et régions et de l'actualisation des plans filières comme initialement prévu. Les représentants du MAEP niveau communal n'existent plus. Cela crée donc un vide en ce qui concerne l'appui conseil destiné aux organisations professionnelles agricoles. Aussi, chaque Unité Fonctionnel Régionale (UFR) du PROFI sur le terrain aura à faire face à deux Préfectures sur le plan administratif et à deux DDAEP sur le plan technique.

Les Sept (7) Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) de promotion des filières prioritaires identifiées pour chaque pôle de développement agricole ont été installées à la fin de l'année 2017. Les ATDA ont entre autres rôles, la facilitation de l'articulation entre acteurs des filières agricoles, la promotion de la contractualisation, la fourniture de services non financiers et de conseil agricole à travers des prestataires privés et organisations professionnelles agricoles. Les ATDA seront donc les partenaires privilégiés pour les équipes du terrain en ce qui concerne le transfert des compétences, de mise en relation entre acteurs et de la contractualisation des services non financiers dont en particulier le conseil agricole. Cependant, il faudrait tenir compte du fait que la zone d'intervention du PROFI/VO se limite à trois (03) pôles (pôle 2, 3 et 4) dans les départements de l'Atacora et la Donga et deux (02) pôles (pôle 5 et 7) pour ce qui concerne le Mono et Couffo. Les filières phares ou locomotives identifiées pour chaque pôle ne correspondent pas toujours avec celles promues par le programme.

La mise en liquidation de certaines entités (agences spécialisées) comme la SONAPRA, l'ONASA, l'ONS, la CAIA devenues non pertinentes au regard de la politique sectorielle est en cours. En attendant la fonctionnalité effective des ATDA, cette transition a créé quelques perturbations dans le système d'approvisionnement en intrants mais aussi la commercialisation des produits agricoles. En effet, plusieurs contrats signés avec les organisations de producteurs de semences et de transformation de riz ont été annulés.

Les unions des coopératives de niveau régional partenaires et bénéficiaires du programme dans le Mono Couffo ont opté pour la scission de leurs organisations en unions départementales des coopératives pour suivre le nouveau découpage administratif. Cette scission, au regard des conditions dans lesquelles elle se réalise, a un effet négatif sur l'efficacité et l'efficacé dans la mise

en œuvre des conventions de subsides signées avec le programme et par conséquent sur la qualité de l'offre de services aux membres.

Sur le plan climatique, la zone d'intervention du programme, à l'instar des autres régions du pays, fait face aux changements climatiques avec leurs effets pervers ainsi que le régime des pluies en décalage par rapport aux calendriers de réalisation des cultures.

1.5.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le programme a été confronté à un plafonnement budgétaire pour l'année 2017. Ainsi le programme a transféré 1 668 229 Euros vers le planning budgétaire de l'année 2018. Les activités qui ont été transférées concernent quelques tranches des conventions de subsides, quelques paiements des prestataires et fournisseurs. L'incertitude quant à la disponibilité financière pour 2017 a affecté la dynamique opérationnelle et la planification budgétaire engendrant de nombreux va et vient vis-à-vis des actions à mener en Q4 2017. Pour 2018, les incertitudes ne sont toujours pas dissipées.

1.5.4 Contexte HARMO

Les filières soutenues par le programme font partie des filières « phares » d'investissement massif pour le gouvernement mais pas toujours dans les mêmes pôles. Cependant en tenant compte aussi des filières de « diversification », une cohérence existe.

Tableau 7: Situation des filières promues par le programme vis-à-vis celles par le ministère.

Zones d'intervention PROFI VO	N° Pôle	Filières « PROFI »	Filières « phares »	Filières « diversification »
Atacora	2	Riz, Maraichage Anacarde	Coton	Maïs, sorgo, soja Elevage bovin Petit élevage (ovin, caprin, volaille)
Donga	3		Coton- Vivrier	Riz , Maïs, Mangue Légumineuses (niébé, arachide) Elevage bovin Petit élevage (ovin, caprin, volaille)
	4		Coton- Anacarde	Riz , Maïs, Mangue Légumineuses (niébé, arachide, soja,) Tubercules (manioc, Igbame) Elevage bovin Petit élevage (ovin, caprin, volaille)
Mono	5	Riz, Maraichage	Fruitière Vivrier	Agrumes, mangue Riz , Maïs, Palmier à huile Légumineuses (niébé, arachide) Petit élevage (ovin, caprin, volaille)
Couffo	7		Pêche Maraichage	Riz , Maïs, Aquaculture Ananas Palmier à huile Tubercules (manioc) Petit élevage (ovin, caprin, volaille)

L'approche « cluster agricole » indiquée comme approche de promotion des filières par le ministère et déjà mise en pratique avec l'appui/accompagnement du programme sur le terrain a été capitalisée dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de promotion des filières par le MAEP initiée par le volet institutionnel.

Le financement des microprojets et projets d'entrepreneuriat agricole facilité par le programme a été capitalisé dans le cadre de l'étude sur la capitalisation des expériences de financement agricole au profit du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) initié par le volet institutionnel du programme.

L'identification des investissements communaux a été réalisée par les Comités Départementaux d'Attribution et de Validation conformément au mécanisme national du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC). Un contrat a été signé avec la Commission Nationale d'Appui aux Finances Locales (CONAFIL) dans le cadre du suivi du transfert de fonds vers les communes et l'appui/accompagnement dans la sélection et la réalisation des Investissements communaux.

Les plans de développement des communes « PDC » de troisième génération ont été réalisés sous le portage des communes et en synergie avec la GIZ, VNG et Plan Bénin dans le Mono Couffo. Dans l'Atacora-Donga, l'Association des communes (ACAD) a coordonné le processus afin de garantir la synergie et la complémentarité des organisations professionnelles agricoles, ONG et Projets programmes (PROFI, AMSANA, GIZ...) dans l'élaboration et le financement des PDC.

Des synergies (Cf. § 2.7.2 pour les détails) ont été développées avec le PAORC dans le cadre de la réalisation des parcours d'acquisition des compétences (PAC) à l'endroit des partenaires du volet opérationnel i.e. les unions des coopératives régionales et faitières nationales.

Ensemble avec Rikolto (ex VECO), un plaidoyer et une foire pour la vente du riz local aux grandes institutions (armée, écoles, universités, hôpitaux) a été organisé. L'action est portée par la Faïtière nationale des Riziculteurs du Bénin (CCRB). Des actions de synergies ont été développées avec plusieurs acteurs dont l'UEMOA, Rikolto et CECI dans le cadre de la mise en place de l'interprofession Riz (IFRIZ).

1.6 Performance de l'objectif spécifique

1.6.1 Progrès des indicateurs

Objectif spécifique : Les exploitations familiales et les entreprises rurales des quatre départements d'intervention (Mono, Couffo Atacora et Donga) opérant dans les filières prioritaires (Anacarde, riz et maraîchage) ont amélioré et sécurisé leur plus-value économique par une intégration formelle dans des chaînes de valeur performantes, respectueuses des normes environnementales et sanitaires du Bénin.

Tableau 8: Matrice de suivi des indicateurs objectif spécifique

Indicateurs	Valeur Baseline 2016 (FCFA)	Valeurs cibles 2017	Valeurs obtenus 2017	Valeurs cibles 2018	Valeurs cibles 2019
Accroissement des Revenus nets moyens des exploitations familiales, venant des ventes de leurs produits anacarde, riz, maraîchage.	MC ² : Riz : 133.063 Maraichage : 203.179	-	-	+5%	+ 8%
	AD ³ : Anacarde 609.911 Riz : 207.043 Maraichage : 398.344	-	-	+5%	+ 8%
Accroissement des revenus nets moyens des Entreprises Rurales	MC ⁴ : 332.295	-	-	+2%	+3%
	AD ⁵ : 258.614			+2%	+3%

² Il s'agit de la moyenne de 412 comptes d'exploitations réalisés pour l'ensemble les deux filières des départements de Mono et Couffo

³ Il s'agit de la moyenne de 392 comptes d'exploitation réalisés pour l'ensemble des trois filières des départements de l'Atacora et de la Donga

⁴ Il s'agit de la moyenne de 14 comptes d'exploitation sur 11 projets de fourniture de services dans les départements de Mono et Couffo

⁵ Il s'agit de la moyenne de 87 comptes d'exploitation sur 34 projets de fourniture de services dans les départements l'Atacora et de la Donga

1.6.2 Analyse des progrès réalisés

<p>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'objectif spécifique.</p>	<p>La mesure de l'indicateur portant sur le niveau de revenus nets moyens des exploitations familiales et des Entreprises Rurales est prévue pour Q2 2018 conformément à la matrice de monitoring, ceci afin de disposer des données au terme des campagnes de commercialisation.</p>
<p>Les outputs aboutiront ils (toujours) au processus de changement envisagé de l'objectif spécifique.</p>	<p>Il est encore entendu que les outputs contribueront à l'outcome. En effet la mise en place des dispositifs d'appui-accompagnement aux exploitations familiales, aux entreprises rurales (cf. point 1.7) et, aux communes (cf point 1.8) ainsi que l'appui direct apporté par les assistants techniques aux unions/faitières régionales et nationales des filières riz, anacarde et maraichage dans l'optique d'améliorer la qualité des services techniques et économiques (accès aux intrants, labour aux membres (cf point 1.9)) auront un effet sur leurs revenus.</p> <p>Cependant les effets du changement climatique ainsi que la disponibilité des engrais spécifiques sur le marché affectent les rendements et les revenus. Il en est de même pour la volatilité des prix des noix d'anacarde sur le marché international.</p>
<p>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</p>	<p>La longueur et la complexité des procédures de passation de marché constituent une des principales difficultés rencontrées pour l'atteinte des résultats.</p> <p>Les processus de départementalisation des OPA en cours dans le Mono Couffo contribuent à les fragiliser. En effet, le manque de transparence / communication des acteurs sur le sujet contribue à développer un climat d'incertitudes très peu favorable à l'adhésion des producteurs.</p>
<p>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</p>	<p>Les différentes réformes en cours au niveau du ministère impliquent au niveau du programme, une réflexion sur un possible repositionnement en matière d'appui-accompagnement aux nouvelles structures publiques/privées émergentes ainsi que sur les filières à appuyer et les zones d'intervention.</p>

1.6.3 Impact potentiel

L'hypothèse d'un impact positif de l'amélioration des revenus des exploitations familiales et ceux des entreprises rurales de la zone d'intervention sur la compétitivité, l'attractivité et l'accès des productions et produits aux marchés reste crédible. L'évolution des orientations nationales en matière de stratégie de développement y est encore favorable. En effet, le gouvernement béninois considère toujours l'agriculture comme un des moteurs du développement économique. La stratégie de développement sectoriel envisagée à cet effet est basée sur la création des pôles de développement agricole axés sur la promotion des filières. L'intervention du PROFI reste donc globalement cohérente avec ces orientations nationales qui devraient favoriser l'atteinte de ses objectifs.

L'approche de mise en œuvre des activités permet de s'assurer de la durabilité des actions menées. Il s'agit d'une approche de plus en plus participative, qui responsabilise plus les acteurs bénéficiaires.

En outre, le ciblage sur les organisations (coopératives, groupements et unions de coopératives) et leur organisation en clusters agricoles permet d'accroître de manière significative la probabilité de réussite en termes de production et de commercialisation sur des marchés compétitifs.

1.7 Performance du résultat 1 et 2

1.7.1 Progrès des indicateurs résultat 1

Résultat 1 : Les exploitations familiales agricoles professionnalisées offrent un produit concurrentiel sur des marchés porteurs

Tableau 9: Matrice de suivi des indicateurs résultat 1

Indicateurs	Valeur Baseline 2015	Valeur 2016	Valeur cible 2017	Valeurs obtenues 2017	Valeurs cibles 2018	Valeurs cibles 2019
Evolution du niveau de professionnalisation des Exploitations Familiales (%) ⁶		AD : 14,9% ⁷	-	-	22%	26%
		MC : 30,4% ⁸	-	-	37%	41%
Evolution des volumes commercialisés à travers des systèmes organisés (vente groupée/ clusters)	AD : Total : 2257,3 t Anacarde : 2978 t Riz : 432 t Maraîchage : Piment : 25,6 t Chou : 107 t Oignon : 20 t	AD : Total : 2257,3 t Anacarde : 1623 t Riz : 332 t Maraîchage : Piment : 33,8 t Chou : 250,5 t Oignon : 18 t	+10%	+ 55% Total : 3493,8 t Anacardes : 2685 t Riz : 459,5 t Maraîchage : Piments : 97,5 t Chou : 165 t Oignon : 86,8 t	+20%	+35%
		MC : Total : 718,9 t Riz : 316 t Maraîchage : Choux 365 t Piment : 37,9 t	+10%	+76% Total : 1269 t Riz : 1077,8 t Mar : 191,2 t -	+20%	+35%

Pour ces deux indicateurs, la fréquence de renseignement est biannuelle.

⁶ L'évolution du niveau de professionnalisation des exploitations familiales a été mesuré à travers l'outil d'évaluation du niveau de professionnalisation (ENP) qui mesure la professionnalisation à travers l'évolution de 20 indicateurs et qui classe après analyse les exploitations en 4 catégories de performance (bonnes, moyenne, faible et très faible). L'indicateur explique le pourcentage des exploitations familiales du niveau de performances « bonnes » et « moyennes ».

⁷ Calculé sur un échantillon de 412 exploitations

⁸ Calculé sur un échantillon de 229 exploitations

1.7.1 Progrès des indicateurs résultat 2

Tableau 10: Matrice de suivi des indicateurs résultat 2 Atacora Donga

Indicateurs	Valeur de la Baseline (2015)	Valeur 2016	Valeur 2017	Cible 2017	Cible finale 2019
Évolution du nombre de clients/contrats des Entreprises Rurales par type de services	Intrants agricoles (maraichage) : 1920 clients	+14% (2 190)	+21% (2320)	+10%	25%
	Labour / débroussaillage : 22 producteurs	+100% (44)	+264% (80)		
	Commercialisation / vente groupée riz : 13 contrats	+77% (23)	+131% (30 dont 5 verbaux)		
	Commercialisation / vente groupée anacarde : 8 contrats	+13% (9)	+13% (9 dont 6 verbaux)		
	Commercialisation / vente groupée maraichage : 4 contrats	+125% (9)	+400% (20 dont 8 verbaux)		
	Transformation anacarde : 64 contrats	+22% (78)	-6% (60 dont 15 verbaux)		
	Transformation semi-industrielle (mini rizerie riz) : 377 clients	+7% (402)	+45% (548)		
Taux de satisfaction des exploitants familiaux (H/F) par rapport aux services fournis par les entreprises rurales et fournisseurs de conseil	Fourniture d'intrants agricoles :	34%	61% (F : 60% ; H : 61%)	+7%	+10%
	Vente groupée :	58%	60% (F : 74% ; H : 53%)		
	Labour motorisé :	50%	64% (F : 60% ; H : 68%)		
	Transformation semi-industrielle :	30%	53% (F : 51% ; H : 60%)		

Tableau 11: Matrice de suivi des indicateurs résultat 2 Mono Couffo

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeurs cibles 2017	Valeurs obtenues 2017	cibles 2018	cibles 2019
Évolution du nombre de clients des Entreprises Rurales par type de services	Total : 1629 Intrants agricoles : 1456 clients Commercialisation / vente groupée : 43 Transformation semi-industrielle : 130	+20%	Total = 2322 (+42%) Intrants agricoles : 2016 clients Commercialisation / vente groupée : 111 Transformation semi-industrielle : 195	+30%	+40%
Taux de satisfaction des exploitants familiaux (H/F) par rapport aux services fournis par les entreprises rurales et fournisseurs de conseil	Taux moyen : 51% Fourniture d'intrants agricoles : 53% Vente groupée : 53% Labour motorisé : 61% Transformation semi industrielle : 36%	+3%	Taux moyen : 78% (+27%) Fourniture d'intrants agricoles : 70% (F : 70% ; H : 69%) Vente groupée : 75% (F : 75% ; H : 74%) Labour motorisé : 79% (F : 76% ; H : 83%) Transformation semi industrielle : 100% (F : 100% ; H : 100%) Transport de produits : 64% (F : 58% ; H : 69%)	+7%	+10%

Pour les deux régions, nous constatons une progression du nombre de clients des entreprises rurales par type de services et également une augmentation en général du nombre de contrats de commercialisation (et volumes).

Il en est de même pour le taux de satisfaction des exploitants familiaux dont les résultats proviennent de l'enquête de satisfaction des exploitants par rapport aux services rendus par les entreprises rurales. Les entreprises rurales ciblées sont celles offrant des services aux promoteurs de microprojets.

1.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁹	A	B	C	D	Commentaires
Élaborer les paquets techniques à destination des exploitants familiaux et réviser les mécanismes/procédures de mise à disposition des micro-projets de production et de commercialisation (MIC) et de Projets d'entrepreneuriat agricole (PEA (+))					Activité réalisé et clôturé en 2016
Appuyer et financer la mise en œuvre des micro-projets de production et de commercialisation et de Projets d'entrepreneuriat agricole (PEA (+)).			X		<p>Les activités de financement des MIC/PEA (+) sont retardées suite à :</p> <p>La sous-estimation de la réalisation des outils (manuel MIC/PEA et PEA+ de financement, description des chaînes de valeurs ; identification des zones de production, élaboration des paquets de financement)</p> <p>Les canaux d'information (radio, affichage) utilisés pour atteindre tous les promoteurs MIC/PEA n'ont pas toujours été appropriés ; les appels à projets ont été repris dans certains cas.</p> <p>Les critères de sélection au niveau de la phase d'étude des dossiers de projets se sont révélés peu sélectifs, laissant ainsi passer la quasi-totalité des dossiers pour la phase de visite de site.</p> <p>Les regroupements des marchés des deux régions et de plusieurs appels à projets ont augmenté les seuils de passation de marché et le mode de passation en des procédures plus longues et complexes.</p> <p>Les fournisseurs ont des difficultés à respecter les délais de livraison des grandes quantités d'équipements.</p> <p>Les équipements ne sont souvent pas livrés au même moment avec pour conséquence que la plupart des promoteurs ne peuvent exploiter la totalité du paquet d'équipement demandé qu'à la dernière livraison.</p> <p>Les promoteurs mettent du temps pour mobiliser leur contrepartie.</p>

⁹ A : Les activités sont en avance

B : Les activités sont dans les délais

C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

				Pour les PEA+, les processus et procédures d'obtention des crédits au niveau des banques est long et complexe et risque de ne pas aboutir dans un bref délai.
Accompagner la mise en œuvre du dispositif de conseil agricole aux exploitations familiales et entreprises rurales de proximité et d'entreprises de transformation et de commercialisation			X	<p>La mise en place du conseil technique et de commercialisation ainsi que la mise en place du CEF/CdG-OP ont connu du retard surtout dans le Mono Couffo suite au processus engagé par les unions régionales de se scinder en unions départementales ;</p> <p>Dans l'Atacora/Donga, suite au problème de représentativité de l'URP, le CEF est en cours d'installation par les Unions régionales sous forme expérimentale.</p> <p>Dans les deux régions, un retard a été observé dans le suivi-accompagnement des promoteurs MIC/PEA par les PSNF à cause d'une part de la sous-estimation du temps nécessaire pour l'élaboration et l'opérationnalisation des outils (compte d'exploitation, évaluation du niveau de professionnalisme et trajet d'accompagnement entrepreneurial avec les promoteurs) et d'autre part au fait que les PSNF ont eu besoin d'un coaching de l'équipe plus intensif que prévu au début.</p> <p>Le recrutement d'un prestataire en charge de la fourniture de services non financiers en faveur des PEA+ (business center) prévu pour avoir lieu en 2016 a finalement eu lieu en mars 2017.</p>
Renforcer les, les coopératives et les unions communales /départementales et régionales dans leurs capacités à rendre des services spécifiques d'approvisionnement et de commercialisation à leurs membres.			X	<p>Les services mis en place par les unions communales/régionales (vente groupée, fourniture d'intrants / semences, labour) ont connu du retard surtout dans le Mono Couffo suite au ralentissement des dynamiques des unions régionales (divisées en unions départementales) et le faible fonctionnement des quelques dispositifs de vente groupée maraichage existants au niveau communal. Ces dispositifs ont été évalués et reconstitués.</p> <p>La vente groupée d'anacarde s'est redressée par rapport à la chute de l'année passée mais n'a pas atteint le niveau de la campagne de 2015 du fait de la volatilité des prix du marché international de la noix.</p>

1.7.3 Analyse des progrès réalisés

Les activités contribuent encore aux résultats qui contribueront à l'atteinte de l'objectif spécifique (outcome). La logique d'intervention et les progrès attendus au niveau des résultats se mesurent à travers plusieurs indicateurs et par l'exécution de plusieurs activités.

1. L'évolution du niveau de professionnalisation des Exploitations Familiales et l'offre de services de proximité à ces exploitations familiales peut s'améliorer suite :
 - a. Aux Financements des Microprojets et Projets de l'entrepreneuriat agricole des promoteurs
 - b. A la fourniture des services de conseil agricole
 - i. Services conseil à l'entrepreneuriat agricole fourni par les PSNF et Trade for Development Center (TDC) aux promoteurs des MIC/PEA
 - ii. Services conseil au développement des affaires fournis par les Business Center (BC) aux promoteurs PEA+ de transformation et de commercialisation
 - iii. Services CEF/CdG-OP fournis par les unions régionales/ départementales filières aux promoteurs MIC/PEA
 - iv. Services CEP fournis par les unions régionales à leurs membres
 - v. Services CTS/CAM fournis par les unions régionales à leurs membres
2. L'évolution des volumes commercialisés à travers des systèmes organisés ; le nombre de clients et contrats signés entre les entreprises et promoteurs ainsi que la satisfaction par rapport aux services rendus sont supposés s'améliorer suite au développement des :
 - a. Services économiques mis en place par les unions régionales/communales des filières
 - i. Services de vente groupée des productions
 - ii. Services fourniture intrants /semences
 - iii. Services de labour/ entretien
 - b. Clusters riz
 - c. Clusters maraichage
 - d. Clusters anacarde.

Les microprojets de production et de commercialisation.

Les changements suivants ont été observés pour ce qui concerne le financement des MIC et les outils en place.

Tableau 12: Situation de mise en œuvre des MIC

	Atacora Donga	Mono Couffo
Nombre de MIC attribués (appel à projet 1 et 2)	126	131
Nombre de MIC avec contrat signé	84	100
Nombre de MIC en œuvre (avec équipement partielle /ou total)	63	41
Nombre de bénéficiaires directs estimé	2.156 dont 449 (44%) femmes	1.252 dont 662 (43%) femmes

Tableau 13: Situation de mise en œuvre des outils de suivi des MIC

	Atacora Donga	Mono Couffo
Compte d'exploitation réalisé	658 pour 126 MIC	447 pour 117 MIC
Évaluation de niveau de professionnalisme	427 pour 126 MIC	228 ENP pour 117 MIC
Trajets d'accompagnement entrepreneurial	87	117

Le faible nombre des microprojets mis en œuvre s'explique par la durée des procédures de passation de marchés (cf point 1.7.3). Cependant l'accompagnement des promoteurs est en cours pour tous les promoteurs des microprojets. Le faible nombre des projets d'anacarde (figure 2) s'explique par un faible nombre des projets proposés par les promoteurs suite à l'appel à projets. La plupart des promoteurs sont actifs dans le maraichage et/ou le riz.

Les analyses des données (comptes d'exploitation et évaluations des capacités techniques et entrepreneuriales) de la campagne agricole 2018 montreront l'avancée en termes de revenus et productivité des exploitations ainsi que l'évolution du professionnalisme des promoteurs.

Figure 1: Nombre de microprojets proposés et attribués et en œuvre

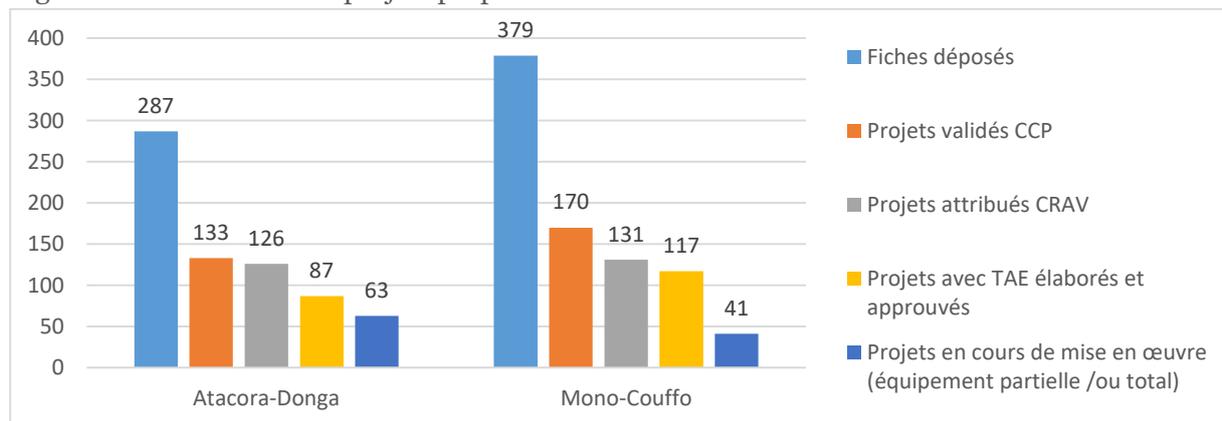


Figure 2: Nombre de microprojets attribués par filière et en œuvre

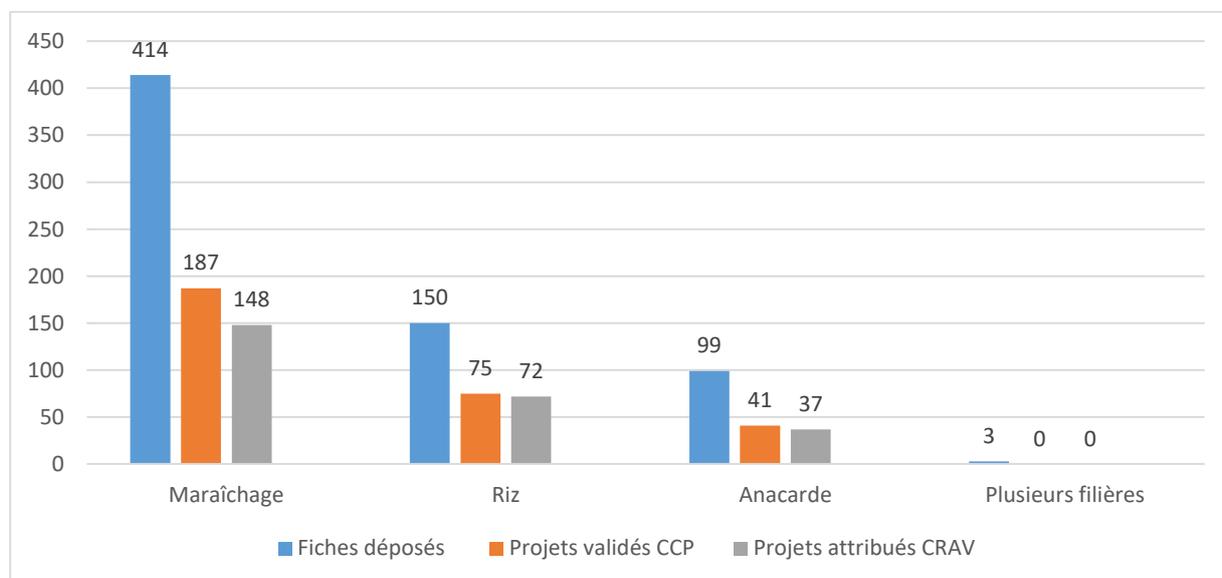


Figure 3: Le nombre des bénéficiaires des microprojets MIC hommes/femmes

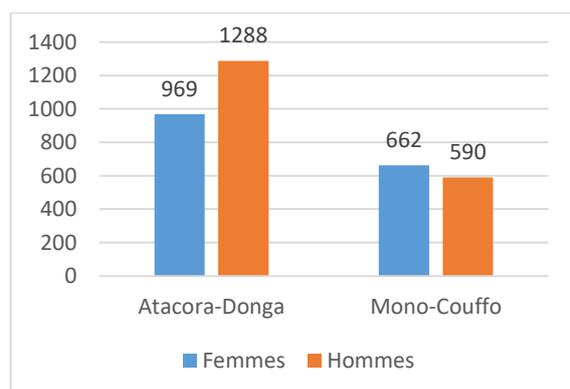
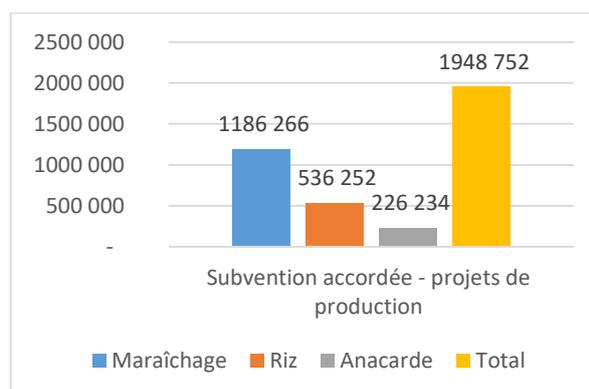


Figure 4: Montant de la subvention de microprojets MIC par filière (*1000)



Les projets d'entrepreneuriat agricoles

Les changements suivants ont été observés pour ce qui concerne le financement des PEA et les outils en place.

Tableau 14: Situation de mise en œuvre des PEA

	Atacora Donga	Mono Couffo
Nombre de PEA attribués (appel à projet 1 et 2)	47	17
Nombre de PEA avec contrat signé	35	12
Nombre de PEA avec équipement partielle /ou total	23	05
Nombre de bénéficiaires directs estimé	502 dont 482 (96%) femmes	1271 dont 579 (46%) femmes

Tableau 15: Répartition des Projets d'entrepreneuriat agricole par type et par filière selon les régions

Type de projet	Mono Couffo		Atacora Donga			Total
	Filière riz	Filière maraîchage	Filière riz	Filière maraîchage	Filière Anacarde	
Prestations de services de labours au profit des producteurs	5	3	2	1	0	11
Approvisionnement et distribution des intrants spécifiques aux coopérants	0	4	0	0	0	4
Production et distribution de compost aux producteurs	0	1	0	0	0	1
Transformation et commercialisation de produits	0	0	30	0	2	32
Total	5	8	32	1	2	48

Tableau 16: Situation de mise en œuvre des outils de suivi des PEA

	Atacora Donga	Mono Couffo
Compte d'exploitation réalisés	98 pour 47 PEA	15 pour 15 PEA
Évaluation de niveau de professionnalisme	114 ENP pour 47 PEA	15 ENP pour 15 PEA
Trajets d'accompagnement entrepreneurial	35	15

Le faible nombre de projets mis en œuvre s'explique par la durée des procédures de passation de marchés (cf point 1.7.3). Cependant l'accompagnement (conseil de gestion) des promoteurs par les PSNF est en cours pour tous les promoteurs des projets d'entrepreneuriat agricole.

Pour ce qui concerne les promoteurs des PEA dans le Mono Couffo, 5 entrepreneurs ont été financés pour la fourniture des intrants spécifiques riz et maraîchage aux exploitations familiales agricoles : 05 magasins d'intrants (avec boutique de vente) ont été construits et équipés (5 moto tricycles) et un fonds de roulement a été mis en place. Pour chaque boutique d'intrants, un comité de gestion composé d'un gérant, d'un secrétaire comptable et d'un agent commercial a été mis en place. Les membres de ce comité de gestion seront formés dans le premier trimestre 2018 et mis en stage pratique auprès d'un importateur distributeur d'intrants préalablement à la mise en exploitation des boutiques.

Le PEA « entreprise FAKO » de production de jus de fruits et légumes de Mono Couffo a reçu un coaching en gestion organisationnelle et financière (business management) de TDC d'Enabel.

Pour ce qui concerne les promoteurs des PEA dans l'Atacora Donga, 30 entrepreneurs (groupements/coopératives de femmes formatrice de riz) ont été financés pour améliorer leurs capacités techniques et matérielles pour l'étuvage du riz et ont déjà réceptionné 58 Bâches de séchage, 61 foyers améliorés, 89 kits d'étuvage, 07 moto tricycles, 05 pesons de portée 150 kg et d'autres petits matériels (pousse-pousse, thermos-soudeuse, peson de 5 kg). Sept (07) aires de

séchage, 07 ateliers de transformation et 08 hangars d'exploitations ont été construits et réceptionnés.



Unité de transformation de riz pour la coopérative



Récolte de riz par la coopérative

Dans la filière anacarde, 02 entrepreneurs (groupements/coopératives de femmes transformatrice de noix de cajou) ont été financés pour améliorer leurs capacités techniques et matérielles pour la transformation des noix de cajou et ont déjà réceptionné 04 bâches de séchage, 09 foyers améliorés, 09 kits d'étuvage, 01 moto tricycles, 02 pesons de portée 150 kg. Deux (02) ateliers de transformation ont été construits et réceptionnés.



Mise en bouteille du jus de pomme de cajou



bouteilles des amandes et jus de pomme de cajou

Quatre (04) entrepreneurs¹⁰ ont été financés pour fournir le service de labour au profit des exploitations agricoles des filières riz et maraîchage et quatre (04) Tracteurs + accessoires en cours d'acquisition ».

¹⁰ Dont 03 du 1^o appel à projet et 01 du second appel à projet

Figure 5 : Nombre de projets d'entrepreneuriat agricole attribués et en œuvre par région

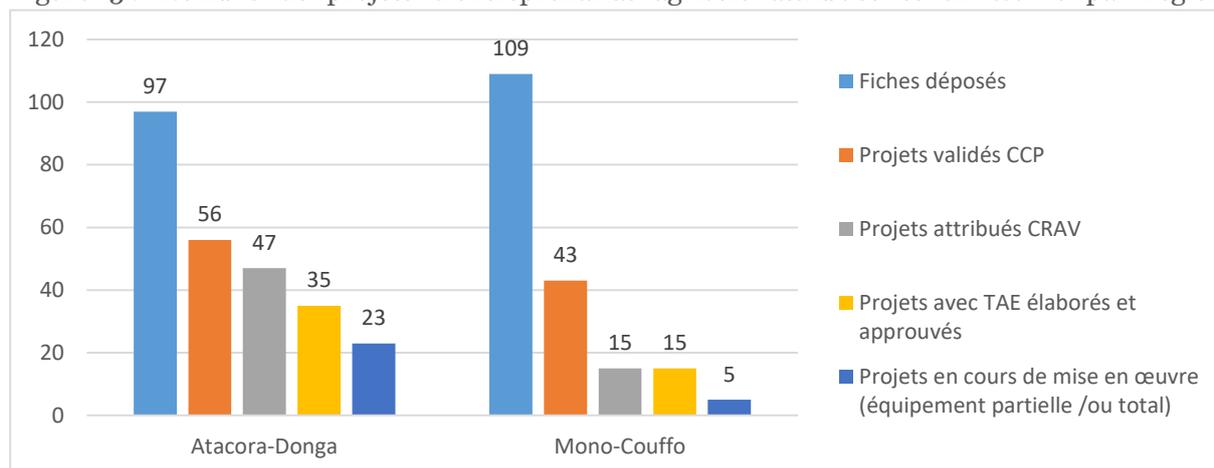


Figure 6 : Nombre de projets d'entrepreneuriat agricole attribués et en œuvre par filières

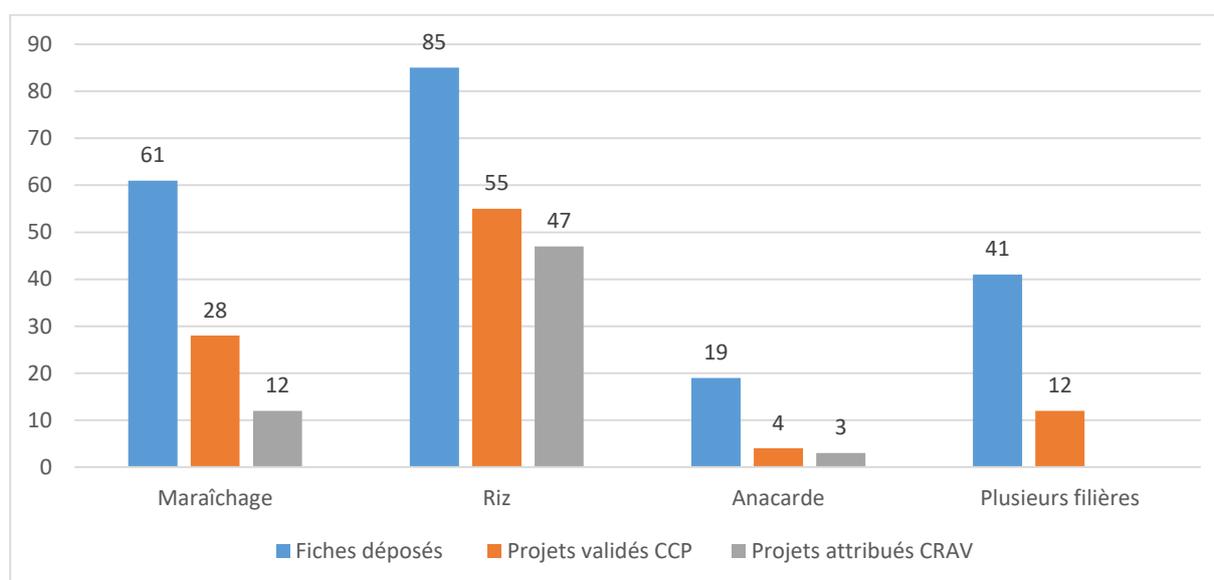
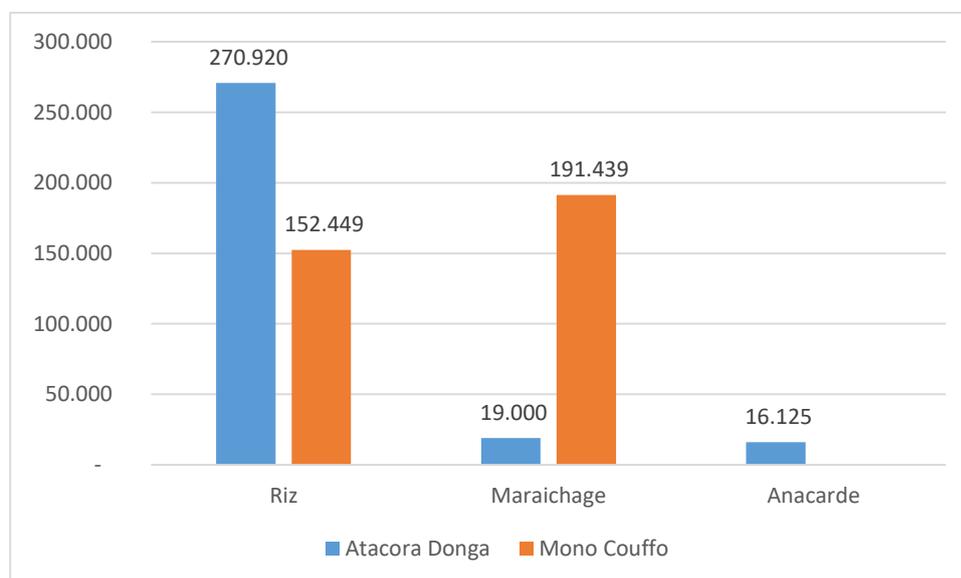


Figure 7 : Subventions accordés aux PEA par filière (euro)



Les analyses des données (comptes d'exploitation et évaluations des capacités techniques et entrepreneuriales) seront réalisées en 2018 et montreront l'avancée en termes de revenus, chiffre d'affaires, clients, nombre et volumes de contrats ainsi que l'évolution du niveau de professionnalisme des promoteurs des PEA.

Les Projets d'Entreprenariat Agricole de forte valeur ajoutée (PEA+)

Les PEA+ sont accompagnés par les business center (BC) dans l'élaboration des plans d'affaires et de mise en relation (IMF, Banques, Producteurs, Commerçants, etc.) et appui/accompagnement dans la mise en œuvre des plans d'affaires.



Production du riz du Esop Lalo

Création d'emploi pour les femmes

Tableau 17: Situation de mise en œuvre des PEA+ dans l'Atacora Donga

Nom	Services	Financement	Résultats obtenus
S2ID	Transformation de riz	Coût Total du projet : 37 944 215 FCFA Subvention : 24 247 750 FCFA Crédit Mobilisé : 9 586 465 FCFA Contrepartie Promoteur : 4110 000 FCFA	Plan d'affaire réalisé et équipement fourni mais en l'absence de gérant, l'unité fonctionne au ralenti en fournissant des prestations de décorticage aux femmes étuveuses (tous les mardis du mois)
OGYA	Transformation de riz	Coût Total du projet : 43 352 455 FCFA Subvention : 24 999 095 FCFA Crédit Mobilisé : 10 000 000 FCFA Contrepartie Promoteur mobilisée : 8 353 360 FCFA	Il s'agit d'un PEA+ financé par FAIA. Le plan d'affaire réalisé et actualisé. L'équipement est fourni l'unité est fonctionnelle. Il a réalisé un chiffre d'affaire de 39 506 250 F CFA. L'unité fonctionne actuellement avec 04 travailleurs dont 1 femme et 200 femmes formatrices pour l'étuvage du riz. Plusieurs contrats réalisés pour un volume de paddy acheté de 117 T auprès de 112 producteurs de riz.
CePEA Sourou Bayayé SARL	Transformation de riz	Coût Total du projet : 63 000 000 FCFA Subvention : 40 000 000 FCFA Crédit Mobilisé : 11 000 000 FCFA Contrepartie Promoteur mobilisée : 12 000 000	Il s'agit d'un PEA+ financé par FAIA. Plan d'affaires réalisé et actualisé. L'unité est fonctionnelle mais a été pénalisée cette année par le remboursement tardif d'une dette de l'ONASA (7 millions F CFA) ayant impacté le fonds de roulement utilisé pour l'achat du paddy auprès des producteurs. Ainsi 81 T ont été achetées au lieu des 250 T programmées pour 2017, le chiffre d'affaire résultant est de 18.776.250 F CFA. L'unité emploie 12 personnes dont 6 femmes et fait travailler 300 femmes étuveuses.
URCooPma	Fourniture d'intrants	Coût Total du projet : 34 579 225 FCFA Subvention PREVUE : 19 600 000 FCFA Crédit A Mobiliser : 778 000 FCFA Contrepartie Promoteur prévue : 7 199 225 FCFA	Pour l'URCooPma, un financement minimum sera réalisé (achat de petits équipements) sous réserve de la libération de la contrepartie. Il n'est pas prévu la construction de nouvelles boutiques, mais d'appuyer l'URCooPma à développer en son sein une « centrale d'achat d'intrants » au service des boutiques d'intrants
ESOP Star	Transformation de riz	Coût Total du projet : 33 775 000 FCFA Subvention : 17 775 000 FCFA Crédit Mobilisé : 10 000 000 FCFA au niveau de CESCA Micro finance (demande en cours) Contrepartie Promoteur mobilisée : 6 000 000 FCFA	Le marché de construction d'atelier de tri est notifié ; travaux en cours de réalisation. L'entreprise a reçu une partie de ses équipements (15 kits d'étuvage, 5 bâches de séchage, un humidimètre à céréale, une balance de portée 300kg, 3 couseuses manuelles). Elle emploie 3 personnes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 28 800 000 FCFA, et à transformer 108 tonnes de riz paddy
URCPA	Transformation d'anacarde	Coût Total du projet : 59 231 200 FCFA Subvention : 44 686 200 FCFA Crédit Mobilisé : 00 FCFA Contrepartie Promoteur : 14 545 000 FCFA	L'analyse de faisabilité montre que dans les conditions actuelles l'unité de transformation n'est pas rentable. Une réflexion est en cours sur comment réorienter le PEA+. Toute fois à l'issue de l'accompagnement du Business Center, l'URCPA a choisi l'option de démarrer la transformation de noix d'acajou à petite échelle.
Ets BANDJABA	Entretien équipement/ services labour	Coût Total du projet : 37 264 720 FCFA Subvention : 20 000 000 FCFA Crédit Mobilisé : 5 400 000 FCFA Contrepartie Promoteur mobilisée : 11 864 720 FCFA	Le marché d'acquisition du tracteur de l'Ets BANDJABA (N'SERMA Issa) est notifié, livraison attendue pour début avril 2018.



Production du riz étuvé CePEA Sourou Bayayé



Etuvage des riz par les femmes à CePEA

En novembre 2016, les producteurs avaient recommandé à l'entreprise OGYA développement de s'asseoir avec eux pour rediscuter des clauses contractuelles de livraison de paddy et trouver des ententes afin de lever les difficultés d'approvisionnement.

Le témoignage suivant du chef service technique de OGYA, membre de la coopérative (Natitingou, 01/02/2018) présente les avancées de ces échanges :

« Au démarrage nous avons des difficultés d'approvisionnement juste parce que il n'y avait pas assez de liquidité. Dans un premier temps pour faire face à ce problème, nous avons fait recours à la CLCAM, mais nous n'avons eu que cinq millions. Pourtant la disponibilité sur le terrain de paddy est là mais cela ne suffisait pas pour s'approvisionner plus régulièrement, nous avons rencontré les producteurs et les transformatrices pour voir comment revitaliser le système pour que l'approvisionnement ne pose plus de problème et que chacun puisse trouver son compte. A ce niveau, il ressort que le producteur se voit comme un simple fournisseur de matière première et les transformatrice se voient comme de simples prestataires. Ils prennent tous leur argent et cela s'arrête là. Si au-delà de ce système, tant bien même qu'il y aura la fourniture de paddy et la prestation, s'il y a un creuset où chacun se sent concerné par la réussite de l'activité, nous pensons que cela devrait avoir plus d'engouement. C'est à cet effet que nous avons porté à leur attention l'idée de mettre en place un creuset où chaque acteur peut jouer sa participation et bénéficiera des avantages. Après concertation, nous avons retenu de mettre en place une coopérative pour le label « Nati riz de montagne ». Comme la coopérative est concernée par plusieurs communes (Natitingou, Tanguieta et Materi) on a décidé de l'appeler Coopérative Départementale de Production et de Mise en Marché de Riz (CDP2MR) « Nati, riz de montagne ». Désormais la coopérative regroupe les producteurs et transformatrices partenaires dans la chaîne de production de riz étuvé...

... Avant la coopérative, nous avons fait un contrat de partenariat avec les femmes transformatrices dont celles de l'URCTR pour venir faire décortiquer leur riz au niveau de l'unité de transformation et vendre le riz étuvé à l'entreprise qu'elles ont acquis sur leur propre fonds. Cet avantage se poursuit et permet à leur niveau d'évacuer en grande quantité le paddy au lieu d'attendre une évacuation progressive sur le terrain...

... Avant la prestation de décorticage se faisait à 20 F le Kg. Avec la coopérative, ce prix sera fixé en concertation avec tous les acteurs. Ce n'est plus à OGYA de fixer le prix. Chacun est concerné par l'activité et en plus de cela, il y aura les dividendes. A par le fait le qu'en prestation elles gagnent, puisque l'exclusivité de tout ce qui sera transformé leur revient. A côté de cela après l'activité puisqu'elles ont désormais un regard dessus, les dividendes qui en seront issus, elles vont aussi en avoir droit. »

Pour le Mono Couffo, il s'agit de 6 PEA+ dont les plans d'affaires ont été également réalisés par le BC. Les plans sont actuellement en cours de validation.

Tableau 18: Situation de mise en œuvre des PEA+ dans le Mono Couffo

Nom	Services	Financement (provisoire)	Résultats obtenus
ESA GROUP	Transformation et commercialisation des produits maraîchers	Subvention : 19 374 600 ; FCFA Crédit : 19 084 500 FCFA Contrepartie : 18 710 000 FCFA	Plan d'affaire élaboré par le Business Center et en cours de validation
ETS ADJEHODA	Production commercialisation compost	Subvention : 19 800 000 ; FCFA Crédit : 19 400 000 FCFA Contrepartie : 24 157 000 FCFA	Plan d'affaire élaboré par le Business Center et en cours de validation
Révolution verte	Production et commercialisation de semences certifiés riz IR 841	Subvention : 23 472 500 ; FCFA Crédit : 23 472 500 FCFA Contrepartie : 28 300 000 FCFA	Plan d'affaire élaboré par le Business Center et en cours de validation
AHDD AGRO	Production commercialisation compost	Subvention : 20 900 000 ; FCFA Crédit : 20 900 000 FCFA Contrepartie : 14 850 000 FCFA	Plan d'affaire élaboré par le Business Center et en cours de validation
CRM	Extension boutique d'intrants maraîchers		Pour cause de scission au sein de l'OP bénéficiaire ce PEA+ risque de ne pas être financé

La participation des promoteurs des 8 PEA+ des deux régions à la foire agri-finance « business to business » (cofinancé et organisé avec Enabel/ SNV, AgriProFocus, ...) leur a permis de tisser des

relations avec les institutions bancaires (Orabank, BOA, ALIDE et Finadev) en vue de la négociation de crédits pour le financement de leur projet. Pour le moment ces négociations n'ont pas encore abouti.

Le conseil à l'exploitation familiale

Pour l'Atacora Donga :

Les échanges avec la FUPRO pour « lever » les problèmes de la représentativité de l'URP/UDP n'ont pas abouti. Ainsi, les unions régionales des filières (URCPR, URCPA, et URCoopMA) ont travaillé sur les modalités d'expérimenter le dispositif CEF en leur sein. Les décisions suivantes ont été prises :

- Choix de 04 communes d'intervention à titre expérimental (Natitingou, Tanguiéta, Djougou, Kouandé).
- Choix du groupe cible (450 exploitations agricoles).
- Option de service conseil avec obligation des bénéficiaires d'en assurer le coût du conseil (salaire et déplacement du conseiller) mais avec une garantie de PROFI (« satisfait ou remboursé »).
- Définition du dispositif opérationnel (06 conseillers et 45 producteurs relais).
- Les conseillers dispensent leurs conseils pour toutes les filières
- Élaboration et mise en œuvre d'une feuille de route pour l'opérationnalisation du dispositif en 2018.

Pour le Mono Couffo :

Le service est porté et mis en œuvre par l'URP/UDP avec les résultats suivants.

- Élaboration d'une typologie des exploitations (6 types identifiés) afin de mieux adapter les CEF à ces typologies (résultat du diagnostic)
- La mise en place du dispositif opérationnel composé d'un Chargé de Programme, de 03 conseillers (dont 01 femme), et de 30 Agriculteurs de Référence dont 02 femmes
- Formation des conseillers et agriculteurs de références en CEF
- Identification et formation de 98 exploitations (dont 18 femmes) et 90 plans de campagnes en cours de réalisation (27 plans de campagne finalisés et en cours de mise en œuvre) et mise en place des outils de gestion (8 ont quitté le processus)
- Formation des 198 nouveaux adhérents (dont 52 femmes) formés par les agriculteurs de référence
- Formation en CdG OP pour 21 coopératives villageoises

Les services CEF montrent une adoption et utilisation lentes mais progressive des outils de gestion (en moyenne 39% des exploitants formés en font une utilisation effective).

Tableau 19: Niveau d'utilisation des outils CEF dans le Mono Couffo

	Nb	%
Journal de Caisse	40	41%
Cahier d'utilisation de la Main d'œuvre et des Intrants	56	57%
Fiche de Stock	29	30%
Plan de Campagne Agricole	27	28%
Moyenne	38	39%

Les plans de campagne permettent aux producteurs une meilleure visibilité et planning des besoins en ressources et intrants pour leur exploitation. Ces outils sont aussi importants pour leur participation aux clusters agricoles et unions régionales dans le cadre des estimations des besoins en intrants par exemple.

Les champs écoles paysans.

Le dispositif des champs écoles paysans est porté par les unions régionales des filières dans les deux régions.

Le CEP au niveau d'Atacora Donga

Tableau 20: Nombre de CEP et thématiques mise en place par filière dans l'Atacora Donga

Filières	Nombre de CEP	Thèmes	Animateurs (A) Producteurs relais (PR)	Participants		Total
				H	F	
Anacarde	37	<ul style="list-style-type: none"> • Greffage (nouvelles plantations) • Association soja • Greffage sur arbres à faible production • Eclairci/élagage 	10 A 28 PR	494	63	557
Riz	16	<ul style="list-style-type: none"> • Effet fumure organo-minérale avec semis en ligne sur rendement • Effet fumure organo-minérale avec repiquage sur rendement • Effet engrais foliaire avec semis en ligne sur rendement • Effet engrais foliaire avec repiquage sur rendement 	5 A 16 PR	140	114	254
Maraichage	23	<ul style="list-style-type: none"> • Compost (Effet fumure organique et engrais foliaire sur le rendement de la tomate, chou, piment gombo et oignon) • Essai variétale (Comparaison rendement variétés de tomate et de piment) • Systèmes d'irrigation (Comparaison effet système d'irrigation par aspersion et système d'irrigation gravitaire sur production de pomme de terre) • Traitement cultures (Efficacité traitement du chou avec produits phytosanitaires sur les ravageurs) 	6 A 23 PR	204	136	340
Total	76	12	21 A ; 67 PR	838	313	1151

Encadré 1 : Quelques résultats des CEP dans l'Atacora Donga

Le rendement obtenu avec la fumure organique est d'environ 19t/ha contre 12t/ha avec la fumure minérale pour le piment.

Pour le riz, le rendement moyen obtenu est de 4,8 t/ha contre une moyenne 2.2t/ha sur les parcelles témoin. Le rendement moyen le plus élevé a été obtenu avec la technique du repiquage en ligne du riz (5.8t/ha) ;

Les producteurs prennent de plus en plus conscience d'une meilleure gestion durable des terres avec la fumure organique ou en combinaison avec les engrais chimiques.

Un effet d'entraînement est observé avec l'adoption des techniques culturelles développées par les participants aux CEP avec un taux d'application pour le riz de 67% et de 62% pour le maraichage mais aussi des producteurs en dehors du dispositif.



Discussion autour d'un champs école paysan



Supervision des sites de champs écoles paysans

Témoignage de Mme Cécile BASSAO, productrice de riz à Founga par rapport à sa participation aux Champs Ecoles Paysans (CEP)

« Il y a deux ans, je n'avais pas ma propre exploitation et je travaillais avec mon mari Mr. Sindjaloum GBANZA.

Après avoir participé aux activités des Champs Ecoles Paysans (CEP), j'ai décidé d'avoir ma propre exploitation en adoptant la technique du repiquage du riz avec la fumure organique pour augmenter le rendement du riz. Je dispose désormais d'un revenu propre et je contribue aux dépenses du ménage (scolarisation des enfants, alimentation, soins de santé)

Mon mari est aujourd'hui très fier de moi. Il a pris conscience du rôle économique joué par la femme et pense qu'il est important de l'associer dans la gestion des revenus du ménage, comme il le fait avec moi maintenant. »

Le CEP au niveau de Mono Couffo

Tableau 21: Nombre de CEP et thématiques mise en place par filière

Filière	Nombre de CEP	Thèmes	Animateurs (A) Producteurs relais (PR)	Participants		Total
				H	F	
Riz	6	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison système riziculture traditionnelle contre système de riziculture intensive (SRI) 	02 A 06 PR	33	55	88
Maraichage	15	<ul style="list-style-type: none"> • Production Piment rond sous couvert végétal avec le Mucuna • Lutte contre le flétrissement bactérien de la tomate • Engrais organiques vs Engrais chimique dans la production de piment et tomate • Utilisation des insecticides biologiques vs insecticides chimiques sur le chou • Culture du piment rond sous ombrage de Moringa en contre saison 	03 A 14 PR	86	31	117
Total	21	7	20 PR	119	86	205

Encadré 2 : Quelques résultats des CEP dans le Mono Couffo

L'analyse des résultats disponibles au niveau des 05 CEP riz montre qu'en termes de rendement le système de riziculture intensive (SRI) donne un rendement moyen de 5 781 Kg/Ha avec un pic de 6 250 Kg/ha. Le système traditionnel donne un rendement 3 688 Kg/Ha. L'analyse du point de vue économique montre aussi que la marge brute dégagée dans le système SRI est en moyenne de 393 619 FCFA/Ha alors que celui dégagé dans le système traditionnel s'élève à 236 757. Cet écart peut s'expliquer si l'on considère que dans le SRI les quantités de semences et engrais utilisées sont beaucoup moindres. Le niveau d'adoption de la technique SRI par les apprenants sera mesuré la campagne prochaine, mais d'ores et déjà, des engagements ont été pris par les acteurs présents lors de la restitution pour l'application de la technique. Des champs de démonstration seront mis en place la campagne prochaine pour toucher plus de producteurs.

Dans la filière maraîchage, pour ce qui concerne la production de piment rond sous ombrage de Moringa, le rendement à l'hectare du témoin s'élève à 2,156 t/Ha là où le rendement de la parcelle ombragée est de 5,921 t/ha soit plus du double. En termes de marge brute le piment rond sous Moringa donne 574 218 FCFA/ha contre 321 875 FCFA/Ha pour la parcelle témoin.

Concernant le test de résistance de la variété de tomate « PADMA » au flétrissement bactérien, l'analyse des résultats montre que le rendement moyen pour la parcelle témoin (variété locale de tomate) est de 234 kg à l'hectare, contre 12 188 Kg/Ha pour la variété PADMA. En effet bien qu'attaquée, la variété PADMA a beaucoup mieux résisté que la variété locale (251 plans récoltés sur 256 repiqués, contre 08 plants récoltés sur 256 repiqués pour la variété locale). Au regard de ces résultats, et à la demande des producteurs, le CRM a pris contact avec le centre Songhaï pour l'approvisionnement de sa boutique d'intrants avec des semences de la variété PADMA.

Le conseil technique spécialisé et de commercialisation et marketing

La plupart des conseils techniques agricoles passent par les champs écoles paysans. Pour ce qui concerne le conseil à la commercialisation, des formations sur le marketing et la mise en marché des produits agricoles ont été organisées au profit des conseillers, animateurs et élus dans les deux zones d'interventions. La formation a porté sur la filière maraîchage, trente-six personnes marché (H : 29 / F : 07) dans le Mono Couffo et trente-deux (H : 27 / F : 05) dans l'Atacoa Donga ont été touchées. Une dernière formation a été organisée au profit des promoteurs PEA et de leurs agents, quarante-quatre personnes y ont pris part (H : 28 / F : 16).

Services de Vente groupée :

Les services de vente groupée sont mis en place et portés par les unions régionales des filières dans les deux régions.

Anacarde conventionnel :

Pour la campagne 2016-2017, les volumes commercialisés à travers les dispositifs de pré-collecte et de vente groupée ont connu une augmentation (respectivement 180 T en 2016 contre 240,77 T en 2017 et, 1623 T en 2016 contre 2685,26 T en 2017) permettant à l'URCPA de mobiliser un chiffre d'affaire de l'ordre de 1 987 092 400 F CFA sur la base d'un prix moyen de 740F/Kg tout au long de la campagne. Les relations avec la CLCAM se sont renforcées. Ainsi, pour cette campagne, le crédit de pré-collecte est passé de 40,5 millions à 89,5 millions pour 47 CVPA regroupant 527 producteurs dont 56 femmes.

On observe déjà pour la campagne de commercialisation des noix d'anacarde 2017-2018 une progression des montants de crédits alloués pour la pré-collecte (107 000 000 C CFA) et l'entretien

(39 632 300 F CFA pour 230 producteurs dont 10 femmes). On note aussi la création d'un nouveau produit financier pour les femmes transformatrices des noix de cajou.

Anacarde BIO

La certification BIO UE, BIO SUISSE et commerce équitable (FLO) porte respectivement sur 383 producteurs BIO UE, 56 producteurs BIO SUISSE et 511 producteurs FLO sur les superficies respectives de 1141ha, 175,959 ha et 1508 ha pour une production totale de 1366.01 tonnes.

Vente groupée Riz dans l'Atacora Donga :

Extension du dispositif de vente groupée de paddy aux UCCPR de Ouaké, Péhunco et Boukombé portant le nombre de Commune à 10 et ayant permis de commercialiser 459,5 tonnes de paddy provenant de 677 producteurs dont 373 femmes.

Vente groupée Maraichage dans l'Atacora Donga

03 communes pilotes (Ouaké, Péhunco et Djougou) réalisent le dispositif de la vente groupée des produits maraichers (chou, piment, oignon) pour la 3ème année consécutive.

Tableau 22: Evolution chiffre d'affaires pour la vente groupée des produits maraichers

Fonds de roulement (FR)	Année 2015			Année 2016			Année 2017		
	UCCooPMa			UCCooPMa			UCCooPMa		
	Péhunco oignon	Djougou chou	Ouaké piments	Péhunco oignon	Djougou chou	Ouaké piments	Péhunco oignon	Djougou chou	Ouaké piments
Enabel	1 800 000	1 030 000	1 030 000	1 800 000	1 030 000	1 030 000	1 800 000	1 030 000	1 030 000
Contrepartie	400 000	500 000	705 000	400 000	500 000	735 000	581 200	500 000	1 510 000
Fonds Total	2 200 000	1 530 000	1 735 000	2 200 000	1 740 100	2 153 210	2 381 200	1 740 100	2 928 210
Chiffre d'affaire	20 000 000	15 680 000	24 128 235	17 820 000	25 495 166	26 222 346	95 480 000	12 720 015	67 837 000
Marge réalisée	- 20 650	210 100	418 210	181 200	-	775 000	575 000	-	920 000
Total marges	607 000			956 000			1 495 000		
Evolution FR	2 200 000	1 530 000	1 735 000	2 381 200	1 740 100	2 928 210	2 956 200	1 740 100	3 848 210

De nouvelles communes se sont lancées dans la vente groupée de produits maraichers. Bassila (Tomate), Tanguiéta (oignon) et Copargo (piment).

Bien que les ventes groupées se soient améliorées, l'URCooPMa avec l'appui de Trade for Development Center (TDC) est en train de revoir ce dispositif pour un meilleur positionnement des produits sur le marché. Il s'agira entre autres de recruter un agent commercial, de revoir les règles de commercialisation des produits des membres. Les objectifs sont de favoriser les ventes groupées, de prévoir des mesures pour les membres qui ne coopèrent pas et, réguler (par une meilleure planification) l'offre des produits par rapport à la demande afin de ne pas inonder le marché.

Tableau 23: Volumes commercialisés en vente groupées par les coopératives maraichers d'Atacora Donga

N°	Communes	Nombre de producteurs			Spéculations	Volume du produit (Tonnes) désagrégé par genre	Montants (FCFA)	Nombre de commerçants	Nombre de Contrats	
		H	F	Total					Formel	Informel
1	Ouaké	18	5	23	Piment rond	H : 83,5	67 837 000	9	4	5
						F : 14				
						T= 97,5				
2	Djougou	56	12	68	Chou	H : 148	12 720 015	2	1	1
						F : 17				
						T= 165				
3	Péhunco	27	127	154	Oignon	H : 64,2	95 480 000	9	7	2
						F : 22,6				
						T= 86,8				
Total									12	8

Vente groupée Maraichage dans le Mono Couffo

Les ventes se sont déroulées dans 4 Communes à savoir Athiémé Lokossa Dogbo et Bopa. A Bopa, il s'agit d'un nouveau dispositif sur la pastèque.

Tableau 24: Volumes commercialisés en vente groupées par les coopératives maraichers de Mono Couffo

N°	Communes	Nombre de producteurs			Spéculations	Volume du produit (Tonnes) désagrégé par genre	Montants (FCFA)	Nombre de commerçants	Nombre de Contrats	
		H	F	Total					Formel	Informel
1	Dogbo	21	6	27	Piment rond	H : 4,88 F : 2 T= 6,88	7 474 000	04	0	22
2	Athiémé	28	0	28	Chou	H : 91,88 F : 0 T= 91,88	20 352 653	07	0	48
3	Lokossa	05	0	05	Chou	H : 50,42 F : 0 T= 50,42	7 342 700	07	0	32
4	Bopa	55	8	63	Pastèque	H : 28,585 F : 13,5 T : 42,085	5 160 615	2	0	21
Total		109	14	123		191,26	40 329 968	20	0	123

Une diminution des produits commercialisés a été observée des ventes groupées de certaines communes par rapport à l'année passée suite aux conflits et arrêt de participation de certains membres. La commune de Klouékamné a, pour ces raisons, arrêté la vente groupée. Des évaluations, et renouvellements dans les comités de gestion ont été réalisés pour les autres communes.

Les ventes groupées permettent en général un meilleur positionnement par rapport aux négociations des prix avec les commerçants. Pour les commerçants il permet d'avoir accès aux volumes plus intéressants à un prix réduit d'achat et en transport. Ils constituent aussi un début dans l'organisation en clusters.

Service fourniture d'intrants spécifiques :

Pour ce qui concerne les engrais spécifiques « Riz » dans l'Atacora Donga, l'URCPR a pu fournir 70,7 tonnes d'engrais aux membres, ce qui a permis de livrer à 365 producteurs dont 127 femmes.

Dans le Mono Couffo le CRR a fourni à ses membres semenciers des semences de base et de l'engrais (02 tonnes de NPK et 01 tonne d'urée) dans le cadre du développement du Cluster Manonkpon (cf. chapitre sur les clusters).

Dans l'Atacora Donga, l'URCooPMA a facilité l'accès aux intrants spécifiques maraichage via les six (06) dépôts mis en place. Malgré quelques problèmes de gestion (vente à crédit) les volumes et chiffres d'affaires progressent d'année en année.

Tableau 25 : Évolution données de commercialisation dans les boutiques d'intrants maraichers

	2015	2016	2017
* Semence améliorée(en gramme)	721	861,2	1157,82
* Matériel agricole (unité)	0	0	90
* Engrais(T)	25,665	22,675	15,222
* Produits phytosanitaire(L)	622	983,5	1.092
Nombre clients	1.920	2.190	2.320
Chiffre d'affaires	14.017.800	17.361.910	19.164.900
Marge brute	1.385.760	1.842.414	2.834.228

Dans le Mono Couffo la fourniture d'intrants spécifiques maraichage est en cours par la construction, l'installation et l'équipement des boutiques d'intrants à travers 05 projets d'entreprenariat agricole.

Services semences :

Dans l'Atacora Donga la production biologique locale des semences maraichères avec l'utilisation de la fumure organique et des solutions aqueuses pour le traitement phyto sanitaire (hyptis, tabac, neem, urine de vache ail, piment et savon) donne de bons résultats avec des taux de germination allant au-delà de 95%.

Les semences produites sont désormais utilisées par les semenciers pour la production maraichère et sont disponibles dans les boutiques d'intrants de l'URCooPMA. Cette pratique réduit un tant soit peu la dépendance des producteurs vis-à-vis des semences importées dont l'accès et la qualité ne sont pas toujours garantis.

On note une spécialisation progressive des semenciers pour les quatre (04) spéculations ci-après : piment, tomate, oignon et gombo.

Encadré 3 : Quelques résultats de production des semences maraichères dans l'Atacora Donga

Pour la campagne agricole 2016-2017, le bilan réalisé en avril 2017 ressort que 46.87 Kg (tomate (2,63Kg), piment (8,71 Kg), oignon (6,03 Kg) et gombo (29,5 Kg)) de semences ont été produites par 12 semenciers (dont 02 femmes) au cours de la saison hivernale (mai à octobre). Suite à la prolifération des ravageurs en période hivernale, il a été retenu de se focaliser principalement sur la production de semences maraichères de contre saison (octobre à avril) à partir de cette campagne 2017-2018.

Au cours de l'hivernage 2017, 29,26kg de semences (tomate (0,96 Kg), piment (4,5 Kg), oignon (11,5 Kg) et gombo (12,3 Kg) ont été produites par 04 producteurs. La plupart d'entre eux ont préféré installer leurs parcelles en contre saison à cause des difficultés rencontrées en saison hivernale.

De 2015 à 2017, 76,13 Kg de semences ont été produites dont 30,56 Kg (40%) ont été destinés à l'utilisation propre par les producteurs semenciers, 13,89 Kg (18%) ont été vendus à travers les boutiques d'intrants, 25,70 Kg (34%) ont été vendus hors boutiques d'intrants et 5,84 Kg (8%) sont actuellement en stock au niveau des producteurs semenciers.

Dans le Mono Couffo, le dispositif de fourniture de semences maraichères est en début de mise en place et est porté par le CRM. Il s'agit de la production de semences de tomate, piment, pastèque et grande morelle. Avec l'appui de l'INRAB 12 semenciers ont été formés en techniques de production de production de semences maraichères. Le processus d'acquisition de semences de base est en cours.

Service labour et entretien

Les services labour pour la filière Riz et entretien pour l'anacarde sont mis en place dans l'Atacora Donga par l'URCPR et l'URCPA. Le service Entretien permet aux producteurs de débroussailler leurs plantations en période de soudure et de différer le paiement au moment de la vente des noix à leur coopérative. Pour cette campagne, un total de 80 producteurs a bénéficié de ce service dont 68 au travers un financement de la CLCAM (21 000 000 FCFA). Ce nouveau produit financier obtenu auprès de la CLCAM résulte du remboursement à 100% depuis plusieurs années des crédits de pré collecte par les membres de l'URCPA.

Le labour des champs des producteurs de riz a été fait par l'entreprise CEPI. En 2017, il a labouré 125 ha pour 80 producteurs ayant signé un contrat de fourniture de paddy. Cela double les superficies labourées (62 ha) au cours de la campagne passée.

Ce progrès résulte également d'une meilleure préparation de la campagne agricole par l'agrégateur CEPI-Développement.

Dans le Mono Couffo 8 Unions communales de producteurs ont été financés pour la fourniture des services labour. Le processus d'acquisition des équipements est en cours (07 rotavators réceptionnés). Les tracteurs et charrues sont déjà commandés. Le recrutement des tractoristes est également en cours (27 dossiers présélectionnés). La sélection finale sera organisée dans le premier semestre 2018. Les 08 tractoristes seront formés et mis en stage après leur formation. Ceci permettra d'assurer plus de professionnalisme et de résultats dans la gestion de ces projets.

Clusters

Préconisée par le MAEP, l'approche cluster constitue de plus en plus la pierre angulaire des actions du programme dans le cadre de la promotion des filières. Le développement des clusters agricoles favorise la structuration de la filière à travers la formalisation des liens d'affaires entre acteurs selon le principe « gagnant-gagnant », l'instauration d'un climat de confiance, l'accès aux marchés et l'amélioration des revenus des acteurs.

Dans l'Atacora Donga 4 clusters (3 Riz et 1 Anacarde) sont en développement.

Les clusters « Riz » CePEA SOUROU BAYAYE SARL, UCCPR Djougou et ESOP STAR se sont développés, contribuant à l'accroissement du volume de riz paddy transformé soit en riz étuvé ou riz blanc. Les problèmes de mévente de riz paddy par les producteurs en 2016 se sont allégés grâce aux clusters constituant pour eux un marché d'écoulement de leurs produits.

Sourou Bayayé a tout récemment signé un contrat pour la vente de 840 T de riz étuvé représentant un achat de matière première de près de 1.300 T de paddy. L'entreprise a aussi renforcé ses liens d'affaires avec d'autres unités de transformation dont OGYA (Natitingou) et Alternative (Tanguiéta).

Les crédits de campagne octroyés pour le riz en 2016 ont été remboursés à 100%. Pour la campagne 2017-2018, les IMF CLCAM (5 500 000 F CFA), AGRI FINANCE (3 650 000 F CFA), PeBCO (3 200 000 F CFA) ont renouvelé leurs crédits.

Les schémas des clusters (Annexe 3.6) donnent une idée de différentes relations qui lient les acteurs de la filière dans les départements de l'Atacora et de la Donga.

On note l'émergence d'un cluster entre l'établissement « Thérèse Shalom et Fille (TSF) » comme agrégateur et les 504 femmes de 15 groupements de transformatrices faisant partie des agrégés (annexe 3.6).

Pour appuyer ce cluster les 504 femmes ont été formées aux techniques de transformation de pommes en jus (Kouandé, Copargo, Djougou, Ouaké, Bassila et Natitingou) et six (06) kits de transformation (cuiseur, thermomètre, presse, balance, foyer amélioré) ont été livrés aux transformatrices. En 2017, 4042 litres de jus de pommes d'anacarde ont été produits et vendus.

Il est envisagé pour 2018, la mise aux normes de l'établissement TSF pour le marché de l'UEMOA afin de faciliter le réseautage et la commercialisation groupée du jus de pomme produit par les femmes transformatrices de la région.

Dans le Mono Couffo, 3 Clusters sont en cours de mise en œuvre.

Le Cluster « Riz » à Lalo avec comme agrégateur ESOP-Lalo regroupe au total 255 (dont 109 femmes) producteurs de riz agrégés qui cultivent le riz sur 142 ha avec une production de paddy estimé à 350 tonnes (annexe 3.6).

Le nouveau cluster à Manonkpon avec agrégateur l'unité de transformation de riz du CRR-MC et 53 producteurs agrégés (dont 27 femmes) d'une superficie emblavée de 22 ha pour une production d'environ 55 tonnes.

Le CRR a également reçu un coaching de TDC sur les capacités techniques et financières du CRR. Les résultats montrent des capacités assez faibles et ce qui nécessite un suivi et un coaching rapprochés.

Pour chaque cluster, un dispositif de production de semences a été mis en place. Il s'agit de 13 ha pour Lalo et 10 ha pour Manonkpon pour la fourniture des semences certifiées aux membres. Ils sont appuyés et suivis par la Direction de la Production Végétale (DPV). Pour le cluster de Manonkpon, un pool de 06 semenciers sur les 09 formés a été retenu et un contrat de fourniture de semence (10 ha) a été passé avec ceux-ci. Ce pool de semenciers a bénéficié d'un crédit de 400 kg de semences de base, de 02 T de NPK et 01 T d'urée. Un état des lieux a été réalisé sur les mécanismes de fourniture d'intrants rizicoles dans le Mono-Couffo et les résultats restitués aux acteurs.

Des liens d'affaires sont également tissés avec les fournisseurs de services (intrants, emballages, crédit etc.)

Pour chaque Cluster un comité de gestion a été mis en place pour assurer la coordination des activités du cluster.

Des activités préparatoires à la mise en place de clusters maraîchage dans le Mono Couffo sont en cours. A ce titre, l'identification et l'évaluation des potentialités des agrégateurs et des agrégés de même que l'analyse du marché pour les produits finis ont été réalisées. Un appel à projet ciblé a été lancé « cluster ».

Le dispositif cluster est en cours de capitalisation avec l'appui du PAORC pour les deux régions. Leurs processus de mise en place, les résultats et leçons apprises seront partagés avec les ATDA.

Un dispositif de calcul des valeurs ajoutées et de son partage entre les différentes familles d'acteurs pour chaque Cluster est en cours.

Difficultés qui se sont présentées

Les changements organisationnels et institutionnels qui ont affecté l'Union Régionale des Producteurs de l'Atacora-Donga (URP-AD) et les Unions régionales des filières dans le Mono Couffo ont ralenti la mise en œuvre des services CEF (AD) et les services économiques (MC).

Le processus de passation des marchés publics est long et ne permet pas de s'adapter au calendrier agricole vu les retards observés dans la livraison des matériels et équipements au profit des promoteurs.

La suppression des Secteurs Communaux pour le Développement Agricole (SCDA) suite à la liquidation des CARDER n'a pas permis d'avoir des interlocuteurs institutionnels sur le terrain. Les techniciens spécialisés qui autrefois apportaient des appuis spécifiques (formalisation et contrôle des OPA, conseils en production/commercialisation, en aménagement, ...) aux promoteurs bénéficiaires des MIC, ne sont plus en place pour assurer ce rôle.

Les capacités des PSNF et des Business Center à produire des résultats de qualité se sont beaucoup améliorées.

L'annulation des contrats de fourniture de semences et de riz paddy aux structures Étatiques liquidées (ONASA/SONAPRA) ont mis les producteurs et les transformateurs en difficulté financière pour préparer les campagnes suivantes et honorer leurs engagements vis-à-vis des IMF et reconstituer leurs fonds de roulement.

Le non-respect des contrats entre certaines coopératives villageoises et leur faitière dans les dispositifs de vente groupée fragilise ces dernières. Un certain nombre de coopératives (toute filière confondue) continue de raisonner et de fonctionner sous forme associative. Les avantages liés au statut coopératif ne sont pas encore suffisamment perçus. Le contenu de l'Acte Uniforme de l'OHADA n'est pas encore suffisamment approprié surtout par les membres à la base.

Témoignage de la Présidente de la coopérative villageoise maraichage de Oussa Maro, bénéficiaire d'un MIC :

« Au départ, nous n'avions pas de notion sur la gestion financière, sur l'importance de la communication et de la transparence quand on doit faire un retrait sur notre carnet CLCAM. Nous ne savions pas non plus ce quel coût de production nous avions. On utilisait l'argent sans nous rendre savoir ce qu'on gagnait. Celui qui nous entretient beaucoup (le CLEF de GEL Nord) nous a fait découvrir tout cela. On a besoin de lui, car les paroles ne remplissent jamais l'oreille, on apprend toujours...

On est prête à contribuer, mais à hauteur de nos moyens. Chaque fois que l'animateur vient, il reste avec nous au moins 02 heures de temps, si cela coûte 10.000 F CFA par mois, nous pouvons payer toutes ensemble 2.000 F CFA (soit +/- 100 F par membre). Et si on a l'eau avec notre MIC, nous allons plus produire et on pourrait contribuer plus...

Avec ce que nous produisons, cela améliore l'alimentation à la maison. Trouver 25F CFA au village, c'est parfois un problème pour permettre à l'enfant d'avoir la bouillie à la cantine scolaire. Aujourd'hui, c'est facile de trouver les 25 F. Et à la fin de l'année, on peut encore avoir une somme de 50.000 F CFA dans nos mains. Cela fait maintenant depuis que nous pratiquons le maraichage que nous ne sommes plus nécessiteuses... »

Résultats inattendus :

L'expérience de vente groupée et de pré-collecte d'anacarde a servi de cas d'école pour les autres régions productrices d'anacarde membres de la FENAPAB. De nouvelles IMF (SIAN'SON, PeBCO BETHESDA, CCIF) ont manifesté leur intérêt au dispositif de la vente groupée de l'anacarde et ont mis en place des financements au profit des promoteurs avec des procédures simplifiées.

Les communes s'intéressent de plus en plus aux résultats des ventes groupées et clusters en percevant de plus en plus les opportunités économiques pour leur commune. Au niveau de

l'anacarde, les échanges entre la mairie de Bassila, l'UCCPA et les commerçants ont abouti à un accord permettant de contrôler l'entrée des acheteurs dans la Commune. Cette initiative est à l'actif de la Commune. Cela améliore la mobilisation des ressources tant pour la commune que pour les producteurs¹¹. L'URCPA envisage étendre ce dispositif à d'autres Communes.

1.8 Performance du résultat 3

1.8.1 Progrès des indicateurs

Résultat 3 : Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières.

Les indicateurs renseignés portent sur les Investissements Communaux (IC) financés par FAIA dont certains ouvrages ont été réceptionnés en 2017 expliquant la variation des dénominateurs (valeur) de certains indicateurs par rapport à la valeur de référence. Les IC PROFI sont encore en cours d'attribution et de réalisation.

Tableau 26 : Matrice de suivi des indicateurs du résultat 3 de l'Atacora Donga

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i> (2015)	Valeur 2016	Valeur 2017	Cible 2017	Cible finale 2019
Proportion d'ouvrages utilisés (FAIA)	Boutiques de vente d'intrants et produits agricoles : 0% (0/1)	100% (1/1)	83% (5/6)	90%	100%
	Magasins de stockage : 82% (23/28)	86% (24/28)	86% (30/35)		
	Hangars de marchés : 100% (6/6)	100% (6/6)	100% (6/6)		
	Aires de séchage : 0% (0/1)	100% (1/1)	100% (4/4)		
	AHA (0/1)	100% (1/1)	100% (1/1)	100%	100%
Nombre d'utilisateurs des IC _ FAIA (H/F)	T: 355	T : 1418 (300%) H : 902 F : 516	T= 3584 (910%) H : 2109 F : 1475	+10%	T : 1702 H : 1082 F : 619
Proportion de contrats des IC _FAIA respectés (entretien, redevance, taxes)	0% (0/28)	(32%) 9/28	35% (18/52)	75%	100%

¹¹ L'UCCPA reçoit 6% des ressources prélevées par la commune.

Tableau 27: Matrice de suivi des indicateurs du résultat 3 du Mono Couffo

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i> (2016)	Cibles 2017	Valeurs 2017	Cibles 2018	Cibles 2019
Proportion d'ouvrages utilisés (FAIA)	Taux moyen 89%	95%	Taux moyen : 65%	100%	100%
	Boutiques de vente d'intrants : 75% (6/8)		50 %		
	Magasins de stockage : 50% (2/4)		50%		
	Hangars de marchés : 100% (10/10)		82%		
	AHA : 45% (5/11)		80%		
Boutiques de vente de produits agricoles :100% (14/14)	50%				
Nombre d'utilisateurs des IC_FAIA (H/F)	T : 637 H : 205 F: 432	+8%	T : 636 H: 175 F: 461	+15%	+20%
Proportion de contrats des IC_FAIA respectés (entretien, redevance, taxes)	63%	75%	59%	90%	100%

En 2017, les deux régions ont dans le cadre des activités d'appui conseil des Services d'ingénierie Sociale (SIS), réalisé des états de lieux et feuilles de route pour les IC_FAIA faiblement exploités.

Comparé aux taux d'utilisation de 2016, on constate que celui des AHA s'est beaucoup amélioré dans le Mono Couffo. Pour les deux régions on note une régression du taux d'utilisation des boutiques et magasins. Ceci est dû au fait que certains postulants proposent d'y commercialiser des produits autres (ciment, alcool local...) que ceux pour lesquels ces infrastructures sont destinées. Face au refus des communes, ces infrastructures restent pour le moment, inexploitées.

1.8.2 État d'avancement des principales activités

Résultat 3 : Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières.

État d'avancement des <u>principales</u> activités ¹²	État d'avancement :				Commentaire
	A	B	C	D	
Améliorer la concertation pour la définition, la mise en œuvre et le suivi des stratégies de développement agricole au niveau communal		X			
Réaliser des études techniques et socio-économiques préparatoires à la				X	La durée de passation de marché a été fortement sous-estimée. Les premières validations des études de faisabilité sont attendues qu'en début 2018. Des retards seront observés dans la réalisation des

¹² A : Les activités sont en avance

B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

mise en place des investissements communaux				travaux d'aménagement et, probablement du fait de la saison de pluie si ces travaux ne s'achèvent pas avant son commencement.
Accompagner la mise en place des investissements communaux et intercommunaux dans les filières prioritaires			X	L'accompagnement des communes dans le montage des dossiers IC, l'élaboration des DAO et le contrôle de la réalisation des travaux a pris plus de temps que prévu en raison de mutations d'agents intervenues au niveau des administrations communales et des services déconcentrés du MAEP. Le retard observé risque d'impacter négativement le suivi accompagnement des communes pour une exploitation adéquate des investissements communaux.
Réalisation des audits d'investissements			X	Il n'y a pas eu d'audit en 2017 mais les plans de suivi de mise en œuvre des recommandations des audits IC FAIA 2015 ont été élaborés par toutes les Communes. Une mission de suivi de la CONAFIL a permis d'apprécier le niveau de mise en œuvre des plans de suivi. Le taux moyen de mise en œuvre est supérieur à 75 %.

1.8.3 Analyse des progrès réalisés

Résultat 3 : Des infrastructures communales sont réalisées et mises en valeur au terme d'un processus concerté entre les acteurs des filières.

La logique d'intervention de la contribution des IC à l'objectif spécifique en termes de revenus sécurisés des acteurs des chaînes de valeurs des filières n'a pas changé. Également les activités réalisées et en cours de réalisation contribuent à l'atteinte de résultat 3 (la réalisation et mise en valeur des investissements communaux). En effet, les IC sont de plus en plus sélectionnés selon leur plus-value économique pour la commune et selon les priorités des acteurs des chaînes de valeur ajoutées et, leur facilitent les conditions de production, de stockage, d'évacuation et de commercialisation de leurs produits. Les IC participent également au développement des clusters agricoles. Dans le cas des pistes, ils permettent l'évacuation des produits agricoles, les magasins de stockage participent aux dispositifs de vente groupée, les hangars à la commercialisation. Nous pouvons citer par exemple le cas de Nakidahohoué (Djakotomey) dans le Mono-Couffo ayant abrité les cultures de semences de riz pour les agrégés du cluster de Lalo. Toutefois les Communes devraient développer des stratégies pour une meilleure collecte des redevances qui garantiront d'une part la gestion durable de l'investissement et d'autre part les possibilités de réinvestir dans le secteur agricole.

Élaboration des Plans de Développement Communaux (PDC)

Dans l'Atacora Donga comme dans le Mono Couffo, les communes ont été appuyées dans le cadre de l'évaluation des PDC 2 et l'élaboration de leurs PDC de troisième génération (PDC 3). Les Communes avec un PDC 3 validé peuvent ainsi bénéficier des dotations FADEC 2017 pour financer les projets inscrits dans leurs plans.

Dans l'Atacora Donga, l'appui a concerné l'évaluation des PDC 2 et l'élaboration des PDC 3 au profit de la totalité des 13 communes des deux départements. Le processus a été porté par l'Association

des Communes de l'Atacora-Donga (ACAD) à travers l'approche du « faire nous-mêmes » garantissant le renforcement des capacités des acteurs locaux dans l'élaboration des documents de planification locale (PDC 3 et PAI). Les thématiques changements climatiques, sécurité alimentaire et genre ont été prises en compte. Ces thématiques ont été mises en exergue par une planification spatiale prenant en compte l'élaboration des cartes thématiques et prospectives. À travers les appuis reçus (convention de subside), l'ACAD a pu se positionner comme acteur stratégique pour fédérer les différentes parties-prenantes au processus d'élaboration des PDC (Partenaires Techniques et Financiers, agents communaux, comités communaux de pilotage, préfectures, directions départementales, etc.) Les 13 PDC ont été adoptés par les conseils communaux et approuvés par les préfectures dans les délais fixés par le gouvernement.

Témoignages de différents cadres et personnalité politique ayant suivi et accompagné le processus d'élaboration des PDC3 dans l'Atacora Donga

« Les PDC 2^o génération avaient été élaborés par des consultants externes, peu familiers avec le contexte, le temps d'un court contrat. Si vous les parcourez, c'est joliment écrit mais loin d'être en phase avec la réalité. L'approche d'élaboration des PDCIII fut bien plus participative. Elle a impliqué les personnes ressources au niveau local à toutes les étapes, du début jusqu'à l'approbation des documents. Les résultats desdits documents reflètent les réalités locales avec l'agriculture comme secteur prioritaire de développement de nos treize communes » Coordonnateur du comité technique de l'ACAD (25/08/2017)

« La nouvelle méthodologie d'élaboration a impliqué une multitude d'acteurs (les C/SDLP, des chefs village jusqu'aux préfectures), conduisant aujourd'hui à l'émergence de documents en cohérence à la fois avec les réalités du terrain et les politiques nationales. » Représentant DDPD au sein du comité d'analyse technique des PDCIII (25/08/2017)

« Nous sommes très reconnaissants de la méthodologie qui a été adoptée pour l'élaboration des PDCIII. Le personnel communal a été placé au centre des activités, appuyé par les spécialistes (en planification, promotion des filières, changements climatiques, sécurité alimentaire) de l'ACAD. Les Communes sont fières de pouvoir maintenant présenter des documents qu'elles ont réalisés elles-mêmes et dont elles reconnaissent la légitimité du contenu. » Maire de Matéri (21/09/2017)

« Au départ, nous étions inquiets à l'idée de réaliser nous-même les PDCIII et n'étions pas sûrs d'y parvenir. En fin de compte le défi a pu être relevé grâce au support technique de l'ACAD. Le conseil communal s'est renforcé par la même occasion. Le nouveau document traduit nos réelles ambitions et ne contient plus de « copier-coller » d'autres communes comme on l'a remarqué dans les versions précédentes (PDCII). » Maire de Djougou (21/09/2017)

Pour le Mono Couffo, 06 communes des 12 que comptent les deux départements, ont reçu un appui pour l'évaluation de leurs anciens PDC et l'élaboration des PDC 3 (Athiémé, Bopa, Aplahoué, Klouékanmè, Lalo et Toviklin). L'accompagnement a consisté en des appuis méthodologies ainsi que le financement conjoint avec d'autres partenaires techniques et financiers. Une attention particulière a été portée sur l'implication et l'appropriation du PDC 3 par les agents des communes et les acteurs des filières agricoles dont spécifiquement les femmes.

Conduit conformément aux modalités prévues dans le guide national d'élaboration des PDC, le processus a bénéficié de l'assurance qualité de la Direction Départementale du Plan et de Développement (DDPD). Cinq (5) des 6 PDC ont été validés par les préfectures. Le sixième (Bopa) est encore en cours de validation.

Les aménagements hydro-agricoles

Au total 22 sites d'aménagement hydro-agricoles (AHA) ont été attribués courant 2017 par les Comités Départementaux d'Attribution et de Validation (CDAV) dans les 4 départements (12 dans le Mono-Couffo dans les communes d'Athiémé, Lokossa, Houéyogbé, Bopa, Comé, Grand Popo, Djakotomey, Lalo et Klouékanmè (représentant 160 ha) et 10 sites AHA dans l'Atacora Donga dans

les communes de Natitingou, Toucountouna, Cobly, Tanguiéta, Kérou, Kouandé, Djougou, Copargo et Bassila (représentant 81 ha).

Les étapes ci-après ont été franchies dans le cadre des études préparatoires à leur réalisation :

- Visite d'identification des sites et collecte des données préliminaires sur les 22 sites
- Atelier de formation des partenaires (PSNF, SIS, Commune, DDAEP, Organisations des producteurs de maraîchage et de riz) par l'expertise perlée GIRE (financé par le Fonds d'Études et de Consultance (FEC)) sur les outils de collecte de données technico-économiques des AHA avec pour finalité la collecte des données pour constitution d'une base de données ;
- Visite conjointe, AT/AHA, DGR et Expert GIRE sur les sites IC dans le cadre de l'appui aux études AHA et l'amélioration du contenu technique des Cahiers Spécifiques de Charge (CSC).
- Mission de capitalisation des données sur l'exhaure solaire pour les aménagements hydro-agricoles dans les deux régions qui a permis de redimensionner quelques projets AHA.
- Étude géophysique d'implantation des IC ;
- Étude de faisabilité technique des IC ;
- Réalisation de l'avant-projet sommaire (APS) et d'avant-projet détaillé (APD) (en cours)
- Lancement DAO (en cours)
- Recrutement d'un bureau de contrôle (en cours)

Dans les départements du Mono et du Couffo, le niveau de réalisation des études de faisabilité AHA se résume comme suit :

- 01 DAO validé et lancé dans la commune de Djakotomey pour une superficie de 10 Ha.
- Quatre (04) DAO en cours de validation, dans les communes de Bopa, Houeyogbe et Lokossa.
- Deux (02) projets pour lesquels les Avant-Projet Détaillé (APD) et DAO sont en cours de validation dans les communes de Lalo et Klouekanmé.
- Trois (03) projets dont les rapports d'Avant-projet sommaire (APS) ne sont pas encore validés dans les communes de Comé, Grand Popo et Athiémé.
- Deux projets AHA validés en retard pour les communes de d'Aplahoué et de Toviklin pour lesquels, les études de faisabilité vont démarrer début 2018.

Dans l'Atacora Donga, pour les 10 sites AHA, les APS et APD ont été validés. Le lancement de DAO par 03 Communes (Cobly, Bassila et Natitingou) a été réalisé. La prise en compte des observations permettra de valider les DAO des autres Communes (Copargo, Djougou, Kérou, Kouandé, Toucountouna, Tanguiéta).

Pour les deux régions le processus de recrutement des entreprises par les Communes pour la réalisation des travaux d'AHA des IC sera finalisé le premier trimestre de 2018.

En tenant compte de la saison de pluie, qui peut ralentir les travaux d'exécution, 09 AHA risquent de ne pas être exploitables en décembre 2018.

Les constructions de hangars et magasins

Cinq magasins (1 à Péhunco, 2 à Ouaké et 2 à Matéri) ont été approuvés par le CDAV dans l'Atacora Donga. Trois (03) DAO (Péhunco (01), Matéri (01 en 2 lots), Ouaké (01 en 2 lots)) ont été lancés pour le recrutement des entreprises. Les communes sont en attente de l'approbation des DAO par les préfectures et par Enabel pour l'attribution des marchés. Un (01) bureau de contrôle a été recruté.

Dans le Mono Couffo, 2 hangars sont en cours de réalisation. Il s'agit de celui de Lokossa (au stade de finition) et de celui de Comé. Ils portent sur la filière maraîchage et vont offrir aux acteurs de la filière 48 places de ventes de produits maraîchers. Les outils nécessaires à une exploitation rationnelle et durable de ces investissements y compris les modèles de contrat de location ont été déjà élaborés par le prestataire SIS. Dans l'attente de la fin des travaux, les communes ont enclenché la phase identification des exploitants.

Les pistes et dalots

Dans l'Atacora Donga, il s'agit d'une piste de 4,02 km dans la commune de Boukombé. Le bureau d'étude a été recruté et réalisé l'étude. L'avant-projet sommaire, l'avant-projet détaillé ainsi que le DAO ont été et validés. Le DAO a été lancé en fin 2017 pour le recrutement de l'entreprise chargée de la réalisation des travaux prévu le premier trimestre 2018.

Pour le Mono Couffo, il s'agit de trois (03) pistes de dessertes rurales à Dogbo (6 km), Lalo (4,05 km) et Klouékanmè (5,5 km). Pour l'ouvrage de Dogbo, il rentre dans le cadre de la facilitation de l'accès aux marchés des producteurs du Cluster Riz CORPIADE. Les pistes de Klouékanmè et Lalo rentrent dans le cadre du désenclavement des zones de production rizicoles et maraîchères en lien avec le développement du cluster riz de Lalo et du cluster maraîchage en cours de démarrage. Pour les trois projets de réalisation de piste, les DAO sont validés et en attente de lancement. La réalisation des pistes est attendue au deuxième trimestre 2018.

Production de compost

Dans le Mono Couffo, un projet de fabrication de compost à partir de la jacinthe d'eau a été proposé par la commune de Grand Popo. Le projet a fait l'objet d'une étude de faisabilité dont les conclusions ne sont pas favorables. Le projet sera annulé.

Tableau 28: Nombre de projets approuvés par les CDAV par type de projet.

Type d'infrastructure	Unités	Anacarde	Maraîchage	Riz	Riz et Maraîchage	Toutes filières	Total général
AHA	241 ha		12	4	6		22
Hangar	2 (48 places)		2				2
Magasin	5	1		4			5
Piste rurale	19,57 km			1	2	1	4
Production d'intrants organique	1 unité		1				1
Total général		1	15	9	8	1	34

Tableau 29: Subventions (FCFA) approuvées par les CDAV par type de projet.

Type d'infrastructure	Anacarde	Maraîchage	Riz	Riz et Maraîchage	Toutes filières	Total général
AHA		419.997.051	162.219.069	199.976.447		782.192.567
Hangar		28.564.755				28.564.755
Magasin	30.517.697		63.349.865			93.867.562
Piste					27.119.771	27.119.771
Piste rurale			59.850.000	98.735.750		158.585.750
Production d'intrants organique		21.271.200				21.271.200
Total général	30.517.697	469.833.006	285.418.934	289.712.197	27.119.771	1.111.601.605

Services d'ingénierie Sociale

Deux bureaux d'ingénierie sociale (SIS) ont été recrutés (un bureau pour chaque région). Les SIS jouent le rôle d'interface entre les communes et les exploitants des investissements communaux en accompagnant les OPA et les Communes dès la phase d'instruction des dossiers de projets jusqu'à l'exploitation des ouvrages réalisés. Ils préparent, avec toutes les parties impliquées, le mode de gestion des ouvrages et facilitent la contractualisation. Ils conseillent ensuite les signataires pendant la phase exploitation. Cet accompagnement est apprécié et permet de mieux clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur (avant la réalisation) en vue de garantir l'utilisation durable des ouvrages.

Dans les deux régions les SIS ont procédé à l'état des lieux de l'exploitation et de la gestion des IC FAIA. Les outils de gestion des IC ont été actualisés, les contrats d'exploitation ont été mis à jour et signés.

Dans l'Atacora Donga, chacun des 52 IC FAIA sur un total de 53 possède un plan d'affaires. Dans le Mono Couffo 31 projets IC FAIA ont fait l'objet d'élaboration de plan d'affaires/action en vue de leur exploitation effective.

Au niveau des IC PROFI, des modèles de contrats d'exploitation ont été établis avant même leur réalisation. La signature est attendue après finalisation des infrastructures.

Dans l'Atacora Donga, les SIS ont permis de constater que 3.584 bénéficiaires dont 1.475 femmes utilisent les ouvrages réalisés. Dans le Mono Couffo les bénéficiaires des IC sont estimés à 636 dont 461 femmes

Témoignage : Robert SOUROKOU, SG de la Mairie de Péhunco

« Nous allons beaucoup plus solliciter l'accompagnement des SIS dans l'intermédiation pour les ouvrages que nous comptons réaliser dans le cadre des Investissements Communaux 2017. Les échanges avec les potentiels délégataires auront lieu avant la réalisation de ces ouvrages. Nous devons d'abord nous entendre sur les modalités de gestion avant la réalisation des infrastructures. Vous savez, une fois que les infrastructures sont réalisées, l'intermédiation avec les populations est difficile. Ces dernières se disent que l'ouvrage est déjà construit, la Mairie ne peut plus le déplacer et par conséquent est obligée d'accepter leurs conditions. Il est donc souhaitable que les négociations des contrats de gestion des IC précèdent la réalisation proprement dite de l'ouvrage. Ce sont là quelques mesures que nous prenons pour rendre efficace l'accompagnement en ingénierie sociale au niveau de notre Commune. »

Les difficultés rencontrées

La suppression des Secteurs Communaux pour le Développement Agricole (SCDA) suite à la liquidation des CARDER a eu des effets négatifs sur la qualité des dossiers techniques des IC soumis par les communes. En effet, les techniciens des SCDA veillaient à l'assurance qualité desdits projets avant leur soumission au CDAV.

La complexité des ouvrages AHA et pistes nécessite des aptitudes que les Communes et les OPA ont des difficultés à développer. En effet, le processus de sélection des Cabinets, la phase proprement dite des études, le dépôt des rapports et leur validation dans le cadre des études de faisabilité constituent des étapes qui n'étaient pas prises en compte dans la phase initiale de réalisation des IC. Ce qui explique le retard dans le démarrage des travaux des IC PROFI car il y a eu nécessité pour les communes de s'adapter par un processus d'apprentissage avec l'appui du programme.

Les résultats inattendus

L'approche d'élaboration des PDC3 porté par l'Association des Communes de l'Atacora Donga (ACAD) a mis les acteurs communaux et la valorisation des ressources communales au cœur du processus. Les résultats techniques et financiers auxquels elle a abouti ont été reconnus novateurs

et l'ACAD a été invitée à la partager son expérience à un atelier sous régional (organisé par Enabel Niger) tenu du 14 au 17 novembre 2017 à Niamey.

Désormais, certaines Communes prennent l'habitude de commanditer des études de faisabilité préalable à la réalisation des infrastructures agricoles. C'est le cas par exemple de la commune de Djougou qui est en train de réaliser une étude géophysique pour un projet validé du FADEC affecté agriculture 2017.

Les communes utilisent de plus en plus les services des SIS. C'est par exemple le cas de la commune de Toucountouna qui a fait appel au SIS pour définir le mode de gestion d'une unité de transformation des produits agricoles qu'elle a réalisé en dehors des IC financés par Enabel.



Aménagement Hydro agricole « IC » pour la production de semences

1.9 Performance du résultat 4

1.9.1 Progrès des indicateurs

Résultat 4 « La gouvernance économique des filières prend en compte l'intérêt des exploitations agricoles, des femmes et la défense de l'environnement.

Tableau 30: Matrice de suivi des indicateurs du résultat 3 d'Atacora Donga

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i> (2015)	Valeur 2016	Valeur 2017	Cible 2017	Cible finale 2019
Taux de satisfaction (H/F) des membres des coopératives par rapport aux services rendus par leurs organisations (coopératives, union des coopératives)	AD (53%)	AD : 69%	70%	80%	90%
	URCPA : 63%,	URCPA : 86%	61% (F : 66% ; H : 58%)		
	URCPR : 52%,	URCPR : 61%	70% (F : 78% ; H : 66%)		
	URCOOPMA : 45%	URCOOPMA : 65%	78% (F : 74% ; H : 81%)		
Taux de prise en charge des dépenses sur fonds propres des OPA	AD (11,7%)			21%	25%
	URCPA : 19%	URCPA : 68%	11%		
	URCPR : 3%	URCPR : 18%	08%		
	URCOOPMA : 13%	URCOOPMA : 17%	15%		
	FENAPAB : 17%	FENAPAB : 58%	18%		
Proportion des femmes responsabilisées dans les instances de décision des coopératives (CA, BE) de niveau communal,	AD : CA 17% ; BE 3%	AD : CA 34% ; BE 6%			
	URCPA : CA : 22%, BE ; 0%	URCPA : CA : 9%; BE : 0%	CA : 11%; BE : 0%	CA : 11%; BE : 17%	CA : 22%; BE : 33%
	UCCPA : CA : 13%, BE ; 0%	UCCPA : CA : 10%; BE : 3%	CA : 15%; BE : 0%	CA : 19%; BE : 17%	CA : 38%; BE : 33%
	URCPR : CA : 18%, BE ; 0%	URCPR : CA : 9%; BE : 0%	CA : 18%; BE : 0%	CA : 40%; BE : 20%	CA : 50%; BE : 50%
	UCCPR : CA : 15%, BE ; 5%	UCCPR : CA : 18%; BE : 12%	CA : 16%; BE : 10%		
	URCOOPMA : CA : 14%, BE ; 0%	URCOOPMA : CA : 11%; BE : 0%	CA : 29%, BE ; 40%		
UCCOOPMA : CA : 12%, BE ; 15%	UCCOOPMA : CA : 24%; BE : 28%	CA : 35%; BE : 36%			
FENAPAB : CA : 27%, BE : 0%	FENAPAB : CA : 27%; BE : 0%	CA : 27%; BE : 0%	CA : 27%; BE : 33%	CA : 27%; BE : 33%	
Proportion d'OPA excellentes (Unions communales et régionales, faitières)	UR/AD : 0%	UR/AD : 25%	UR /AD : 0%	UR/AD : 50%	UR/AD : 75%
	URCPA : bonne	URCPA : excellente	bonne		
	URCPR : bonne	URCPR : bonne	bonne		
	URCooPMa : bonne	URCooPMa : bonne	bonne		
	FENAPAB : bonne	FENAPAB : bonne	bonne		

Tableau 31: Matrice de suivi des indicateurs résultat 4 Mono Couffo

Indicateurs	Valeur baseline (2016)	Valeurs cibles 2017	Valeurs obtenues 2017	Valeurs cibles 2018	Valeurs cibles 2019
Taux de satisfaction (H/F) des membres des coopératives par rapport aux services rendus par leurs organisations (coopératives, union des coopératives)	MC : 23%	70%	MC : 74,7%	75%	80%
	CRR : 25%		CRR : 78% F : 79% ; H : 77%		
	CRM : 21%		CRM : 68% F : 64% ; H : 71%		
Taux de prise en charge des dépenses sur fonds propres des OPA	MC 26% CRR : 38% CRM : 15% URP-MC : ND	21%	MC : 9,86 • CRR-MC : 6,59 % • CRM-MC : 4,00% • URP-MC : 19%	23%	25%
Proportion des femmes responsabilisées dans les instances de décision des coopératives (CA, BE) de niveau communal, régional	MC : CA 31% BE 24%	MC : CA : 30% BE : 30%	MC : CA 26% ; BE : 25%	MC : CA : 50% BE : 30%	MC : CA : 50% BE : 50%
	CCR-B CA:44%, BE ; 40%		CCR-B : CA : 33% BE : 42%		
	CRR : CA :33% BE : 33%		CRR : CA : 31% BE : 33%		
	CRM : CA:15%; BE : 0%		CRM: CA : 15% BE : 0%		
	ND		URP : CA :20% BE : 17%		
	ND		UCCR : CA 29% BE 18%		
	ND		UCCM : CA : 26% BE : 15%		
Proportion d'OPA excellentes (Unions communales et régionales, faitières, tables filières)	UR _ MC : 0% CRR : Bonne CRM : Bonne CCRB : Bonne 04 UCCR : ND 06 UCCM : ND	20%	UR _ MC : 0% CRR : ND CRM : ND CCRB : ND 04 UCCR : faibles 06 UCCM : faibles	60%	80%

Pour les deux régions, une augmentation de la satisfaction des services par les membres des unions régionales a été notée.

L'autofinancement des unions régionales a connu une amélioration pour ce qui concerne les unions régionales dans l'Atacora Donga et une régression dans le Mono Couffo due à des difficultés de mobilisation de ressources internes et à quelques dysfonctionnements et situations de crises au plan institutionnel (scission des unions régionales, départs de plusieurs agents, ...).

Quant à la participation des femmes aux organes « Conseil d'administration (CA) et Bureau exécutif (BE) » il est observé en général une augmentation dans l'Atacora Donga et une régression dans le Mono Couffo traduisant les efforts restants à faire pour une plus grande représentation de leur part dans les instances décisionnelles des Unions régionales.

Les auto-évaluations des performances des unions régionales sont restées plus au moins stables dans l'Atacora Donga (l'appréciation de l'URCPA a diminué d'excellente vers « bonne »). La situation est la même dans le Mono Couffo où les deux faitières régionales restent des structures avec de bonne structure de coordination même si une régression a été observée en termes de score. Les autoévaluations organisées pour les unions de niveau communal dans le Mono Couffo ont montré qu'il s'agit de structure à faible structure de coordination avec d'énormes besoin en terme d'accompagnement.

Témoignage de SATCHI GBONDJIN Pierre président de l'UCCR de Klouékanmè)

« J'ai l'impression que c'est aujourd'hui que nous discutons pour mettre en place notre union. Je me rends compte que notre union ne dispose pas des fondamentaux. Je suis tenté d'affirmer que le fait de n'avoir pas étudié longtemps joue sur moi mais en réalité les échanges révèlent que les autres administrateurs et moi ne réfléchissons pas assez à notre union. Les questions et les réponses nous montrent comme dans un miroir et l'image que nous percevons de nous-même n'est pas positive. Celui qui a fait cet outil a une très grande connaissance des organisations de producteurs. Je souhaite conclure en disant que nous avons encore de très nombreux défis à relever pour faire de notre union communale, un instrument de développement. »

1.9.2 Etat d'avancement des principales activités

Résultat 4 « La gouvernance économique des filières prend en compte l'intérêt des exploitations agricoles, des femmes et la défense de l'environnement.

État d'avancement des principales activités ¹³	A	B	C	D	Commentaire
Développement des actions spécifiques en matière de genre et environnement		X			<i>Cf thèmes transversaux (point 2.8)</i>
Réaliser des études de marché, des actions de sensibilisation et des actions de promotion en appui à la mise en marché des produits agricoles dans les chaînes de valeur			X		Les études ont été réalisées avec un léger retard à cause de la durée de la procédure de passation de marché et de la qualité des études qui a nécessité plusieurs sessions de restitution au comité de suivi. Elles ont porté sur l'étude des marques du riz au Bénin et les flux commerciaux des produits maraîchers dans l'AD et le MC.
Renforcer la dynamique organisationnelle des organisations nationales et régionales dans les filières prioritaires			X		Les conventions de subsides ont été signées et ont connu un début de mise en œuvre en 2017 à l'Exception de celle de la FENAPAB qui a été signée en fin 2017 suite à la prise en compte de plusieurs observations qui nécessitaient la collecte de données complémentaires.
Organisation des foires de mise en marché des produits des filières		X			On note plusieurs participations des promoteurs PEA et des OPA aux différentes foires agricoles (Foire de l'indépendance, salon agri finances, salon sur la qualité du riz ; etc)

1.9.3 Analyse des progrès réalisés

Résultat 4 « La gouvernance économique des filières prend en compte l'intérêt des exploitations agricoles, des femmes et la défense de l'environnement

Le résultat contribue à l'objectif spécifique. Les unions rendent des services économiques à leurs membres et s'attèlent non seulement à les étendre à plus d'exploitants agricoles mais aussi à

¹³

A : Les activités sont en avance

B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

améliorer leur qualité au fil des années. Ces progrès sont témoignés par les exploitants qui expriment de plus en plus leur satisfaction pour les services rendus par leurs faïtières.

La tenue régulière par les unions régionales des états financiers facilite la réalisation des audits des comptes de ces structures, donc contribue à améliorer la transparence dans la gestion financière. De plus, les AGO pour la reddition des comptes se tiennent régulièrement aussi bien au niveau des coopératives villageoises qu'au niveau des unions communales et régionales.

Les activités menées contribuent également à l'atteinte du résultat. Les activités de renforcement de la représentativité, de la communication et de la circulation des informations ainsi qu'à l'élaboration des stratégies et des plannings au niveau des organisations des producteurs et transformateurs aboutiront à une meilleure prise en compte des intérêts des membres. Bien que le programme ait contribué à la création des faïtières nationales riz, maraîchage et aux interprofessions interprofession (anacarde et riz), des efforts doivent être consentis pour appuyer ces différentes OP dans leurs actions de plaidoyer.

Filière Anacarde (Atacora Donga)

Les activités menées ont concerné les organisations de tous les niveaux : le niveau national (FENAPAB), régional (URCPA), communal (UCCPA) et villageois (CVPA). Les activités ont été menées via les convention de subsides signées avec la FENAPAB et le financement direct de l'URCPA sur base de TdR.

Les activités réalisées se résument comme ci-après :

FENAPAB

- Appui à l'organisation des réunions bimestrielles du staff technique du réseau FENAPAB (3 réunions sont organisées) ;
- Accompagnement de la FENAPAB et des URPA dans l'élaboration de leurs états financiers 2016 : 4 états financiers élaborés (URPA/AD, URPA/BA, URPA/ZC et FENAPAB) ;
- Accompagnement de la FENAPAB dans l'organisation des ateliers bilans de vente groupée des noix de cajou (URPA/ZC et URPA/OP) ;
- Formation de 11 animateurs sur les bonnes pratiques d'installation de nouvelles plantations à base des plants greffés d'anacardiens et l'entretien des plantations ;
- Formation et équipement de 22 pépiniéristes greffeurs (dont 10 dans l'AD) des plants d'anacardier ;
- Appui à l'organisation d'un voyage d'échanges au profit de 10 élus, 07 techniciens et 03 agents de microfinance sur les expériences du mécanisme de pré collecte, vente groupée et crédit d'entretien dans l'Atacora-Donga.

URCPA

- Appui à l'organisation des ateliers trimestriels ;
- Appui à la tenue régulière des réunions statutaires et techniques ;
- Évaluation de la campagne de commercialisation 2016-2017 ;
- Évaluation du plan de communication et collecte des besoins en information auprès des membres et usagers de l'URCPA pour son actualisation ;
- Actualisation du plan d'affaires de l'unité de transformation de l'URCPA ;
- Appui à l'élaboration du plan de marketing pour l'unité de transformation et coaching sur la stratégie de commercialisation avec l'appui de Trade for Development Center (TDC) ;
- Appui à la participation de 3 animateurs à la Formation MTP (Master Training Programme) sur les chaînes de valeurs du cajou au Ghana et en Côte d'Ivoire. L'URCPA

dispose donc des ressources humaines capables de former les producteurs sur les itinéraires techniques de l'anacardier et sur la gestion d'une pépinière ;

- Appui à l'URCPA pour la participation de 4 producteurs membres à la 11ème conférence de l'ACA tenue à Cotonou du 18 au 20 Septembre 2017. Ceci a amélioré la visibilité de l'URCPA par rapport à ses services (anacarde bio, crédits entretien et pré collecte, technique de greffage/sur greffage et le système de pré collecte) grâce aux outils de communication conçus et distribués ;
- Appui à l'organisation des AGO 2017. Au cours de celles-ci, il a été décidé l'acceptation d'une nouvel adhérent (l'UCCPA de Tanguiéta) sous réserve du paiement totale du droit d'adhésion et part-sociale. Cette décision fait passer l'URCPA de 10 à 11 membres.

UCCPA

- Appui à l'immatriculation de 2 UCCPA portant le nombre à 7 sur 10 ; les dossiers d'UCCPA sont en cours de traitement à la DDAEP Atacora (Kérou et Toucountouna) ; le dossier de Natitingou est en cours de constitution ;
- Appui à l'organisation des AGO 2017. Au cours des AGO il a été décidé d'utiliser les ristournes des producteurs non membres des CVPA pour des fonds de garantie pré collecte, crédit d'entretien, contrepartie pour microprojet.

CVPA

- Appui à l'immatriculation de 30 CVPA, ce qui porte le nombre à 58 sur 116. 20 dossiers de CVPA sont en cours de traitement à la DDAEP.

Filière Riz

Les activités menées ont concerné i) l'interprofession du Riz (IFRIZ), ii) les organisations de production de niveau national (CCR-B), iii) de niveau régional (URCPR-AD et CRR-MC), iv) de niveau communal (UCCPR-AD et CCR-MC) et, v) villageois (CVPR-AD et CVPR-MC) ainsi que, vi) l'organisation régionale de transformatrices dans l'AD (URCTR). Les activités ont été menées via les conventions de subsides signées avec le CCR-B, l'URCPR et le CRR et, par financement direct.

Les activités réalisées se résument ainsi qu'il suit :

IFRIZ

- Appui à l'élaboration des documents statutaires de l'interprofession riz : l'élaboration des documents statutaires de l'interprofession riz a été facilitée par la mise en place d'un comité technique coordonné par la DLROPEA et la tenue d'un atelier de validation desdits documents (statuts et règlement intérieur). Les documents validés ont été mis à la disposition des trois familles rizicoles (CCR-B, CNTR-B et ANCRL-B) en vue d'éventuelles observations au cours de l'AGC ;
- Appui à l'élargissement de la base institutionnelle de l'association des commerçants de riz local (ANCRL-B) : cette association nationale a constaté que peu de commerçants de riz local y font partie surtout à la suite de l'étude sur les caractéristiques des marques de riz local. Un atelier d'internalisation des documents statutaires et d'adhésion de nouveaux membres a donc été facilité. 12 nouveaux membres ont donc adhéré faisant passer l'effectif à 27 entreprises commerciales membres de l'ANCRL-B ;
- Appui à l'organisation de l'AGC de l'interprofession riz à travers un appui-conseil technique et méthodologique et à la visibilité de l'événement par la conception d'un dépliant sur l'interprofession ;

- Organisation d'une mini foire rizicole au cours de l'AGC pour donner une meilleure visibilité à l'AGC et pour faire la promotion du riz local. Six marques de riz étaient présentes à la mini foire ;
- Appui à l'appropriation du programme national de développement de la filière riz au Bénin : un atelier a été organisé et a permis de relever les insuffisances du document et de faire des propositions à la DPP et aux consultants.

CCR-B

- Appui à l'atelier national sur la définition de mécanismes de collecte des données statistiques de production et de création d'une base de données ;
- Formation de 17 élus responsables des conseils de surveillance du CCR-B et des unions régionales rizicoles et de 06 techniciens sur leurs rôles et responsabilités et la conduite du contrôle interne : la formation a permis la réalisation d'une mission de contrôle interne au niveau du CCR-B et de chacune des unions régionales rizicoles ;
- Formation de l'équipe technique du CCR-B et des comptables du CRR-MC et de l'URCPR-AD sur la réalisation des inventaires et de l'archivage. Les archivages ont démarré dans les trois structures mais très timidement ;
- Appui à la tenue des rencontres semestrielles : une rencontre semestrielle tenue et a permis une meilleure circulation de l'information entre le CCR-B et sa base et aussi meilleure connaissance des réalités des autres régions ;
- Évaluation de l'utilisation du bulletin Échos Rizicoles : l'évaluation a été faite au travers d'une enquête réalisée auprès des unions régionales et d'un atelier de restitution. Les résultats indiquent une bonne appréciation du bulletin ;
- Réalisation d'un Audit des comptes par un cabinet d'experts comptable. Une feuille de route de prise en compte des recommandations a été élaborée et est en cours d'exécution ;
- Actualisation du manuel de procédures : elle a été retenue comme une recommandation prioritaire de l'audit. A ce jour, le manuel a été actualisé et présenté au conseil d'administration. Les dispositions sont en cours pour sa mise en application ;
- Plaidoyer avec le Ministère du Commerce : La rencontre de plaidoyer a permis de présenter au Ministre les préoccupations en lien avec les achats institutionnels du riz local. Le Ministre a présenté l'action gouvernementale en lien avec la gestion des cantines scolaires par le programme alimentaire mondial comme une opportunité dans le sens des achats institutionnels de riz ;
- Définition d'un mécanisme d'approvisionnement et de mise en place des intrants au profit des riziculteurs du Bénin : un consultant a été sollicité et un atelier d'amendement et de validation du mécanisme va se tenir durant premier trimestre 2018.

URCPR (Atacora Donga)

- Évaluation du plan de communication 2012-2015 (33% des activités prévues ont été réalisées), nous avons noté une amélioration de la communication entre l'URCPR et ses démembrés. La communication externe reste à améliorer ;
- Élaboration d'un premier draft du document de stratégies de communication porteuse avec focus sur le genre et l'environnement ;
- Évaluation à mi-parcours et évaluation finale de la campagne de commercialisation 2016-2017 du paddy ;
- Appui à la conception et la mise en place des outils de suivi des activités (fiche de suivi des producteurs – fiche de suivi des CVPR/UCCPR – fiche de suivi des animateurs – canevas compte rendu mensuel des animateurs – canevas rapport mensuel des animateurs, etc.) ;
- Formation de 14 administrateurs dont 01 femme sur leurs rôles et responsabilités ;

- Edition de 1000 exemplaires du livret sur les itinéraires techniques de production de riz ;
- Formation des élus et techniciens sur les techniques de récolte et de post-récolte ;
- Un film documentaire sur les acquis de l'URCPR-AD en cours de réalisation. Trois scénarii sur cinq sont déjà réalisés ;
- Edition et diffusion de 1000 exemplaires de plaquette d'information sur l'URCPR et ses services.

CRR (Mono Couffo)

- Formation de 12 élus du CA, du coordonnateur et du comptable sur le contenu des documents statutaires du CRR-MC ainsi que les rôles et responsabilités des élus qui a permis d'approfondir leurs missions au sein de l'organisation et les connaissances des documents statutaires ;
- Formation de 16 élus et 08 techniciens (dont 02 stagiaires) sur les différences entre rôles et responsabilités « élus-salariés » : la formation a pu fluidifier les relations entre les élus et les salariés pour une meilleure efficacité ;
- Recyclage du personnel technique et du bureau exécutif sur la conduite des AGO au sein des OPA ;
- L'appui à la tenue des réunions mensuelles de planification et de compte rendu : 10 réunions mensuelles tenues ;
- L'appui au recensement exhaustif de tous les riziculteurs membres du réseau du CRR-MC : 11 UCCR – 54 Coopératives de base pour 625 producteurs dont 299 femmes ;
- L'appui à l'estimation des prévisions et besoins en intrants pour la campagne (442,32 ha à emblaver : 23,75 tonnes de semences ; 75,5 tonnes en NPK : 36,37 tonnes d'Urée ; 2954 litres en herbicide total ; 1469 litres herbicide sélectif) ;
- Formation de 03 élus du conseil de surveillance sur leurs rôles et responsabilités dans la conduite du contrôle interne. Deux contrôles ont été réalisés et ont révélé des insuffisances importantes dans la gouvernance des UCCR notamment la non tenue des documents de gestion, l'absence de plan de travail, le faible niveau de reddition de compte ;
- Coaching de TDC qui constate que le niveau de capacité de l'équipe est extrêmement faible en ce qui concerne le « business management » et que la situation financière est précaire. L'organisation est à 100% dépendante d'Enabel. TDC conseille un suivi très proche des éléments clefs d'une bonne gestion financière et administrative et de renforcement des capacités de l'équipe.

URCTR (Union Régionale des Coopératives des femmes Transformatrices de Riz dans l'Atacora Donga)

- Tournée de sensibilisation sur mobilisation et libération de plusieurs parts sociales au sein des CCTR. La tournée a permis de mettre en place une base de données sur les membres (568 transformatrices dont 302 à jour vis-à-vis des CCTR) ;
- Mise en place d'un dispositif de prêt par l'URCTR à partir de ses fonds propres à huit (08) CCTR avec un taux de remboursement satisfaisant ayant permis de faire passer le montant du prêt de 160 000 FCFA à 220 000 FCFA ;
- Appui à l'actualisation du guide de la transformatrice étuveuse de riz de l'AD et l'élaboration de la charte qualité de l'URCTR-AD ;
- Appui à l'organisation d'un atelier sur la contractualisation et l'approvisionnement en paddy auprès des UCCPR ;
- Appui à l'organisation de l'atelier de définition des caractéristiques de la marque de riz de l'URCTR-AD ;

- Appui à l'organisation d'une visite d'échange à Glazoué sur les techniques d'étuvage et l'organisation de l'Union Régionales des Femmes Etuveuses de Riz du Centre (URFER-C) ;
- Participation de l'URCTR-AD à la foire de l'indépendance édition 2017 à Parakou et à la foire artisanale et culinaire du festival de théâtre francophone et des danses traditionnelles (FESTHEB). Cette participation a permis une meilleure reconnaissance du riz étuvé et d'écouler leurs produits (1300 Kg et 533 kg de riz étuvé).

Témoignage de YOKOSIPE CHANTALE, Présidente CCTR Tanguéta sur l'atelier de contractualisation tenu à Djougou

« La préparation que nous avons faite hier de la rencontre de ce jour a été très importante pour nous. Grâce à cette préparation, nous avons pu exprimer clairement nos besoins au cours de l'atelier, tant en termes de quantité, de qualité et de prix du paddy. Sans cette rencontre préalable, je pense que nous n'aurions pas pu être aussi succinctes et claires. La préparation nous a aussi permis d'avoir une idée sur la capacité de transformation de chaque commune ce qui est une bonne chose dans la vente du riz étuvé. Cela permet par exemple de nous organiser pour satisfaire de grandes commandes au nom de nos CCTR. De même, l'atelier de ce jour a permis aux producteurs de voir leurs faiblesses et de savoir qu'il y a un véritable marché qu'ils ignoraient. Ce marché, c'est nous les femmes transformatrices. Le PROFI fait beaucoup pour nous et nous en sommes fières. Les formations nous permettent de mieux comprendre les choses. Avec l'appui du PROFI, nous espérons que notre production va augmenter. Il y a une grande différence entre nous qui participons à ces formations et activités appuyées par le PROFI et les autres transformatrices. Si nous continuons par bénéficier de tels appuis, notre autonomisation est garantie à moyen termes. Et c'est d'ailleurs pourquoi nous demandons au PROFI de mettre des fonds de roulement à la disposition des CCTR. »

UCCPR (Atacora Donga)

- Appui à l'Immatriculation de 2 UCCPR. Plusieurs dossiers d'unions de coopératives sont en cours de traitement dans les DDAEP Atacora et Donga ;
- Appui à l'organisation des séances de Sensibilisation des élus des UCCPR sur la stratégie de mobilisation de ressources propres.

UCCR (Mono Couffo)

- Appui à l'Auto évaluation des 11 UCCR ; sept (07) sont de niveau moyen (Lokossa, Grand-Popo, Dogbo, Lalo, Bopa, Klouékanmè et Aplahoué) et quatre (04) de niveau faible (Athiémié, Comé, Djakotomey et Toviklin) ;
- Le recyclage du personnel technique et des 11 secrétaires des UCCR sur la conduite des AGO ;
- La sensibilisation des 11 UCCR sur le respect de paiement des parts sociales/cotisations et la tenue à bonne date des réunions statutaires. Actuellement les 11 UCCR sont à jours de leurs cotisations vis-à-vis du CRR-MC ;
- La conduite des AGO dans les 11 UCCR ;
- La formation de 33 élus des comités de contrôles des UCCR sur leurs rôles et responsabilités et la conduite du contrôle interne.

Témoignage AGBAGLO Maurice, Président du Comité de surveillance Comé, suite à la formation des élus des comités de surveillance

« Depuis que notre convention de subsides a effectivement démarré, je sens qu'il y a des changements. Nous avons déjà reçu plusieurs formations et ces formations nous interpellent dans notre rôle d'élus des organisations professionnelles agricoles. Plus particulièrement cette formation que nous venons de recevoir sur la conduite des missions de contrôle nous amène à nous remettre profondément en cause. On a l'impression qu'on n'y était pas et les différentes notions et pratiques que nous avons apprises nous permettent déjà de voir la différence avec ce que nous faisons. En tant que membre de conseil de surveillance, nous comprenons maintenant que nous avons un rôle majeur à jouer dans nos organisations et que la réussite de nos organisations dépend également de nous et non seulement des membres des conseils d'administration. »

CVPR-AD

- Appui à l’immatriculation de 14 CVPR. Plusieurs dossiers d’autres coopératives sont en cours de traitement dans les DDAEP Atacora et Donga ;
- Sensibilisation des élus des CVPR sur la stratégie de mobilisation de ressources propres.

CVPR-MC

- Appui à la conduite des AGO dans 49 coopératives de base ;
- La sensibilisation des 58 coopératives de base sur le respect de paiement des parts sociales/cotisations et la tenue à bonne date des réunions statutaires. La mission a révélé que 10 étaient à jours de leurs parts sociales vis-à-vis des UCCR.

Filière maraichage

Les activités menées ont concerné les organisations de producteurs maraichers i) de niveau national (FENOMA), ii) de niveau régional (URCooPMA et CRM-MC), iii) de niveau communal (UCCooPMA et CCM-MC) et, iv) villageois (CooPMA-AD et CVM-MC). Les activités ont été menées via les conventions de subsides signés avec l’URCooPMA et le CRM et, parfois par financement direct.

Les activités réalisées se résument ainsi :

FENOMA

Participation aux sessions de la préparation et création de la faitière nationale maraîchère (FENOMA). Néanmoins le contexte dans lequel elle a été créée engendre des remises en cause de sa légitimité et de sa représentativité. Les deux régions du Nord (Atacora-Donga et Borgou-Alibori) n’en font pas partie.

URCooPMA

- Formation de 39 élus du Comité de Suivi dont 12 femmes sur leurs rôles et responsabilités liés aux missions de contrôle des coopératives et unions de coopératives. Des restitutions communales au profit des membres CS des coopératives villageoises dans les 13 Communes (68 élus dont 16 femmes) ;
- Appui à la tenue de douze (12) revues mensuelles entre le staff technique et les élus du Bureau Exécutif (BE) ayant permis la circulation de l’information, l’implication des élus dans la gestion de l’organisation et enfin d’apprécier le niveau de progression des activités de l’union ;
- Appui à l’actualisation du document de stratégie de mobilisation des fonds propres. Sa mise en œuvre a permis de mobiliser 1 109 220 FCFA en 2017 (cotisation annuelle : 245 000 FCFA, accès aux intrants : 319 220 FCFA, cotisation spéciale des unions communales pour la prise en charge du staff technique : 545 000 FCFA) ;
- Formation de 07 élus au niveau régional sur leurs rôles et responsabilités, la tenue des réunions et le contenu des documents statutaires ;
- Appui à la constitution d’une base de données suite à un recensement des maraîchers membres de l’URCooPMA (13 UCCooPMA, 94 CooPMA, 2658 maraîchers dont 1523 femmes soit 57%) ;
- Formation de 08 techniciens, 13 élus communaux en charge de la commercialisation des produits maraichers et 03 représentants de la faitière régionale sur les techniques de marketing commercial et la mise en marché des produits maraichers. Ladite formation a permis d’outiller les participants sur l’approche cluster agricole et de mener des réflexions sur les stratégies de mise en marché des produits maraichers ;

- Formation de 36 maraichers (dont 03 femmes) et 06 techniciens sur les techniques et pratiques de production biologique et la certification SPG ;
- Appui à l'élaboration d'un plan de formation des techniciens et des élus par le Projet PAORC. Il revient à l'union de mobiliser des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan ;
- Coaching de 04 techniciens et de 12 élus sur les stratégies de commercialisation des produits maraichers avec l'appui technique et financier de TDC. Une feuille de route des actions prioritaires sera élaborée et mis en œuvre dans le cadre du Plan de Travail Annuel et Budgétaire 2018.

UCCoopMA

- Appui à l'immatriculation de 06 sur 13 faïtières communales maraîchères. Le reste des dossiers d'immatriculation est en cours de montage.
- Appui à l'organisation des AGO dans les 13 UCCooPMa.
- Formation de 07 élus au niveau régional et de 24 élus au niveau communal sur leurs rôles et responsabilités, la tenue des réunions et le contenu des documents statutaires. Des restitutions au niveau des coopératives de base ont été faites au profit de 1.625 membres dont 365 femmes.

CooPMA

- Appui à l'immatriculation de 45 sur 94 coopératives villageoises. Les autres dossiers d'immatriculation sont en cours de montage ;
- Appui à l'organisation des AGO de 89 CooPMA soit 95% d'AGO tenues dans les coopératives de base.

CRM (Mono Couffo)

- Appui à la tenue de 08 revues mensuelles entre le staff technique et les élus du Bureau Exécutif (BE) ayant permis la circulation de l'information et le suivi de la gestion de l'organisation par les élus ;
- La formation de 12 élus du CA et 04 techniciens du CRM MC sur le contenu des documents statutaires ainsi que les rôles et responsabilités des élus ;
- Appui au recensement des maraîchers membres du réseau du CRM-MC, à l'exception de Grand-Popo. Ce recensement fait état de 11 UCCM, 78 Coopératives de base pour 716 producteurs dont 321 femmes soit 45% ;
- La formation de l'équipe technique (03 Conseillers, 01 CP), 03 représentants des UDM et 12 chargés de la commercialisation des UCCM sur les techniques de marketing commercial : Ladite formation a permis d'améliorer leur connaissance sur les stratégies et mécanismes de mise en marché des produits maraichers ;
- La Formation de 28 maraîchers dont 3 femmes et 4 techniciens (03 Conseillers et 1 CP) sur la production biologique et la certification SPG dans le Mono Couffo ;
- La formation de 36 membres des Comités de Surveillance, 03 élus du CA du CRM-MC et de 05 techniciens du CRM-MC (conseillers, CP et Coordonnateur) formés sur les rôles et responsabilités et la conduite du contrôle interne. Au total, 12 missions de contrôle ont été réalisées dans les UCCM. Lesdits contrôles ont permis de relever la faible mobilisation des ressources financières, la non tenue des documents de gestion et l'absence de plan de travail.

UCCM

- Appui à la réalisation des autodiagnostic des 12 UCCM dont six (06) sont de niveau moyen et six (06) de niveau faible ;

- La formation de 39 élus des UCCM (Président, Trésorier et Secrétaire), 03 élus du CA et de 04 techniciens sur la tenue des réunions statutaires ;
- Appui à la tenue de 12 AGO des 12 UCCM ;
- Appui à l'élaboration de 12 plans de campagnes pour les 12 UCCM avec l'expression des besoins en intrants ;
- La sensibilisation dans les 12 UCCM et 94 coopératives de base sur le respect de paiement des parts sociales/cotisations et la tenue à bonne date des réunions statutaire. A ce jour aucun UCCM n'est à jour vis-à-vis du CRM.

CVPM-MC

- Appui à la tenue de 78 AGO dans les coopératives de base ;
- La sensibilisation 94 coopératives de base sur le respect de paiement des parts sociales/cotisations et la tenue à bonne date des réunions statutaires. A ce jour, 45 coopératives de base sont à jour sur les 94 vis-à-vis son UCCM.

Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont liées à la faible autonomie financière des OPA résultant soit de l'inexistence la mise en œuvre des plans de mobilisation de ressources internes ou, lorsqu'ils existent, leur non-exploitation ou très faible utilisation. Elles sont fortement dépendantes des financements extérieurs, ce qui ne contribue pas à leur autonomie. Des services économiques sont actuellement rendus par les OPA mais ne s'inscrivent pas dans une logique d'entrepreneuriat agricole (service payant). La majorité de ces services offerts sont gratuits, ne participant pas à l'amélioration de l'autonomie financière des OPA.

Le faible portage entrepreneurial des activités. Les organisations ne fonctionnent pas/peu comme une coopérative s'inscrivant dans une démarche entrepreneuriale, mais comme des associations sans buts lucratifs. Il y a une réticence des coopérateurs dans la mobilisation de nouvelles parts sociales en vue de renforcer le capital social des unions régionales et de les réinvestir dans le développement de leur coopérative.

Confusion entre les rôles des faitières nationales et celles de l'interprofession et/ou des acteurs non étatiques (PNOPPA, ReCAB...) avec risque de doublure et/ou de substitution. Il faut noter que cette situation ne favorise pas toujours la mise en œuvre des activités et entraîne des retards d'exécution.

Le CRR-MC et le CRM-MC ont montré des lacunes dans la gestion de leur convention bien que tous les dispositifs techniques soient en place. Au niveau du CRM-MC particulièrement, plusieurs démissions ont été notées au sein de l'équipe technique ce qui ne garantit pas la mise en œuvre efficace des activités.

Dans le Mono Couffo, les unions communales rizicoles et maraîchères ont mis en place des unions départementales de producteurs de riz, pour s'aligner sur le nouveau découpage administratif du pays. Malheureusement, ces unions départementales peinent à fonctionner et n'ont pas réalisé des activités depuis leur création.

Résultats inattendus

Les activités planifiées dans le cadre de l'actualisation des plans filières riz, anacarde et maraîchage sont mises en stand-by compte tenu des réformes intervenues dans le secteur agricole.

Les appuis pour la création de la faitière nationale des maraîchers (FENOMA) n'ont pas permis de fédérer toutes les unions régionales. Certains départements comme l'Atacora, la Donga, le Borgou et l'Alibori ne sont pas représentés au sein de cette fédération.

1.10 Performance du résultat 5

1.10.1 Progrès des indicateurs

Résultat 5 : Le passage à l'approche programme permet d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des interventions du programme bénino-belge pour le secteur agricole

Tableau 32: Matrice de suivi des indicateurs résultat 5

Résultats / Indicateurs	Valeur Baseline 2016	Valeurs cibles 2017	Valeurs obtenues 2017	Valeurs cibles 2018	Valeurs cibles 2019
Taux de mise en œuvre des plans de synergie	0%	50%	–	75%	100%
Indice d'efficacité	0,59	0,75	0,77	0,85	0,95
Taux d'exécution financière du PROFI	42%	75%	73%	85%	95%
Indice d'efficience	0,71	0,8	0,95	0,9	0,95

Il a été opté d'accompagner la synergie (voir point 1.10.3) selon les thématiques partagées entre le volet opérationnel et institutionnel ainsi qu'avec les autres acteurs du secteur agricole. Dans la pratique le suivi des plans a été difficile. Faible participation des partenaires et manque de portage par les structures.

1.10.2 État d'avancement des principales activités

Output 5 : Le passage à l'approche programme permet d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des interventions du programme bénino-belge pour le secteur agricole.

État d'avancement des principales activités					Commentaire
	A	B	C	D	
Assurer la planification et la coordination des interventions		X			Les activités se déroulent comme prévu. Quelques légers retards ont été observés dans la transmission à temps des Monop et des rapports d'activités.
Mettre en place un dispositif de suivi évaluation				X	Retards sérieux dans l'élaboration et tenue à jour des bases de données harmonisées et consolidées pour les deux unités. Il s'agit des bases de données de suivi des MIC, PEA, PEA+, IC (SIS), OPA, Clusters, ...). Des mesures seront prises pour accélérer l'élaboration/mise à jour.
Capitaliser les expériences pour définir des approches, des méthodes et des outils adaptés à la promotion de chaînes de valeurs inclusives			X		Il y a eu de retard observé dans la capitalisation des MIC et IC avec l'opérateur « KIT » dû à la fourniture à temps de données et à la disponibilité de l'opérateur KIT. La Capitalisation des expériences avec les PSNF et les Clusters est en cours à travers le PAC « Capitalisation » accompagné par le PAORC

1.10.3 Analyse des progrès réalisés

Résultat 5 : Les producteurs agricoles améliorent de façon durable la qualité de leur structuration et accèdent à des meilleurs services fournis par leurs organisations

Coordination et planification

Les activités de coordination et de planification ont contribué à une amélioration de la concertation entre les équipes, une harmonisation des visions et outils, une cohérence entre les plannings et activités et la réalisation des actions en commun.

Les activités de concertation et coordination réalisées peuvent se résumer ainsi :

- Organisation de 4 rencontres « board » de préparation des Monop, des rapports semestriels et des sessions SMCL
- Organisation de 2 rencontres « board » thématiques ; de préparation de l'évaluation à mi-parcours et de la préparation du rapport d'appréciation dans le cadre du nouveau programme de collaboration Bénino-Belge
- Organisation des rencontres techniques d'harmonisation des outils « Clusters » ; « Champs Ecole Paysan » ;
- Préparation de l'évaluation à mi-parcours et élaboration du plan de mise en œuvre des recommandations (annexe 3.5)

Les activités d'appui technique aux équipes concernent :

- Le recrutement d'un expert perlé GIRE avec les fonds FEC pour : (i) l'appui à l'élaboration d'une base de données technico économiques des aménagements hydro-agricoles ; (ii) l'appui à la réalisation de pré diagnostics des sites retenus pour aménagement dans le cadre des investissements communaux et pour les microprojets ; (iii) L'assurance qualité aux DAO et aux rapports d'études de faisabilités ;(iv) l'assurance qualité aux DAO des travaux d'aménagement.
- La réalisation d'une étude de capitalisation et de collecte des données technico-économique sur l'exhaure solaire pour les aménagements hydro-agricoles ;
- La réalisation d'une convention de subsides avec CONAFIL dans le cadre de suivi de financement et réalisation des IC ;
- La réalisation d'une stratégie de sortie pour le volet opérationnel ;
- La réalisation d'une stratégie de prise en compte de l'environnement au sein du programme ;
- La réalisation d'un « Gender Budget Scan » du programme ;
- L'appui aux études sur des marques du riz au Bénin et les flux commerciaux des produits maraîchers dans l'AD et le MC ;
- L'appui aux différentes formations/appuis conseils sur le marketing et de commercialisation des produits et activités de visibilité (dont mini-reportages) ;
- L'appui à l'élaboration d'un outil de sensibilisation sur le genre adapté au niveau rural ;
- La participation et contribution aux diverses études et stratégies de niveau national (études sur les coûts du dispositif d'accompagnement du FADEC-agriculture ; stratégie promotion filières ; guides de conseil agricole ; plans filières etc.)

En termes d'appui aux ressources humaines nous pouvons citer.

- Formation à l'endroit de tous les AT du volet opérationnel sur les bonnes pratiques en lien avec le changement climatique ;

- Formation à l'endroit de tous les AT du programme sur les outils et méthode de diagnostics institutionnelles et de renforcement organisationnelles (DIRO) ;
- Recrutement d'un Responsable délégué et d'un ATN Génie Rural pour l'AD.

En termes d'activités en lien avec la gestion des ressources financiers nous pouvons citer.

- La réalisation d'un audit de la Cours des comptes et plan d'action ;
- L'appui conseil aux marchés publics de recrutement des bureaux d'études de faisabilité, de réalisation des travaux de construction et de contrôle et de fourniture d'équipement.
- L'appui conseil dans l'élaboration et suivi des budgets réaménagés.

Suivi-évaluation

Les activités ont été focalisé sur :

- L'harmonisation des outils de collecte de données (MIC, PEA, PEA+, IC, ...) entre les unités régionales ;
- La réalisation d'enquêtes de satisfaction des producteurs vis-à-vis leurs coopératives et les fournisseurs de services ;
- L'élaboration et insertion des activités du PROFI dans le PTAB du MAEP
- Information hebdomadaire du planning et réalisations du programme aux services de suivi-évaluation du MAEP

Capitalisation

La capitalisation et apprentissage se réalisent pendant la mise en œuvre du programme à travers les board et rencontres thématiques ; les rapportages semestriels et annuels et à travers des notes, reportages et documents de capitalisation.

- Un document « capitalisation sur l'exhaure solaire pour les aménagements hydro-agricole au Bénin » a été réalisé par un bureau d'étude
- Une note de capitalisation sur la certification « BIO » de l'anacarde a été réalisé dans le cadre de la journée international de l'environnement ;
- Deux notes en cours sur la capitalisation des Microprojets et Investissements communaux avec « KIT »
- Un mini-reportage en cours sur la valorisation de balles de riz et sur le cluster riz ESOP Star de Djougou.
- Une capitalisation en cours sur les PSNF et l'approche cluster dans le cadre de la formation sur la capitalisation accompagnée par le PAORC
- Élaboration du rapport final de l'intervention FAIA

Synergie

Il s'agit de la prospection et de la mise en œuvre des activités en synergie entre les deux volets, avec les ONG/projets/programmes « Belge » et avec des ONG/ projets/ programmes d'autres coopérations.

Pour ce qui concerne la synergie avec le volet institutionnel

- Poursuite de valorisation des expériences AKVO pour le paramétrage des données de cartographie et de suivi-évaluation ;
- Poursuite de valorisation des activités de financement des investissements communaux en lien avec la mise en œuvre du FNDA ;

- Valorisation de l'approche cluster dans la stratégie « promotion filières ». Partage des expériences avec les ATDA en perspective.

Synergie avec les projets/programme « Belge »

- Réalisation des PAC sur le GARD ; élaboration des plans de formation et de la capitalisation avec les organisations et faitières des filières soutenues par le volet opérationnel ;
- Réalisations des plaidoyers sur les marchés institutionnalisés et de la mise en place de l'interprofession Riz en synergie avec Rikolto (ex VECO) ;
- Réalisation des coachings en marketing et de mise en marché avec TDC ;
- Collaboration et concertations avec AMSANA dans le cadre du conseil aux exploitations familiales en complément avec le conseil sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La synergie avec les projets et programme du secteur agricole avec d'autres coopérations a concerné surtout :

- L'élaboration des PDC en collaboration et cofinancement avec plusieurs partenaires (GIZ, Plan Bénin, KfW,..) ;
- Contribution à la formulation du « Programme d'Appui au Développement du Secteur Agricole (PADSSA) » en tenant compte des expériences et capacités du PROFI.

Toutes les catégories d'activités restent pertinentes pour une meilleure réalisation du résultat 5 mais peuvent s'améliorer (cf. difficultés rencontrés)

Difficultés rencontrés

- Les réformes ont en quelque sorte perturbé la mise en œuvre des activités de coordination avec les partenaires publics et privés. Les outils de références (PSNDSA, PNIASAN) ont été en élaboration en 2017 et les structures institutionnelles en cours de mise en place (ATDA/DDAEP) ou en liquidation (CARDER, ONASA, SONAPRA, ...). Quelques organisations de niveau régionales partenaires du programme ont également décidé de scinder leurs organisations en des organisations de niveau départementales.
- Le retard mis dans l'installation des DDAEP et ATDA ne permettra pas à l'équipe de bien réaliser les transferts d'expériences à ces structures (i.e. stratégie de sortie) ;
- Il n'existe pas de feuille de route claire de mise en œuvre de la réforme qui ne permet pas une anticipation et préparation pour un appui efficace dans la mise en œuvre.
- Le plafonnement du budget pour 2017 a perturbé les planifications des activités initiales et ont demandé de réaliser des réaménagements budgétaires intermédiaires non prévues.
- Le MAEP demande un planning et tableau de réalisations hebdomadaire. Bien que nous saluons l'initiative de suivi du programme, la fréquence est trop élevée et par conséquent très consommateur de temps.
- Le Groupe Technique Agriculture (GTA) et les sous-groupes ne permettent pour le moment pas une coordination technique efficace.
- Le Changement de la CTB en ENABEL avec des activités complémentaires pour faciliter la transition

Résultats inattendus

La coordination des 3 domaines du programme PADSSA par l'Enabel offre des opportunités pour la continuité des activités sur le terrain et de capitalisation des expériences dans d'autres départements et filières.

1.11 Thèmes transversaux

1.11.1 Genre

Les initiatives en matière de prise en compte du genre au cours de l'année 2017 se résument comme suit :

- Identification et formation de 19 points focaux genre dont 13 femmes leaders dans le Mono Couffo et 26 point focaux genre (dont 12 femmes) et 14 femmes leaders dans l'Atacora Donga. Ces points focaux et femmes leaders aident dans la prise en compte du genre dans les activités. Ils constituent aussi un « observatoire de veille citoyenne ». Ils seront fortement impliqués dans la réalisation d'une série de formation genre prévues dans le premier semestre 2018.
- Conception d'un outil sur la sensibilisation sous forme de jeu éducatif pour la formation des coopératives villageoises des 3 filières sur l'approche genre et la différence de pouvoir. La formation des points focaux, femmes leaders et animateurs des unions des coopératives est prévue pour le premier semestre 2018. Toutes les coopératives (400) seront formées en genre selon cet outil.
- Réalisation des émissions radios dans le Mono Couffo sur différentes thématiques (leadership féminin, droits économiques des femmes dans les organisations, place des femmes dans les organisations). Ces émissions ont été très appréciées.
- Données désagrégées par sexe avec édition de plusieurs cartes dans l'Atacora Donga mettant en évidence la répartition homme/femme au sein des coopératives. Ces cartes sont utilisées pour des sessions de sensibilisation au niveau des unions des coopératives des filières et dans le cadre de l'élaboration des plans de développement communaux.
- Réalisation d'interviews auprès des femmes bénéficiaires des interventions du Programme et production des mini- documentaire/mini-publi-reportage sur la thématique genre à partir des interview réalisés" dans les deux régions. Ces interviews ont été utilisés pour les présentations du programme à la SMCL, foires, etc. Ils ont été mis également sur les site web des entreprises.
- Conception des sketches et chansons sur la thématique genre avec les membres des organisations des filières dans l'Atacora Donga. Ils seront mis en scène par ces derniers avec l'appui d'un acteur culturel local.

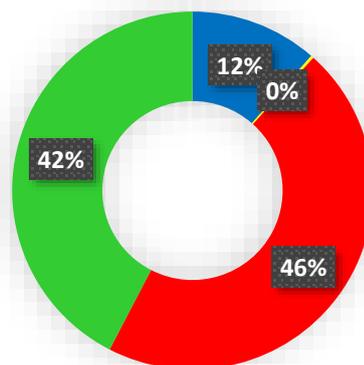
Ces activités ont certainement contribué au bon taux de participation (46%) des femmes au niveau des microprojets et projets d'entrepreneuriat agricole (cf résultat 1 et 2). Le nombre de femmes au sein des instances de décision des OPA (conseil d'administration) a en général connu une augmentation dans l'Atacora Donga mais est en régression dans le Mono Couffo. La participation des femmes dans les bureaux exécutifs des organisations faitières reste en général encore faible (cf résultat 4) ainsi que leur capacité à prendre la parole en public avec comme conséquence une faible prise en compte de leurs préoccupations.

Les femmes sont en général moins satisfaites des services fournis par leurs structures. Ceci s'explique par le fait que la plupart des services sont plus accessibles pour les hommes (plus d'informations, plus de ressources financières, plus de pouvoir de décision, etc.). Dans l'Atacora Donga l'union régionale des coopératives de producteurs d'anacarde a développé un service qui favorise l'accès aux noix d'anacarde aux femmes transformatrices.

Un « Gender Budget Scan » a été réalisé au niveau du programme permettant de classer les dépenses planifiées dans plusieurs catégories de prise en compte du genre. Les résultats se présentent ainsi :

0 % des activités sont classés, dans « l'institutionnalisation » du genre ». Il s'agit par exemple du renforcement des capacités des points focaux genre dans les ministères de tutelle ou les institutions des partenaires. L'appui à ces mécanismes valorise l'expertise nationale existante. Suite aux réformes, la cellule et noyaux genre du ministère ainsi que les points focaux genre des DDAEP n'ont pas été opérationnels. Il n'y a donc pas eu d'activités prévues dans ce sens.

Le schéma montre que 12% (bleu) des activités sont catégorisés « genre aveugle » ; Les dépenses dites « genre aveugle » portent sur des dépenses effectuées sans aucune analyse du genre et ne peuvent avoir d'effet ou d'impact sur les relations entre femmes et hommes.



Les dépenses dites « genre sensitive » (verte) représentent 42% des dépenses. Elles tiennent compte, sur la base d'une analyse du genre, de la diversité existante et des différences entre femmes et hommes. Elles entendent apporter une réponse aux divers besoins pratiques des femmes et des hommes comme par exemple : allègement des tâches ménagères, réduction des distances parcourues pour commercialiser des produits agricoles, amélioration de la qualité de l'eau, installation de toilettes séparées pour les garçons et les filles, accès aux crédits, aux services agricoles, aux formations techniques, fourniture d'équipements agricoles appropriés... Elles permettent aux filles et aux femmes de tirer parti, sur un pied d'égalité, des processus de développement

46% des activités concernent les dépenses dites « genre transformative » (rouge) ont trait à des actions spécifiques qui visent à modifier les relations et les rôles de genre. Ces dépenses tiennent compte des intérêts stratégiques des femmes et des hommes, et ont pour objectif de contribuer à des changements structurels et durables à long terme au sein des sociétés, dans l'optique de promouvoir l'égalité femmes-hommes.

L'analyse sera reprise en 2018 afin de constater une diminution des activités en genre aveugle.

Témoignage du Président de l'UCCPR de Bassila

« Chez nous dans notre zone, la zone de Bassila, la production du riz n'était pas une activité menée par les femmes, c'est pour les hommes. Mais avec l'avènement de la vente groupée, les femmes se sont lancées dans la production du riz parce qu'elles savent qu'en produisant, elles peuvent gagner de l'argent et si elles ont le programme de s'acheter un pagne ou bien faire quelque chose, elles le font facilement. Elles contribuent aussi aux charges du ménage. »

Témoignage d'un ATN de l'UFR-AD

« J'utilise les films réalisés auprès des femmes bénéficiaires par l'AJ genre. Je les utilise pour faire des introductions de séance, cela me permet de dire qu'avec de petites choses on peut faire de grandes choses. Ceci pour inspirer les participants et leurs faire comprendre qu'on peut partir du néant pour arriver quelque part. Cela touche les gens. Ceci surtout dans le cas des MIC et PEA pour booster les gens, et cela participe à éveiller l'esprit d'entreprise »

1.11.2 Environnement

L'année a connu la mise en œuvre d'une série d'actions basée sur la prise en compte de l'environnement et le changement climatique.

- Réalisation d'une formation à l'endroit de tous les AT du programme sur le changement climatique et mesures d'adaptation ;

- Réalisation d'une stratégie « environnement » pour le programme permettant de suivre et capitaliser quelques bonnes pratiques en 2018.
- Les thématiques des champs écoles qui sont pratiquement tous en lien avec l'environnement et changement climatique (cf point 1.9 résultat 4) ; par exemple la comparaison effets fumure organo-minérale et engrais foliaire sur le rendement de plusieurs spéculations.
- La priorisation de la sélection des MIC/PEA favorisant la prise en compte de l'environnement
- La réalisation des études de faisabilité des Investissements communaux 2017. Conformément aux cahiers des charges, les bureaux d'étude ont procédé à l'étude d'impact environnemental de chaque aménagement et piste.
- Conception des sketches et chansons sur la thématique environnement avec les membres des OPA. Ils seront mis en scène par ces derniers avec l'appui d'un acteur culturel.
- Appui à la délocalisation des maraîchers exploitant le bas-fond de Sabari au centre-ville de Djougou confrontés aux problèmes de pollution urbaine (risques sur la santé publique) sur deux (02) nouveaux sites maraîchers octroyés par la Mairie (suite d'une recommandation de la mission à mi-parcours) ;
- Intégration de données environnementales quand elles sont disponibles dans l'élaboration des PDC III. Cartes d'évolution du couvert végétal pour certaines communes, réalisées dans l'Atacora Donga

Quelques activités plus spécifiques ont été menées :

Production maraîchère biologique et certification SPG

Pour garantir une consommation de produits maraîchers plus sains aux populations des zones d'interventions de la CTB, un processus devant conduire à la mise en marché des produits bio à travers les circuits courts a été enclenché :

- Visite d'échange avec les producteurs de l'AD et du MC au niveau de AMAP Bénin
- Sélection des producteurs engagés pour la production raisonnée de type « biologique » et signature de fiche d'engagement
- Sélection des sites de production de type « biologique »
- Réalisation d'un sondage sur les possibilités de mise en marché des produits issus d'une production maraîchère raisonnée de type « BIO » dans les grands centres urbains du MC et de l'AD à travers des circuits courts ;
- Élaboration de fiches techniques de production maraîchères bio et du guide de certification SPG
- Formation de 25 maraîchers, 6 techniciens et 2 cadres des DDAEP dans l'AD et 28 maraîchers, 04 techniciens et 02 agents des DDAEP dans le MC sur les pratiques et techniques de production maraîchère raisonnée de type « biologique » et la certification Système Participatif de Garanti (SPG) ;
- Plusieurs autres actions seront développées au cours de l'année 2018 et devront aboutir à la mise en marché des produits certifiés SPG à travers les circuits courts.

Valorisation des balles de riz.

Une recherche action a démarré avec Germe ONG au niveau du Centre de Promotion de l'Entreprenariat Agricole Féminin de Natitingou (CePEA SOUROU) et a abouti aux premiers résultats suivants :

- Mise au point et production de biocombustibles (briquettes, pelletes et boulettes à base de balles de riz) utilisées en remplacement du bois de feu pour l'étuvage du riz

- Mise au point d'un foyer économique et performant pour l'étuvage du riz : le foyer « écolo sourou ».
- Valorisation des balles de riz par un processus de carbonisation en biochar (engrais organique) pour le maraîchage et la riziculture.
- Réalisation d'un film documentaire sur le processus, les résultats obtenus et les témoignages des bénéficiaires et, organisation d'un atelier de restitution des résultats mettant l'accent sur l'intérêt écologique (et économique) de l'utilisation des balles de riz.
- Élaboration d'un plan d'action pour approfondir les résultats de la recherche et la vulgarisation des technologies auprès des autres unités de transformation et des ménages

Des initiatives sont en cours de tester les mêmes initiatives au niveau du cluster ESOP Lalo dans le Mono Couffo.

La certification BIO de l'Anacarde

La Certification BIO UE, BIO SUISSE et commerce équitable (FLO) dans la filière anacarde a été poursuivi portant respectivement sur 383 producteurs BIO UE, 56 producteurs BIO SUISSE et 511 producteurs FLO sur les superficies respectives de 1141ha, 175,959 ha et 1508 ha pour une production totale de 1366,01tonnes.

L'Installation en Q4 2017 de 784 ruches apicoles (au profit de 56 producteurs dans 14 coopératives) à travers les MIC dont à ce jour (début janvier 2018) 41 colonisées auprès de 18 producteurs d'anacarde. La période propice pour la colonisation des ruches est février-mars.

1.11.3 Digitalisation

Les activités se sont surtout déroulé dans l'Atacora Donga grâce à la présence d'un AT-junior spécialisé en Système informatisés Géographiques (SIG). Les activités menées concernent entre autres.

- Formation des AT et des cadres de DDAEP sur la collecte de données à partir de l'application « Kobocollect » et techniciens / chefs divisions des DDAEP en collecte de données géo référencées ;
- Exploitation de l'outil digital (AKVO) dans le cadre des différentes enquêtes et collecte de données.
- Réalisation de la cartographie exhaustive des interventions suivantes MIP, MIC, PEA, CEP, IC, bassins de production, boutiques d'intrants et semenciers maraîchage, Coopératives villageoises 3 filières, ruchers d'anacarde, ...permettant de mieux prioriser les interventions ;
- Production de cartes thématiques dans le cadre des PDCIII et comme outil d'aide à la décision.
- Mise en ligne des différentes cartes produites (bas-fonds) Production des cartes thématiques dans le cadre des PDCIII et comme outil d'aide à la décision.
- Mise en ligne des différentes cartes produites (bas-fonds) via le lien <http://u.osmfr.org/m/158759>

Une réflexion est en cours ensemble avec le volet institutionnel pour voir comment les résultats et expériences peuvent être valorisés et mis à disposition des utilisateurs intéressés.

1.12 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progrès	Statut
1 Risque d'incapacité de l'UFR à mettre à disposition des promoteurs MIC & PEA les intrants prévus dans le cadre de leurs projets	Q3_2017	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Échange avec RAFI sur type de procédures permettant la mise en œuvre des projets MIC/PEA	Resp. UFR_MC	Février - 2018	Le marché concerné a été relancé sans succès et est actuellement en cours de prolongation.	En cours
2 Risque de non mise en œuvre de certains PEA+ du fait de l'incapacité des promoteurs à boucler le plan de financement et la départementalisation en cours au niveau des OPA	Q1 2017	OPS	Elevé	Moyen	Elevé	Appuyer les promoteurs et le BC dans la mobilisation des contrepartie, notamment à travers l'organisation de rencontre avec les responsables des IF/IMF opérant dans la région	Resp. UFR_MC	juin-18	Plan d'affaire en cours de validation, la phase de négociation avec les IMF interviendra après la phase validation	En cours
3 Risque d'existence de difficultés dans la mise en œuvre des CS du fait de l'affaiblissement des OP faitières régionales en lien avec la départementalisation en cours.	Q4_2016	OPS	Moyen	Faible	Faible	Organiser des séances de travail avec les responsables élus des faitières	Resp. UFR_MC UFR-AD ATN_FIL ATN_CEF	Mars - 18	Des séances de travail ont été réalisées avec les OP faitières pour la prise des Unions Départementales (renforcement de capacités) dans la mise en œuvre des CS. Pour chaque OP une feuille de route a été élaboré et est en cours de mise en œuvre	En cours
4 Risque de trou dans la prestation de services non financiers aux porteurs de MIC/PEA du fait des procédures de passation de marché	Q2_2017	OPS	Moyen	Élevé	Élevé	Fournir au PSNF actuel, les éléments d'information pour qu'il puisse participer au marché qui sera lancé pour le recrutement d'un PSNF	Resp. UFR_MC UFR-AD	Mars - 18	Les Tdr pour le recrutement du prestataire de services non financiers sont en cours de finalisation	En cours
5 Risque de la faible qualité des ouvrages IC lié à la faible disponibilité des agents des Mairies dans le suivi des IC	Q1 2016	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Implication SIS dans les études de faisabilité dès le début; Études de faisabilité systématiques pour les aménagements; Implication des DDAEP dans le suivi de la	ATN MO UFR_MC UFR-AD	déc-18	Les DDAEP ont été impliqués dans la phase de validation des études de faisabilité IC. Certaines communes ont déjà lancé les DAO.	En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progrès	Statut
(plusieurs dossiers à gérer, formation,...)						réalisation des études faisabilité et dans le contrôle de la réalisation des IC				
6 Risque de livraison des IC dans délais ne permettant pas de faire le suivi sur au moins une campagne	Q2_2017	OPS	Élevé	Moyen	Élevé	Prendre les dispositions au niveau des communes bénéficiaires pour un lancement rapide des DAO IC Intensifier le suivi durant la phase réalisation des IC Anticiper la phase exploitation des IC à travers l'élaboration des outils et la signature de contrat en amont de la livraison des infrastructures	ATN MO UFR_MC UFR-AD	Déc - 18	Les outils sont en cours d'élaboration avec l'appui du cabinet SIS ; pour certains IC, les notamment les AHA, les utilisateurs potentiels sont déjà identifiés.	En cours
7 Risque de forage négatif ou à faibles débits au niveau des AHA dans l'AD	Q3_2017	OPS	Moyen	Élevé	Élevé	03 points de forage prévus Échange avec les promoteurs sur réorientation à prendre en cas de débit insuffisant	ATN AHA	Q2_2018	Études géophysique réalisées Réunion de cadrage avec l'entreprise	En cours
8 Risque lié à retard dans la mise en place des ATDA et faible transfert des expériences et faible valorisation des capacités des OPA/PSNF et SIS dans les pôles	Q4_2017	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Faciliter la concertation entre les structures du MAEP Ateliers de clarification / mapping des expertises disponibles dans les départements	UAC/UFAI	Q1_2018		Nouveau
9 Risque lié à des chevauchements dans les prérogatives des DDAEP et ATDA nouvellement installées	Q4_2017	OPS	Moyen	Moyen	Moyen	Faciliter la concertation entre les structures du MAEP Ateliers de clarification des mandats des différentes structures	UAC/UFAI	Q1_2018		Nouveau

2 Pilotage et apprentissage

1.13 Réorientations stratégiques

En 2017, il n'y pas eu de changements d'orientations stratégiques du programme. Cependant l'installation des nouvelles structures (Agences Territoriales de Développement Agricole et Directions Départementales de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche) demandera un repositionnement des équipes par rapport à la collaboration avec ces structures.

En 2018 une attention particulière sera portée à la mise en œuvre d'actions en lien avec le développement des clusters agricoles par une meilleure intégration des promoteurs des microprojets, fournisseurs de services et des unions des coopératives dans ces clusters. Des analyses technico-économiques sont également prévues afin de mieux comprendre les performances des clusters agricoles et le partage des valeurs ajoutées entre les familles d'acteurs. Un renforcement plus poussé des capacités en entrepreneuriat est en perspective pour améliorer l'auto prise en charge des unions des coopératives par un accompagnement plus intensif de la part des prestataires de services non financiers et de TDC. Au regard des aspects départementalisation en cours au sein des OP faïtières régionales, des actions seront mises en œuvre pour le renforcement des capacités des unions départementales des producteurs nouvellement créées en 2018. Au niveau national, des appuis seront également menés en direction de la nouvelle interprofession riz du Bénin et aussi en termes de restructuration au niveau de la faitière nationale des maraîchers (FeNoMa)

1.14 Recommandations

En lien avec ce qui précède, il est recommandé de :

- Mettre en place un dispositif pour améliorer la circulation de l'information, la communication autour de la mise en place et l'opérationnalisation des réformes pour une anticipation et une collaboration efficace de la part de tous les projets et programmes du secteur ;
- Prolonger la durée du programme de 6 mois (comme initialement prévu dans le DTF) afin de pouvoir garantir un accompagnement de qualité et dans la durée de mise en œuvre des conventions des subsides avec les partenaires, des promoteurs des (micro) projets et les exploitants des investissements communaux.
- Alléger les procédures de passation de marché en acceptant les marchés par région.

1.15 Enseignements tirés

N°	Enseignements tirés	Public cible
	L'élaboration des fiches technico-économiques d'aménagement et d'exhaure solaire pour les aménagements ainsi que les pré-diagnostic ont grandement contribué à la qualité de l'appréciation et contrôle des avant-projets sommaire, avant-projet détaillé et dossiers d'appel d'offre des études de faisabilité. Les fiches et méthodes sont à capitaliser pour une extension à d'autres DDAEP et ATDA du pays.	DDAEP/ DGR
	L'expérience de la coordination et appui conseil aux communes dans l'élaboration de leur Plans de développement Communaux (PDC) par l'association de communes de l'Atacora Donga (ACAD) a donnée des résultats satisfaisants en termes de qualité des PDC, coûts du processus, participation des parties prenantes et coordination de partenaires technique et financiers. Une capitalisation et échanges d'expériences mérite d'être organisée.	MAEP

<p>Les procédures (passation de marché, convention de subsides, analyses de capacités.) prennent du temps ainsi que de l'appropriation de ces outils par les partenaires et groupes cibles. Si on vise un développement des compétences et exploitations durables des investissements, il faut soit alléger les procédures, soit prolonger la période de mise en œuvre des programmes ou soit réduire les ambitions en termes de résultats attendus.</p>	<p>MAEP</p>
<p>Les exigences en capacités de gestion nécessaires pour une bonne mise en œuvre des conventions de subsides se sont révélées trop élevées pour certains de nos partenaires limitrophes (OP filières). Cela est d'autant plus vrai que l'outil utilisé pour l'évaluation des capacités des OP n'a pas permis de relever toutes les insuffisances.</p>	<p>Enabel</p>

3 Annexes

3.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
			X	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.

2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?

	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
X	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
x	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.

	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?		
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		x		

4.1 Durabilité financière/économique ?

	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
x	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.

	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
x	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
x	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

3.2 Décisions prises par la SMCL

	Recommandations	Délai	Responsible	Niveau de mise en œuvre	Observations
1	Suite aux actions d'assainissement des deux principaux complexes (Plans d'eau) dont le lac Ahémé, définir un mécanisme de réhabilitation et de gestion durable des Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) ;	Sept 2017	SGM	En cours	Une feuille de route a été réalisée pour l'assainissement du lac Ahémé et la valorisation des BOC par la suite. La feuille de route est en cours de validation.
2	Introduire une nouvelle communication en conseil des ministres qui justifie le bien-fondé du préfinancement du remboursement des MIP litigieux concernant FAFA-MC, FAFA-AD et FAIA.	Juin 2017	SGM	En cours	Avis favorable obtenu du Directeur Général du Budget pour le remboursement sur Budget du MAEP (Confère Avis n° 502/MEF/CAB/SGM/DGB/ DSIP/ SSI du 28 août 2017). La communication a été introduite en Conseil des Ministres. Les ressources sont déjà mobilisées
3	Assurer l'harmonisation des interventions par filière, par maillon et par chaîne de valeur au sein du Programme de Développement de l'Agriculture (Chef de file)	Juin 2017	SGM	En cours	Le nouveau cadre programmatique qui accompagne l'opérationnalisation du PSDSA a été élaboré et adopté en septembre 2017 par l'ensemble des acteurs du secteur. La logique d'alignement des projets et programmes du secteur agricole y est déclinée et intitulée : « Mécanismes d'alignement des interventions dans le secteur agricole ». La chaîne de résultats et l'imbrication des logiques d'intervention des projets/ programmes ainsi que les modalités de formulation de nouveaux projets et programmes sont également définies.
4	Réalisation d'une étude d'évaluation et d'actualisation de la stratégie nationale de conseil agricole pour l'adapter au contexte actuel	Juin 2017	SGM	En cours	Les TDR pour la relecture de la Stratégie ont été validés par les partenaires impliqués dans le Conseil Agricole. Une note de service est signée par la SGM pour mettre en place un groupe de référence dont le DPP est président. La DQIFE attend le déblocage des ressources pour lancer les activités de ce groupe de référence. L'activité de relecture va démarrer cette année et sera achevée l'année prochaine. Cette activité constitue une des conditionnalités de l'appui budgétaire de la BM et même de l'UE
5	Définir une stratégie d'utilisation rationnelle des données statistiques et du suivi-évaluation issues du système AKVO	Sept 2017	SGM	En cours	Le processus de reprise de la base de données de la CSE du MAEP est lancé afin de faciliter la compatibilité avec la plateforme AKVO pour en faciliter l'exploitation par tous les acteurs

	Recommandations	Délai	Responsible	Niveau de mise en œuvre	Observations
					<p>Une instance de la plateforme AKVO au nom du MAEP a été obtenue et est accessible par le lien : maep.akvoflow.org ;</p> <p>Une équipe d'administrateurs formés est mise en place et est composée des structures de gestion des données ci-après : DIP, DPP, DSA, INRAB.</p> <p>Une phase test de collecte de donnée a été réalisée sur le terrain et les fiches de collecte mises à jour et validées (une vingtaine de smartphone acquis par la CTB a été déployée pour la collecte) ;</p>
6	Analyser conjointement (MAEP/PROFI/FNDA) la stratégie de financement des projets d'entrepreneuriat (Subvention ou crédits et autres formes de financement)	Sept 2017	PROFI	En cours	FNDA pas encore installé

3.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Réalisé le : 17/04/2017 au 6/05/2017
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Pas encore planifié
Missions de backstopping depuis le 01/01/2016	Backstopping OPS de démarrage du 25 au 29/01/2016 Backstopping « Genre » du 25 au 29/04/2016 Backstopping OPS du 23/6/16 au 6/7/16

3.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **F01** Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec		
			2016	Q1	Q2	Q3					Q4	
A UFR ATACORA DONGA		5.967.325,00	708.958,80	438.438,49	646.763,39	322.696,46	663.908,81	2.071.807,16	2.780.765,97	3.186.559,03	47%	
01 Les exploitations familiales		3.027.429,00	223.003,12	259.285,88	215.524,46	236.804,82	416.062,05	1.127.677,21	1.350.680,33	1.676.748,67	45%	
01	Financement de 50	COGEST	596.399,00	1.954,59		2.414,12	8.706,36	59.928,71	71.049,20	73.003,79	523.395,21	12%
02	Financement de 130	COGEST	1.053.350,00	86.184,41	114.810,25	126.478,13	118.612,72	219.747,38	579.648,48	665.832,89	387.517,11	63%
03	Financement de 40	COGEST	282.400,00	799,14	475,64	51.822,98	55.109,31	83.042,48	190.450,41	191.249,55	91.150,45	68%
04	Accompagner la mise en	COGEST	296.580,00	54.598,90	11.601,48	2.534,35	10.097,81	563,45	24.797,09	79.395,99	217.184,01	27%
05	Renforcer les groupements	COGEST	646.400,00	71.443,98	127.108,56	27.470,60	23.934,32	42.023,68	220.537,16	291.981,14	354.418,86	45%
06	Recherche action en appui	COGEST	78.200,00	8.022,10	5.289,94	4.804,28	20.344,30	8.911,71	39.350,23	47.372,33	30.827,67	61%
07	Elaborer les paquets	COGEST	36.000,00	0,00				725,66	725,66	725,66	35.274,34	2%
08	Réalisation des contrôles	REGIE	38.100,00	0,00				1.118,98	1.118,98	1.118,98	36.981,02	3%
02 Les petites entreprises		363.595,00	4.558,99	3.059,35	2.451,99	2.935,10	4.959,67	13.406,11	17.965,10	345.629,90	5%	
01	Financement micro-projets	COGEST	300.000,00	759,20		2.451,99	2.580,43	4.952,51	9.984,93	10.744,13	289.255,87	4%
02	Financement et	COGEST	49.395,00	2.446,04	630,83		354,67	7,17	992,67	3.438,71	45.956,29	7%
03	Renforcement de l'offre de	COGEST	14.200,00	1.353,75	2.428,51				2.428,51	3.782,26	10.417,74	27%
03 Des infrastructures		1.038.894,00	68.747,57	57.402,62	308.353,56	-14.014,56	25.380,12	377.121,74	445.869,32	593.024,68	43%	
01	Processus de concertation	COGEST	248.900,00	15.783,75	38.654,06	123.395,13	-15.305,12	1.370,06	148.114,13	163.897,88	85.002,12	66%
02	Réalisation des études	COGEST	7.694,00	2.612,71	1.202,82	3.878,39			5.081,22	7.693,93	0,07	100%
03	Réalisation des	COGEST	666.000,00	50.351,11	4.008,22	179.075,68	580,75	5.030,82	188.695,47	239.046,58	426.953,42	36%
	REGIE	6.523.341,00	1.292.482,08	372.487,77	411.628,79	408.736,15	715.875,81	1.908.728,51	3.201.210,59	3.322.130,41	49,00	
	COGEST	9.476.659,00	750.450,70	501.425,29	1.005.362,39	351.187,31	679.836,45	2.537.811,44	3.288.262,14	6.188.396,86	35,00	
	TOTAL	16.000.000,00	2.042.932,78	873.913,06	1.416.991,18	759.923,46	1.395.712,26	4.446.539,95	6.489.472,73	9.510.527,27	41,00	



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 25/01/2018

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **F01** Year to month : 31/12/2017
 Currency : **EUR**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
04 Réalisation des études		REGIE	77.300,00	0,00		2.004,36	709,80	18.979,24	21.693,41	21.693,41	55.606,59	28%
05 Audits investissements		REGIE	39.000,00	0,00	13.537,52				13.537,52	13.537,52	25.462,48	35%
04 La gouvernance			328.707,00	121.103,76	37.266,78	29.088,39	14.091,61	44.635,62	125.082,40	246.186,16	82.520,84	75%
01 Développer des actions		COGEST	59.000,00	27.324,20	2.348,29	4.230,80	3.717,93	972,93	11.269,95	38.594,15	20.405,85	65%
02 Réaliser des études de		REGIE	22.707,00	2.398,33			396,37	483,26	879,63	3.277,96	19.429,04	14%
03 Renforcer la dynamique		COGEST	247.000,00	91.381,23	34.918,49	24.857,59	9.977,32	43.179,43	112.932,82	204.314,05	42.685,95	83%
05 Frais directs liés à l'atteinte			1.208.700,00	291.545,36	81.423,87	91.344,99	82.879,49	172.871,35	428.519,70	720.065,06	488.634,94	60%
01 Frais de personnel et d'		REGIE	800.000,00	229.710,09	65.891,24	74.388,51	73.545,00	81.295,41	295.120,16	524.830,25	275.169,75	66%
02 Frais de véhicules et		COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
03 Prestataires pour		COGEST	1.719,00	1.718,53		138,42			138,42	1.856,95	-137,95	108%
04 Frais de véhicules et		REGIE	35.700,00	30.762,96		4.284,50	500,91		4.785,41	35.548,37	151,63	100%
05 Prestataires pour		REGIE	235.081,00	315,65	4.603,38	10.937,42	7.563,99	84.963,93	108.068,71	108.384,36	126.696,64	46%
06 Responsable AD		COGEST	98.000,00	29.038,13	8.278,92		1.086,66	10,98	9.376,55	38.414,68	59.585,32	39%
07 Frais divers atteintes		REGIE	38.200,00	0,00	2.650,33	1.596,14	182,94	6.601,04	11.030,45	11.030,45	27.169,55	29%
B UFR MONO COUFFO			6.211.228,00	640.491,70	237.616,38	552.442,18	210.484,29	377.016,67	1.377.559,52	2.018.051,22	4.193.176,78	32%
01 Les exploitations familiales			1.928.740,00	98.651,75	32.356,04	57.162,30	3.804,22	134.463,93	227.786,49	326.438,23	1.602.301,77	17%
01 Financement de 50		COGEST	745.700,00	20.362,92	11.974,86	1.282,86	1.250,54	82.938,19	97.446,44	117.809,36	627.890,64	16%
02 Financement de 48		COGEST	464.760,00	34.979,20		428,53	679,77	31.647,14	32.755,45	67.734,65	397.025,35	15%
		REGIE	6.523.341,00	1.292.482,08	372.487,77	411.628,79	408.736,15	715.875,81	1.908.728,51	3.201.210,59	3.322.130,41	49,00
		COGEST	9.476.659,00	750.450,70	501.425,29	1.005.362,39	351.187,31	679.836,45	2.537.811,44	3.288.262,14	6.188.396,86	35,00
		TOTAL	16.000.000,00	2.042.932,78	873.913,06	1.416.991,18	759.923,46	1.395.712,26	4.446.539,95	6.489.472,73	9.510.527,27	41,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 25/01/2018

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **F01**

Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2016	Q1	Q2	Q3	Q4					
03	Financement de 0	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
04	Accompagner la mise en	COGEST	229.080,00	32.034,62	5.916,01	41.861,74	927,34	361,59	49.066,68	81.101,30	147.978,70	35%
05	Renforcer les groupements	COGEST	293.000,00	1.739,82	3.316,99	2.019,45	2.222,64	679,62	8.238,69	9.978,51	283.021,49	3%
06	Recherche action en appui	COGEST	31.000,00	8.491,75	10.348,13	972,53	-5.965,80	2.119,65	7.474,51	15.966,26	15.033,74	52%
07	Elaborer les paquets	COGEST	130.200,00	1.043,44	800,05	10.597,19	4.689,74	16.717,73	32.804,71	33.848,15	96.351,85	26%
08	Réalisation des contrôles	REGIE	35.000,00	0,00						0,00	35.000,00	0%
02	Les petites entreprises		952.582,00	37.100,39	5.725,36	14.774,38	80.550,63	29.964,73	131.015,10	168.115,49	784.466,51	18%
01	Financement micro-projets	COGEST	621.782,00	10.851,63	1.776,95	9.276,77	39.196,24	21.336,09	71.586,04	82.437,67	539.344,33	13%
02	Financement et	COGEST	290.000,00	25.905,75	3.948,41	5.497,62	41.354,39	3.757,97	54.558,39	80.464,14	209.535,86	28%
03	Renforcement de l'offre de	COGEST	40.800,00	343,01				4.870,67	4.870,67	5.213,68	35.586,32	13%
03	Des infrastructures		1.488.800,00	45.521,05	20.821,89	333.382,59	10.947,40	50.415,57	415.567,45	461.088,51	1.027.711,49	31%
01	Processus de concertation	COGEST	67.000,00	24.731,27	1.999,75	3.668,90	9.833,50	12.771,72	28.273,87	53.005,14	13.994,86	79%
02	Réalisation des études	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
03	Réalisation des	COGEST	1.178.000,00	20.789,78	4.436,16	324.340,36	464,97	3.684,88	332.926,38	353.716,16	824.283,84	30%
04	Réalisation des études	REGIE	216.800,00	0,00	53,36	4.481,96	648,94	33.958,97	39.143,22	39.143,22	177.656,78	18%
05	Audits investissements	REGIE	27.000,00	0,00	14.332,62	891,36			15.223,99	15.223,99	11.776,01	56%
04	La gouvernance		401.706,00	62.429,63	87.066,26	33.460,47	2.451,42	6.644,82	129.622,97	192.052,60	209.653,40	48%
01	Développer des actions	COGEST	77.000,00	4.902,46	596,69	2.228,80	500,80	2.957,02	6.283,30	11.185,76	65.814,24	15%
		REGIE	6.523.341,00	1.292.482,08	372.487,77	411.628,79	408.736,15	715.875,81	1.908.728,51	3.201.210,59	3.322.130,41	49,00
		COGEST	9.476.659,00	750.450,70	501.425,29	1.005.362,39	351.187,31	679.836,45	2.537.811,44	3.288.262,14	6.188.396,86	35,00
		TOTAL	16.000.000,00	2.042.932,78	873.913,06	1.416.991,18	759.923,46	1.395.712,26	4.446.539,95	6.489.472,73	9.510.527,27	41,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 25/01/2018

page: 3

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **F01**

Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
			2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
02 Réaliser des études de	REGIE	24.706,00	0,00			426,86	2.022,62	2.449,47	2.449,47	22.256,53	10%
03 Renforcer la dynamique	COGEST	300.000,00	57.527,17	86.469,58	31.231,67	1.523,77	1.665,19	120.890,20	178.417,37	121.582,63	59%
05 Frais directs liés à latteinte		1.439.400,00	396.788,88	91.646,83	113.662,44	112.730,62	155.527,62	473.567,51	870.356,39	569.043,61	60%
01 Frais de personnel et	REGIE	880.000,00	296.159,90	70.215,89	83.079,03	79.922,92	104.969,08	338.186,92	634.346,82	245.653,18	72%
02 Frais de véhicules et	COGEST	100,00	38,23						38,23	61,77	38%
03 Prestataires pour	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	?
04 Frais de véhicules et	REGIE	82.600,00	61.774,59		4.136,01	698,72		4.834,74	66.609,33	15.990,67	81%
05 Prestataires pour	REGIE	268.500,00	9.554,17	7.245,55	16.952,65	19.032,45	35.533,74	78.764,41	88.318,58	180.181,42	33%
06 Responsable AD	COGEST	113.000,00	28.198,81	8.178,97	7.593,39	8.410,74	10.104,51	34.287,62	62.486,43	50.513,57	55%
07 Frais divers atteintes	REGIE	95.200,00	1.063,18	6.006,41	1.901,34	4.665,78	4.920,29	17.493,82	18.557,00	76.643,00	19%
C UNITÉ D'APPUI ET DE		1.006.880,00	101.655,98	55.915,07	75.260,79	84.028,34	99.092,26	314.316,45	415.972,44	590.907,56	41%
01 Les petites entreprises		0,00	0,00						0,00	0,00	?
01 Révision des mécanismes	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	?
02 La gouvernance		0,00	0,00						0,00	0,00	?
01 Etudes de marché et	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	?
02 Renforcer la dynamique	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	?
03 Capitalisation et	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	?
04 Personnel technique de la	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	?
	REGIE	6.523.341,00	1.292.482,08	372.487,77	411.628,79	408.736,15	715.875,81	1.908.728,51	3.201.210,59	3.322.130,41	49,00
	COGEST	9.476.659,00	750.450,70	501.425,29	1.005.362,39	351.187,31	679.836,45	2.537.811,44	3.288.262,14	6.188.396,86	35,00
	TOTAL	16.000.000,00	2.042.932,78	873.913,06	1.416.991,18	759.923,46	1.395.712,26	4.446.539,95	6.489.472,73	9.510.527,27	41,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 25/01/2018

page: 4

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **F01**

Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
05 Responsable UAC		COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
03 ANNULE												0%
04 La gouvernance			167.480,00	15.533,41	2.895,16	9.423,46	14.331,05	24.331,73	50.981,40	66.514,81	100.965,19	40%
01 Développer des actions		COGEST	36.000,00	0,00		3.154,14	5.337,30	896,98	9.388,42	9.388,42	26.611,58	26%
02 Réaliser des études de		REGIE	127.120,00	15.076,06	2.895,16	6.269,32	8.993,75	23.434,75	41.592,98	56.669,04	70.450,96	45%
03 Renforcer la dynamique		REGIE	4.360,00	457,35						457,35	3.902,65	10%
05 Le passage à l'approche			176.400,00	46.124,86	9.429,72	15.392,25	13.232,15	10.818,76	48.872,87	94.997,73	81.402,27	54%
01 Assurer la planification et		COGEST	19.000,00	4.899,82	1.070,50	97,95	222,12	1.756,33	3.146,90	8.046,72	10.953,28	42%
02 Mettre en place un dispositif		COGEST	16.000,00	0,00	381,12	993,21	353,15	1.381,80	3.109,27	3.109,27	12.890,73	19%
03 Capitaliser les expériences		REGIE	141.400,00	41.225,04	7.978,10	14.301,09	12.656,88	7.680,63	42.616,70	83.841,74	57.558,26	59%
06 Frais directs liés à l'atteinte			663.000,00	39.997,71	43.590,18	50.465,09	56.465,14	63.941,77	214.462,18	254.459,90	408.540,10	38%
01 Frais de personnel et		REGIE	520.000,00	12.405,19	35.126,69	44.067,95	45.183,05	52.666,06	177.043,76	189.448,95	330.551,05	36%
02 Responsable UAC		COGEST	143.000,00	27.592,52	8.463,49	6.397,13	11.282,10	11.275,71	37.418,43	65.010,95	77.989,05	45%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			0,00	0,00						0,00	0,00	7%
01 Réserve budgétaire			0,00	0,00						0,00	0,00	7%
01 Réserve budgétaire		COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			2.814.567,00	591.826,30	141.943,12	142.504,82	142.714,37	255.694,51	682.856,82	1.274.683,10	1.539.883,90	45%
		REGIE	6.523.341,00	1.292.482,08	372.487,77	411.628,79	408.736,15	715.875,81	1.908.728,51	3.201.210,59	3.322.130,41	49,00
		COGEST	9.476.659,00	750.450,70	501.425,29	1.005.362,39	351.187,31	679.836,45	2.537.811,44	3.288.262,14	6.188.396,86	35,00
		TOTAL	16.000.000,00	2.042.932,78	873.913,06	1.416.991,18	759.923,46	1.395.712,26	4.446.539,95	6.489.472,73	9.510.527,27	41,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 25/01/2018

page: 5

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **F01**

Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
01 Frais de personnel			1.501.914,00	254.943,70	89.986,44	82.525,37	97.351,15	116.832,71	386.695,68	641.639,37	860.274,63	43%
01 Assistance technique		REGIE	410.000,00	9.408,01	36.311,24	30.257,50	26.329,41	31.723,21	124.621,36	134.029,37	275.970,63	33%
02 Staff national en appui		REGIE	367.667,00	92.802,06	21.854,64	21.203,87	31.749,15	28.835,68	103.643,33	196.445,39	171.221,61	53%
03 Staff national en appui		REGIE	384.167,00	97.790,25	20.348,13	20.346,28	24.088,64	31.303,79	96.086,83	193.877,08	190.289,92	50%
04 Staff national en appui		REGIE	340.080,00	54.943,38	11.472,44	10.717,72	15.183,96	24.970,04	62.344,15	117.287,53	222.792,47	34%
02 Investissements			57.307,00	52.066,76	371,12	3.845,21	1.024,84	1,10	5.242,27	57.309,03	-2,03	100%
01 Véhicules		REGIE	27.432,00	27.396,23	-10,00		46,21		36,21	27.432,44	-0,44	100%
02 Equipement IT		REGIE	23.850,00	22.552,73	381,12	533,57	382,59		1.297,28	23.850,01	-0,01	100%
03 Aménagement bureau		REGIE	6.025,00	2.117,80		3.311,64	596,05	1,10	3.908,78	6.026,58	-1,58	100%
03 Frais de fonctionnement			367.140,00	96.352,06	24.056,51	21.957,18	25.756,71	24.565,78	96.336,18	192.688,24	174.451,76	52%
01 Services et frais de		REGIE	30.400,00	7.640,74	1.612,22	2.482,53	2.683,68	2.700,52	9.478,95	17.119,69	13.280,31	56%
02 Frais de fonctionnement		REGIE	144.000,00	28.876,82	8.455,76	9.032,24	11.089,24	8.772,84	37.350,08	66.226,90	77.773,10	46%
03 Frais de fonctionnement		REGIE	0,00	1,52						1,52	-1,52	7%
04 internet		REGIE	9.080,00	1.949,60	169,37		1.686,37		1.855,74	3.805,34	5.274,66	42%
05 Fournitures de bureau		REGIE	18.200,00	5.367,07	520,14	3.200,73	1.054,49	1.308,47	6.083,83	11.450,90	6.749,10	63%
06 Missions Direction (24/an ,		REGIE	39.000,00	9.008,52	5.301,41	2.273,78	2.362,96	3.634,38	13.572,54	22.581,06	16.418,94	58%
07 Missions chauffeurs		REGIE	32.000,00	8.188,34	3.344,73	1.672,37	2.180,02	2.553,52	9.750,64	17.938,98	14.061,02	56%
08 Frais de communication		REGIE	11.960,00	2.847,36	244,38		2.765,77	1.358,67	4.368,82	7.216,18	4.743,82	60%
		REGIE	6.523.341,00	1.292.482,08	372.487,77	411.628,79	408.736,15	715.875,81	1.908.728,51	3.201.210,59	3.322.130,41	49,00
		COGEST	9.476.659,00	750.450,70	501.425,29	1.005.362,39	351.187,31	679.836,45	2.537.811,44	3.288.262,14	6.188.396,86	35,00
		TOTAL	16.000.000,00	2.042.932,78	873.913,06	1.416.991,18	759.923,46	1.395.712,26	4.446.539,95	6.489.472,73	9.510.527,27	41,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 25/01/2018

page: 6

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **F01**

Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
09 Formation (participation		REGIE	36.000,00	25.915,88	2.035,19	779,01		866,22	3.680,42	29.596,30	6.403,70	82%
10 Frais de consultance (inclus		REGIE	27.000,00	1.745,08	553,98	660,77	1.128,18	2.259,45	4.602,37	6.347,45	20.652,55	24%
11 Autres frais de		REGIE	19.500,00	4.811,13	1.819,30	1.855,76	806,00	1.111,72	5.592,79	10.403,92	9.096,08	53%
04 Frais de fonctionnement			353.960,00	72.440,33	13.628,97	16.426,80	18.424,77	21.836,02	70.316,56	142.756,90	211.203,10	40%
01 Loyer de bureau (+ eau et		REGIE	41.600,00	14.412,01	1.098,65	4.450,67	2.763,33	2.792,94	11.105,59	25.517,60	16.082,40	61%
02 Services et frais de		REGIE	61.400,00	10.051,28	2.338,24	3.916,50	3.086,99	3.698,41	13.040,14	23.091,42	38.308,58	38%
03 Frais de fonctionnement		REGIE	62.000,00	16.737,42	3.193,25	2.633,55	6.561,64	4.800,42	17.188,86	33.926,28	28.073,72	55%
04 Frais de fonctionnement		REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	?
05 Télécommunications		REGIE	24.000,00	5.704,98	3.489,87		2.486,99	1.537,41	7.514,27	13.219,25	10.780,75	55%
06 Fournitures de bureau		REGIE	15.000,00	5.254,30	176,75	2.022,45	1.778,89	852,52	4.830,61	10.084,91	4.915,09	67%
07 Missions Direction (24/an ,		REGIE	6.000,00	5.734,60	382,34	138,42	520,16	1.865,82	2.906,75	8.641,35	-2.641,35	144%
08 Missions chauffeurs		REGIE	32.000,00	1.849,36	126,61	77,44	480,37	41,16	725,58	2.574,94	29.425,06	8%
09 Frais de communication		REGIE	17.960,00	394,77		1.993,58			1.993,58	2.388,35	15.571,65	13%
10 Formation (participation		REGIE	36.000,00	8.820,44		231,42		2.406,10	2.637,52	11.457,96	24.542,04	32%
11 Frais de consultance (inclus		REGIE	46.000,00	0,00	1.619,71	360,92		1.213,55	3.194,17	3.194,17	42.805,83	7%
12 Autres frais de		REGIE	12.000,00	3.481,17	1.203,55	601,85	746,41	2.627,69	5.179,50	8.660,67	3.339,33	72%
05 Frais de fonctionnement			207.600,00	61.328,42	13.900,08	11.165,91	-2.172,55	46.302,17	69.195,61	130.524,01	77.075,99	63%
01 Services et frais de		REGIE	16.800,00	4.683,63	1.286,49	685,09	1.073,91	757,70	3.803,19	8.486,82	8.313,18	51%
		REGIE	6.523.341,00	1.292.482,08	372.487,77	411.628,79	408.736,15	715.875,81	1.908.728,51	3.201.210,59	3.322.130,41	49,00
		COGEST	9.476.659,00	750.450,70	501.425,29	1.005.362,39	351.187,31	679.836,45	2.537.811,44	3.288.262,14	6.188.396,86	35,00
		TOTAL	16.000.000,00	2.042.932,78	873.913,06	1.416.991,18	759.923,46	1.395.712,26	4.446.539,95	6.489.472,73	9.510.527,27	41,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 25/01/2018

page: 7

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811

Project Title : **Appui au développement des filières agricoles au Bénin (volet régional). PAVR**

Budget Version : **F01**

Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
			2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
02 Frais de fonctionnement	REGIE	32.400,00	11.883,29	1.706,92	2.935,82	4.118,97	3.539,08	12.300,77	24.184,06	8.215,94	75%
03 Frais de fonctionnement	REGIE	9.600,00	0,00						0,00	9.600,00	0%
04 Fournitures de bureau	REGIE	14.400,00	3.598,51	890,75	533,14	571,73	480,28	2.475,90	6.074,41	8.325,59	42%
05 Missions Direction (24/an ,	REGIE	43.200,00	10.973,81	3.903,80	1.639,21	3.421,03	2.991,64	11.955,68	22.929,49	20.270,51	53%
06 Missions chauffeurs	REGIE	33.600,00	9.845,42	2.553,10	2.979,78	2.712,17	2.216,51	10.461,57	20.306,99	13.293,01	60%
07 Frais de communication	REGIE	9.600,00	14.197,71	937,06	748,83	2.650,79	2.340,85	6.677,52	20.875,23	-11.275,23	217%
08 Formation (participation	REGIE	10.000,00	5.515,30	1.698,89	293,46		7.620,10	9.612,45	15.127,75	-5.127,75	151%
09 Frais de consultance (inclus	REGIE	6.000,00	114,34						114,34	5.885,66	2%
10 Autres frais de	REGIE	32.000,00	210,78	893,34	1.182,88	342,21	28.894,47	31.312,90	31.523,68	476,32	99%
11 Frais financiers cogestion	COGEST	0,00	246,73	-8,38	167,69	-10.893,43	-1.553,31	-12.287,43	-12.040,70	12.040,70	??%
12 Frais financiers Régie	REGIE	0,00	58,90	38,11		-6.169,93	-985,14	-7.116,96	-7.058,06	7.058,06	??%
06 Audit et Suivi et Evaluation		326.646,00	54.695,03		6.584,33	2.329,45	46.156,69	55.070,47	109.765,51	216.880,49	34%
01 Evaluation (MP et F)	REGIE	142.000,00	0,00		1.991,75		46.156,69	48.148,44	48.148,44	93.851,56	34%
02 Suivi (CTB Est)	REGIE	134.646,00	54.695,03		4.592,58	2.329,45		6.922,04	61.617,07	73.028,93	46%
03 Audit	REGIE	50.000,00	0,00						0,00	50.000,00	0%
99 Conversion rate adjustment		0,00	0,00		0,01	0,00	0,03	0,04	0,04	-0,04	??%
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	0,00		0,01	0,00	0,03	0,04	0,04	-0,04	??%
99 Conversion rate adjustment	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	??%
	REGIE	6.523.341,00	1.292.482,08	372.487,77	411.628,79	408.736,15	715.875,81	1.908.728,51	3.201.210,59	3.322.130,41	49,00
	COGEST	9.476.659,00	750.450,70	501.425,29	1.005.362,39	351.187,31	679.836,45	2.537.811,44	3.288.262,14	6.188.396,86	35,00
	TOTAL	16.000.000,00	2.042.932,78	873.913,06	1.416.991,18	759.923,46	1.395.712,26	4.446.539,95	6.489.472,73	9.510.527,27	41,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302811 Printed on 25/01/2018

page: 8

3.5 Plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours

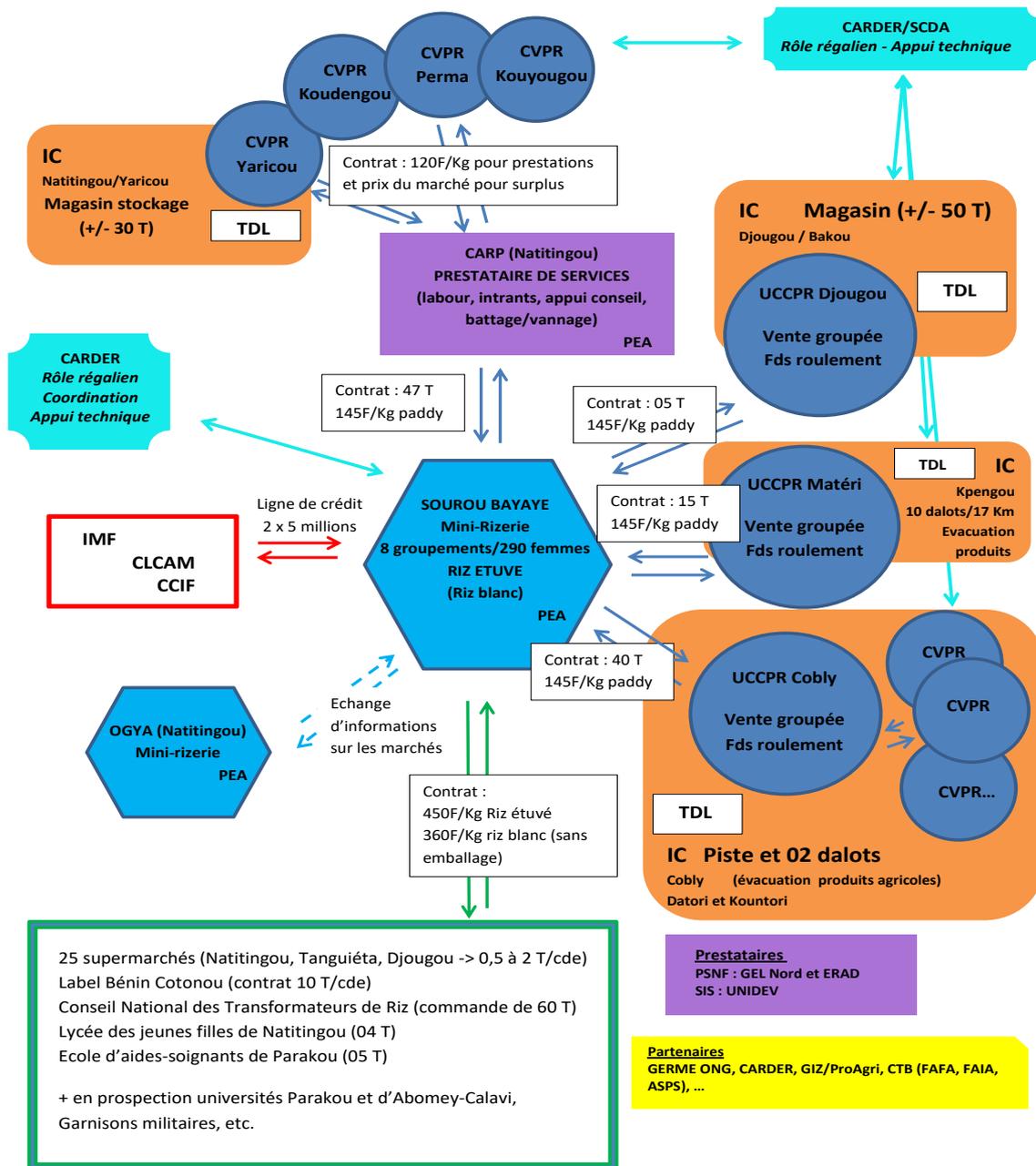
Orientations / recommandations proposées par l'EMP	Réf. Activité	Pertinence (O/N) et Commentaires	Éléments d'opérationnalisation	Proposition d'action nouvelle retenue	Livrables (nouveaux)	Responsable	Délai mm/aa
VO1- Il faut en urgence débloquer tous les financements dédiés à de l'action MIC, PEA, PEA+ ainsi que ceux prévus dans le cadre des conventions élaborées avec les OP. C'est une priorité. Il faut mobiliser les décisionnels autour de cette contrainte majeure qui impact négativement le déroulement du programme	A1.1 A1.2 A1.3 A2.1 A2.2 B1.1 B1.2 B1.3 B2.1 B2.2	Pertinent (OUI), Cependant le déblocage des financements dépend des procédures de marchés publiques non maîtrisées par le programme. L'achat groupée des équipements pour les promoteurs pour ne pas avoir faire face aux « saucissonnage » du marché a eu comme conséquences que les fournisseurs ne sont pas en mesure de livrer rapidement les grands quantités demandés (pas en stock, commandes à réaliser en chine). Il a eu également comme conséquences, vu les montants de marchés, le passage obligatoire par la Direction Nationale du Marché public du Ministère. La Direction est surmenée et ne peut pas se mobiliser rapidement pour le traitement des dossiers.	Suivi mensuel des plannings mise à jours pour ce qui concerne les marchés publics	Élaborer un planning réaliste de réalisation des marchés publics pour MIC/PEA et IC	Outil de suivi marchés publics adapté	RAFI	31-08-17
VO2- Les délais sont maintenant trop courts pour relancer des Appels à Projets, il faut suspendre toutes relances. Même si certains acteurs (communes ou coopératives ou unions) n'ont pas accès aux financements du PROFIL, ils en ont eu l'opportunité. Il faut que les équipes en place puissent	A1.1	Pertinent (OUI), Déjà réalisé. Plus d'appels à projets prévues.	Réaliser les études de faisabilité des MIC/PEA/PEA+;			ATN/GR	31-07-17
	A1.2	Les reliquats des financements des MIC/PEA et PEA+ seront utilisés pour couvrir les sous-estimation des coûts d'un certain nombre de MIC/PEA/PEA+ et quelques nouveau MIC/PEA dans les Clusters identifiés en appui directe et/ou de recherche action.	Élaborer les trajets d'entreprenariat agricole (TAE) pour chaque projet			ATN CGC ATN AER	31-août-17

Orientations / recommandations proposées par l'EMP	Réf. Activité	Pertinence (O/N) et Commentaires	Éléments d'opérationnalisation	Proposition d'action nouvelle retenue	Livrables (nouveaux)	Responsable	Délai mm/aa
clôturer « proprement » dans les délais leur intervention	A1.3 A2.1 A2.2 A3,1 A3,3 A3,4 B1.1 B1.2 B1.3 B2.1 B2.2 B3,1 B3,3 B3,4	Les dotations du FADEC Agriculture sont attribuées aux communes (fixés selon des critères bien précis). Une annulation et/ou transfert des dotations doit avoir l'aval des comités départementales d'Attribution et de validation (CDAV) et du cadre de concertation interministériel (CCI).	Faire l'état de lieu des financements réels des MIC/PEA/PEA+ ;			ATN CGC ATN AER	30-sept-17
	Réallocation du reliquat au MIC/PEA dont les budgets ont sous-estimés ou pour les promoteurs dans les Clusters ;		Réaliser appel à projets ciblé "clusters" selon une procédure raccourci	Clusters renforcés (volumes commercialisés/contrats)	Responsables UFR	31-oct-17	
	Accompagnement mise en œuvre des TAE				ATN CGC ATN AER	31-juil-19	
	Réaliser des études de faisabilité des IC (Q4)				ATN/GR	31-déc-17	
	Faire des sessions CDAV pour décisions à prendre sur les reliquats éventuels des dotations. Faire valider la décision par CCI (Q1 2018)		Réaliser un CDAV pour les communes avec les IC avec études de faisabilité négatifs (à condition que les IC peuvent être réalisés, mise en exploitation et accompagné)		ATN/MOC	31-oct-17	
VO3- Les équipes doivent dès à présent procéder à un rétro planning en se questionnant sur ce qu'il est essentiel de produire à échéance sur chacun des 5 résultats à atteindre au niveau du M/C, de l'A/D et Central Cotonou	C5.1	Pertinent (OUI), Une stratégie de sortie a été élaboré qui fixe les produits à transférer, le porteur de chaque produit et la stratégie de transfert ; Pour les produits et dispositif de financement des MIC et PEA il est nécessaire que le FNDA soit fonctionnel	Réaliser une mise à jour de la stratégie de sortie avec les partenaires et unités (au plus tard en octobre pour prise en compte dans les plannings de 2018)	Mise à jour et actualisation de la stratégie de sortie VO	Stratégie de sortie VO actualisée	UAC	nov-17

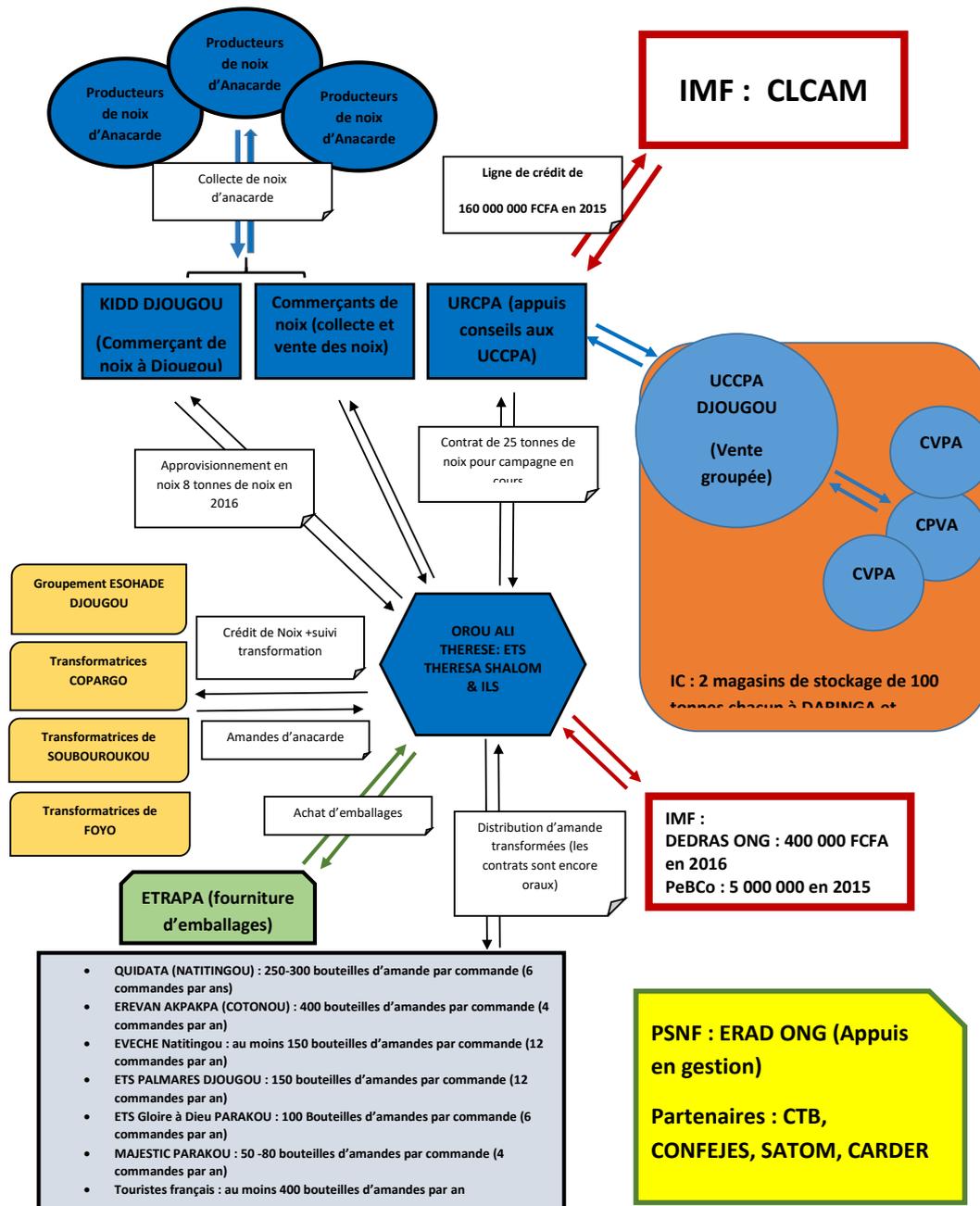
Orientations / recommandations proposées par l'EMP	Réf. Activité	Pertinence (O/N) et Commentaires	Éléments d'opérationnalisation	Proposition d'action nouvelle retenue	Livrables (nouveaux)	Responsable	Délai mm/aa
VO4- Peut-être sera-t-il nécessaire de réallouer (compléter directement ou indirectement) et d'optimiser les Ressources Humaines, les moyens physiques, les ressources financières afin d'atteindre les résultats prévus.	C5.1	Pertinent (OUI), En cours (recrutement de personnel complémentaires pour les tâches ponctuelles) ; Réaménagement budgétaire en perspective. Les équipes sont flexibles et fonctionnent en pool	Prolongation du contrat AT-com « GEL Sud » (MC) ; Reprise de l'Agent Acropolis par UFR/AD; Recrutement PO pour 6 mois (1er juin 2017 -31 décembre 2017)	Prolongations /recrutement du personnel /bureaux complémentaires pour des courtes périodes (Assistance technique / Bureau d'appui aux PSNF/BC)	Personnel recruté/ Bureau recruté selon le besoin	UAC	août-17
		Une expertise ad-hoc d'appui aux pré-diagnostic des aménagements et collecte des données technico-économiques	Réaménagement budgétaire en septembre 2017 et Février 2018 (suite à l'exercice de stratégie de sortie actualisée)	Réaliser un réaménagement budgétaire VO	Nouveau budget approuvé SMCL	UAC	sept-17
VO5- Il nous semble que trois axes devraient avoir la priorité : les exploitations familiales, les entreprises rurales et la performance des filières prioritaires ;	C5.1	Pertinent (OUI), En cours ; Cependant les Investissements communaux seront aussi parmi ces priorités vu leur rôles dans le développement des filières, les coûts d'investissements en jeux (15 % du budget global) et du fait que ces IC sont déjà en cours de préparation (études/ marchés).	Stratégie de sortie sera actualisée suite aux priorités proposées par les consultants (octobre 2017	Mise à jour et actualisation de la stratégie de sortie	Stratégie de sortie VO actualisée	UAC	nov-17
VO6- Se positionner stratégiquement dès à présent auprès des nouveaux démembrements du MAEP : DDAEP et ATDA, être à leur écoute, continuité de participer aux réunions de coordination, contribuer aux réflexions stratégiques au niveau de chaque département, ... Collaborer sur le plan conceptuel, intellectuel, envisager des appuis limités qui vont dans le sens du positionnement des filières appuyées ;	C5.1	Pertinent (OUI), Le positionnement est à déterminer avec le programme PADDISA (UE) et les DDAEP/ATDA. Les DDAEP sont en cours d'installation ; Les ATDA ne sont pas encore installés.	Introduire cet élément dans la mission backstopping prévu pour la formulation PADDISA pour déterminer le positionnement UFR vis-à-vis DDAEP/ATDA avec UE, DPP-MAEP, ...	Backstopping par rapport à la positionnement/ articulation du programme PROFI dont le volet VO par rapport à l'intervention PADDISA/UE	Rapport de backstopping	UAC	nov-17

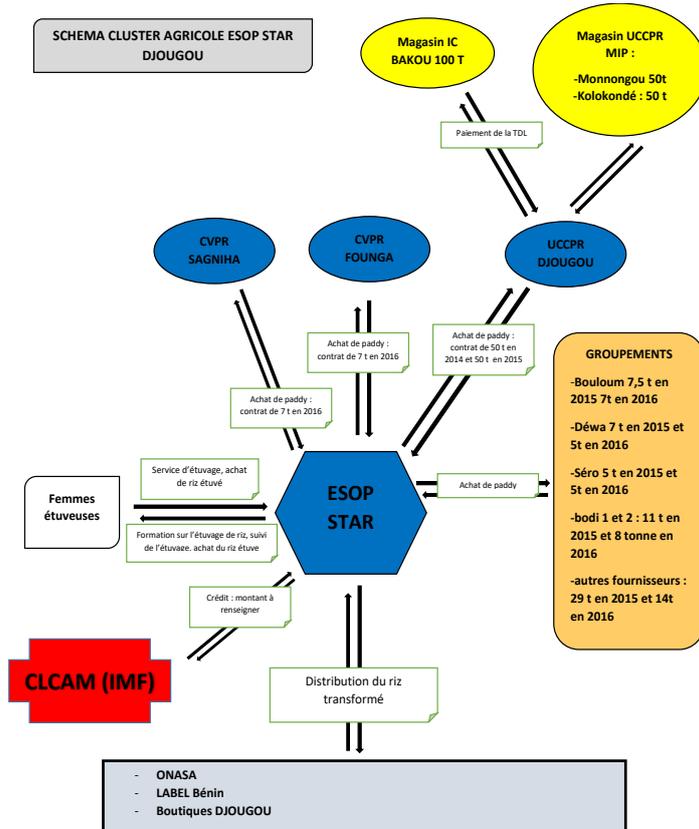
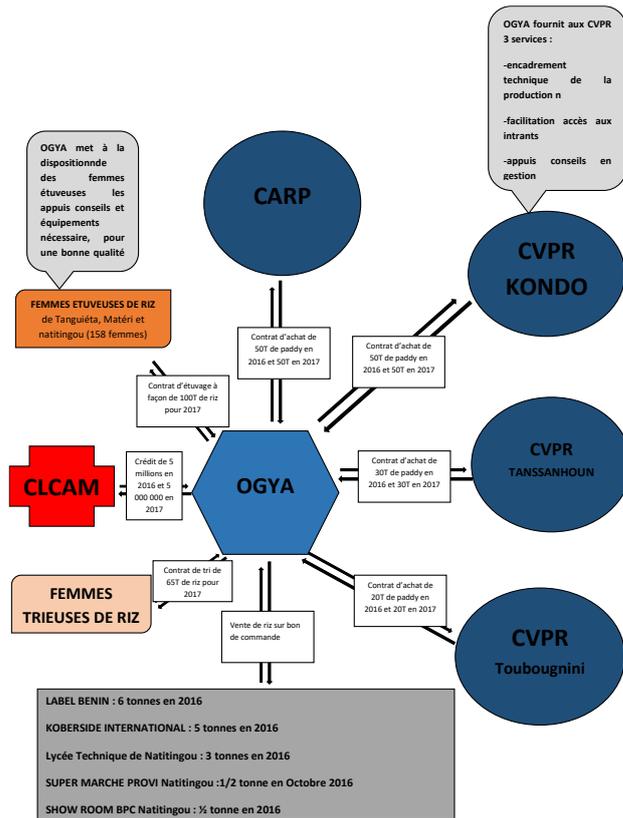
Orientations / recommandations proposées par l'EMP	Réf. Activité	Pertinence (O/N) et Commentaires	Éléments d'opérationnalisation	Proposition d'action nouvelle retenue	Livrables (nouveaux)	Responsable	Délai mm/aa	
VO7- Promouvoir et renforcer toutes les actions d'amélioration des compétences en valorisant les savoirs et expériences sur place	C5.3	Pertinent (OUI), Il a été prévu que le programme PAORC réalise des parcours d'acquisition de compétences (PAC) avec les Organisations et opérateurs privés. Malheureusement la coupe budgétaire n'a pas permis de réaliser les PAC comme prévus ; Actuellement cinq PAC sont en cours de réalisation ou prévus pour les OPA avec l'appui PAORC (GARD, Capitalisation, Genre, Plan de formation, Plan de communication) ;	Finalisation des PAC avec le programme PAORC (décembre 2017)	Réalisations des capitalisations (IC, MIC, PSNF, SIS, CEP..)	Notes de capitalisation	UAC	juil-18	
		Deux notes de capitalisation sont en cours avec l'appui de l'Institut Tropical Royale des Pays Bas ; KIT (capitalisation des expériences de financement des microprojets ; expériences de financement des investissements communaux) ;	Finalisation des notes de capitalisation KIT sur IC et MIC					
		Plusieurs formations prévues dans les conventions de subsides avec les partenaires (unions régionales)	Réaliser deux notes de capitalisation sur thématiques identifiés par les OPA					
			Réaliser de la capitalisation des expériences du volet opérationnel (PSNF, SIS,)					

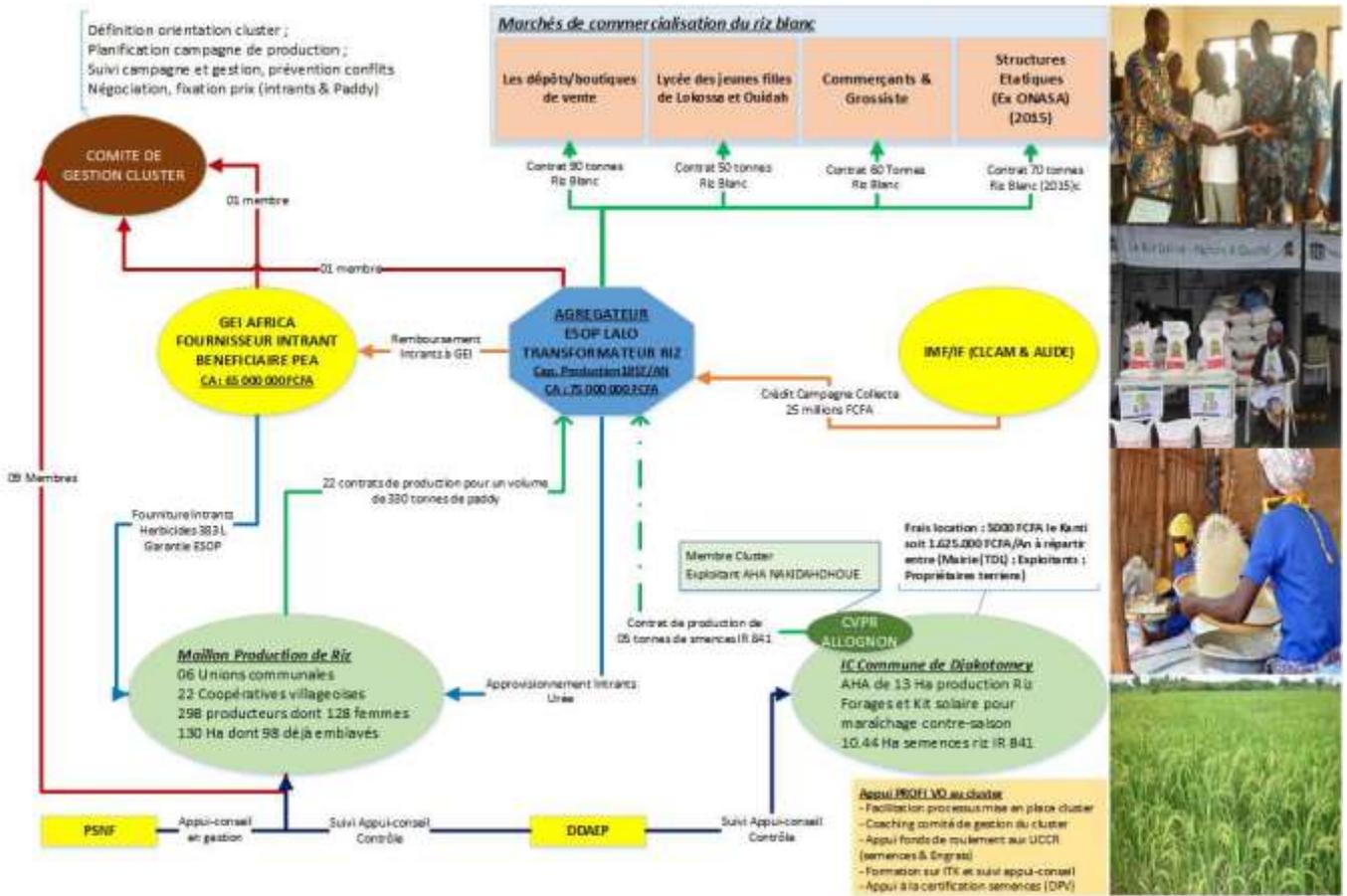
3.6 Exemples de quelques clusters



CLUSTER AGRICOLE : CAS DE ETS THERESA SHALOM & FILS (Thérèse OROU ALI)







3.7 Exemples de quelques cartes réalisées

